



# L'aire urbaine de Niort, une réelle attractivité à cultiver

Octobre 2013



Dossier d'étude du Décimal n°331

**Insee Poitou-Charentes**

5 rue Sainte-Catherine — BP 557

86020 Poitiers Cedex

Tél : 05 49 30 01 01

Fax : 05 49 30 01 03

[sed-poitou-charentes@insee.fr](mailto:sed-poitou-charentes@insee.fr)

**Directeur de publication**

Didier Blaizeau

**Coordination rédactionnelle**

Didier Blaizeau, Gérard Moreau, Laurent Diaz, Boris Simon

**Chef de projet**

Laurent Diaz

**Chargés d'études**

Jérôme Borély, Nadège Pradines

**Remerciements**

À Frédéric Bertaux, Jean-François Bigot, Virginie Guthbrod, Philippe Mocellin, Bruno Paulmier, et à tous les relecteurs du Décimal.

**Photos par ordre d'apparition**

Place de la Brèche : © A. Giraud

Bus TAN : Domaine public

Marais poitevin : CC-BY Gilbert Bochenek

Halles et donjon de Niort : CC-BY Bruno Derbord

## Table des matières

<i>L'aire urbaine de Niort, une réelle attractivité à cultiver.....</i>	<i>5</i>
<i>Niort, une grande aire urbaine entre Poitiers et La Rochelle.....</i>	<i>5</i>
<i>La sixième grande aire la plus périurbaine de France.....</i>	<i>7</i>
<i>Depuis dix ans, un important rebond démographique porté par les migrations .....</i>	<i>8</i>
<i>De nombreuses arrivées depuis Paris et les aires voisines... et des départs pour l'aire de Poitiers .....</i>	<i>11</i>
<i>Une périurbanisation sans accélération.....</i>	<i>13</i>
<i>Nombreux départs de jeunes, compensés par l'afflux d'actifs.....</i>	<i>15</i>
<i>L'aire urbaine attire une population hautement qualifiée.....</i>	<i>19</i>
<i>Un territoire de hauts revenus en hausse, fort d'une précarité urbaine peu marquée .....</i>	<i>21</i>
<i>Des équipements inégalement répartis .....</i>	<i>24</i>
<i>Un environnement riche et préservé.....</i>	<i>26</i>
<i>En regard de la hausse de population, l'augmentation du nombre de logements reste mesurée et freinée depuis 2007 .....</i>	<i>28</i>
<i>3 communes concentrent l'essentiel de l'emploi et polarisent les déplacements.....</i>	<i>32</i>
<i>On se déplace davantage qu'en 1999 pour aller travailler : plus de voiture, plus de gaz à effet de serre .....</i>	<i>36</i>
<i>La population active augmenterait plus que dans le référentiel.....</i>	<i>38</i>
<i>Les mutuelles d'assurance dessinent le paysage économique de l'aire .....</i>	<i>39</i>
<i>Le tourisme d'affaires domine l'activité touristique de l'aire.....</i>	<i>44</i>
<i>Le marché de l'emploi est depuis longtemps plus dynamique que dans le référentiel .....</i>	<i>45</i>
<i>Entre 2007 et 2010, les activités financières et d'assurance continuent de porter le dynamisme économique du territoire .....</i>	<i>47</i>
<i>Les emplois de gestion portent structurellement l'emploi sur le territoire .....</i>	<i>50</i>
<i>Depuis 1999, la conception-recherche double son effectif.....</i>	<i>52</i>
<i>Fort taux d'encadrement, notamment féminin.....</i>	<i>54</i>
<i>Les cadres des fonctions métropolitaines représentent plus d'un emploi sur dix, notamment dans la fonction gestion .....</i>	<i>56</i>
<i>Annexes .....</i>	<i>58</i>
<i>Développer la culture de l'anticipation.....</i>	<i>58</i>
<i>Dans quels réseaux de villes se situe Niort ? .....</i>	<i>58</i>
<i>La difficile mesure de l'impact des mutuelles sur l'emploi local .....</i>	<i>64</i>
<i>Atouts, faiblesses, opportunités, menaces .....</i>	<i>68</i>
<i>Références bibliographiques .....</i>	<i>77</i>
<i>Définitions.....</i>	<i>80</i>

## Table des illustrations

Illustration 1 – Niort, une grande aire urbaine en contact avec les espaces périurbains de La Rochelle et Fontenay-le-Comte.....	6
Illustration 2 – D'une croissance migratoire nulle dans les années 1990 à +0,65 % par an dans les années 2000.....	8
Illustration 3 – Un solde migratoire fort partout, sauf dans la zone métropolitaine.....	9
Illustration 4 – Forte croissance à l'est de l'aire urbaine.....	10
Illustration 5 – L'aire de Niort, une attractivité de proximité.....	12
Illustration 6 – Les flux à destination des espaces périurbains en hausse, principalement alimentés par les nouveaux venus sur le territoire.....	14
Illustration 7 – À partir de 23 ans, de nombreux actifs entrent sur le territoire.....	16
Illustration 8 – Les seniors seraient beaucoup plus nombreux en 2035.....	18
Illustration 9 – L'aire de Niort gagnerait des habitants à presque tous les âges.....	19
Illustration 10 – Les nouveaux arrivants dans l'aire niortaise sont très qualifiés.....	20
Illustration 11 – Les plus hauts revenus au centre de l'aire.....	22
Illustration 12 – Quelques poches de pauvreté urbaine à Niort, malgré de hauts revenus.....	23
Illustration 13 – Grande variété d'équipements au centre de l'aire et sur l'axe Niort–Saint-Maixent-l'École.....	25
Illustration 14 – Un territoire très protégé par les directives européennes.....	27
Illustration 15 – Davantage de logements très récents ou très anciens.....	29
Illustration 16 – L'année 2007 marque un coup d'arrêt dans la délivrance de permis de construire.....	30
Illustration 17 – Trois communes concentrent plus de trois quarts des emplois.....	33
Illustration 18 – Niort et La Crèche, pivots des migrations pendulaires.....	34
Illustration 19 – Près de 25 000 habitants résident et travaillent dans la zone métropolitaine.....	35
Illustration 20 – 7 300 navettes quotidiennes avec le sud des Deux-Sèvres.....	35
Illustration 21 – Les Niortais utilisent davantage de transports polluants.....	37
Illustration 22 – La population active augmenterait beaucoup moins que la population inactive.....	38
Illustration 23 – Mutuelles très spécifiques, ainsi que les activités scientifiques, l'informatique et la fabrication d'équipements électriques.....	41
Illustration 24 – Entre 2009 et 2011, l'aire urbaine attire de nombreux établissements industriels et de construction.....	43
Illustration 25 – Prépondérance du tourisme d'affaire presque toute l'année.....	45
Illustration 26 – En 2012, le choc du marché de l'emploi de 2008-2009 est résorbé et la demande d'emploi évolue à nouveau comme dans le référentiel.....	46
Illustration 27 – Le chômage de la zone d'emploi de Niort est bas, mais augmente, comme ailleurs.....	47
Illustration 28 – Entre 2007 et 2010, le commerce, le secteur des transports souffrent de deux liquidations importantes.....	49
Illustration 29 – Fort gain de spécificité dans la conception-recherche.....	51
Illustration 30 – Boom des emplois de conception-recherche au détriment des prestations intellectuelles.....	53
Illustration 31 – 49 % des PME de services intellectuels innovent.....	54
Illustration 32 – Entre 1999 et 2009, le nombre de cadres explose.....	55
Illustration A1 – Domicile-travail : l'aire de Niort au centre d'un réseau régional polycentrique.....	59
Illustration A2 – Transferts d'établissement : Niort au centre d'un petit réseau régional.....	60
Illustration A3 – Migrations résidentielles : Niort dans un réseau suprarégional d'aires.....	61
Illustration A4 – Migrations étudiantes : Niort dans un réseau suprarégional d'aires urbaines.....	62
Illustration A5 – Plus de 16 000 postes générés par la présence des sièges de mutuelles dans l'aire urbaine de Niort.....	65
Illustration B1 – Un référentiel de onze aires, adapté à l'étude.....	70
Illustration B2 – Une zone centrale et quatre zones périphériques.....	72

## *L'aire urbaine de Niort, une réelle attractivité à cultiver*

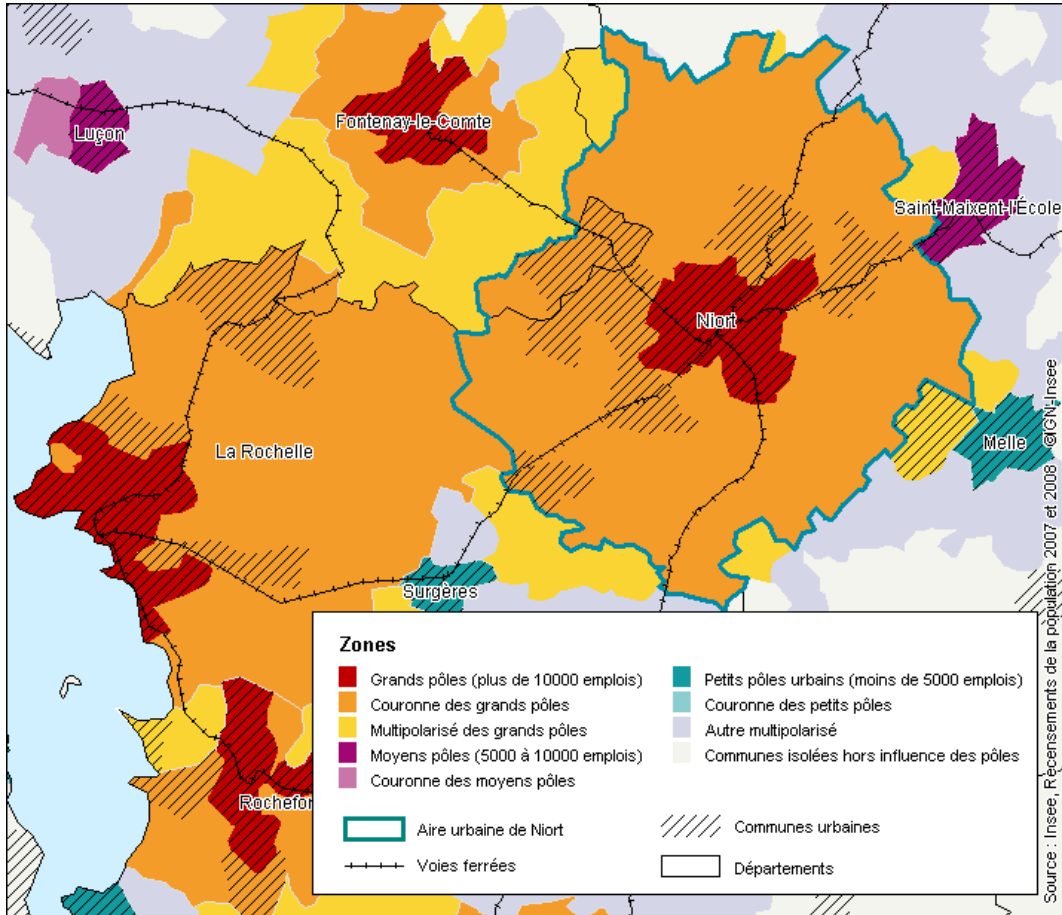
*L'aire urbaine de Niort, au cœur du Poitou-Charentes, attire population et entreprises. L'aire est largement tributaire de quatre mutuelles d'assurance, dont Niort est le berceau. Démographie et économie ont rebondi dans les années 2000, après une décennie plus morne. Le cadre de vie est agréable, mais sept touristes sur dix sont là pour affaires. Le chômage y est faible et le niveau de vie élevé, malgré des salaires que l'on pourrait espérer plus élevés. Les perspectives démographiques pour l'avenir sont prometteuses : le territoire continuerait de gagner des jeunes et des actifs. De fait, bien qu'en proie au vieillissement, il serait moins marqué dans le Niortais qu'ailleurs.*

### *Niort, une grande aire urbaine entre Poitiers et La Rochelle*

En 2010, 151 250 personnes résident dans l'aire urbaine de Niort (*voir définitions*). L'aire est composée de 77 communes, dont 3 en Vendée. La communauté d'agglomération de Niort est entièrement incluse dans l'aire urbaine de Niort. Au total, l'aire urbaine recouvre tout ou partie de neuf établissements publics de coopération intercommunale. Préfecture des Deux-Sèvres, Niort se trouve sur l'axe Poitiers-La Rochelle. Les aires urbaines de Niort et de La Rochelle sont limitrophes. L'aire niortaise partage, avec l'aire de La Rochelle et celle de Fontenay-le-Comte, une zone d'influence multipolarisée au sud du département de la Vendée (*Illustration 1*). L'aire urbaine de Niort forme, avec les aires voisines de Fontenay-le-Comte et La Rochelle, un espace sous influence largement périurbaine, à cheval sur les départements de Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vendée. Les communes y sont toutes polarisées par un ou plusieurs grands pôles, offrant plus de 10 000 emplois (*voir définitions*). Ce continuum sous influence périurbaine s'étend également au sud de La Rochelle sur tout le littoral et jusqu'à Saintes, Cognac et, dans une moindre mesure, Angoulême. Cette configuration régionale est tout à fait atypique : dans la plupart des régions, une grande aire urbaine domine largement les autres aires. L'axe La Rochelle-Niort-Poitiers est la colonne vertébrale des réseaux ou sous-réseaux picto-charentais constitués par les déplacements de populations (migrations pendulaires, résidentielles ou d'étude). Les échanges de population avec les aires de La Rochelle et Fontenay-le-Comte sont importants, au bénéfice de l'aire de Niort. L'aire niortaise entretient également d'importantes relations démographiques avec l'aire de Poitiers, à l'Est ; notamment, de nombreux jeunes niortais y déménagent pour leurs études.

### Illustration 1 – Niort, une grande aire urbaine en contact avec les espaces périurbains de La Rochelle et Fontenay-le-Comte

Zonage en aires urbaines, unités urbaines et territoire d'étude



En Poitou-Charentes, les quatre aires principales, Poitiers, Angoulême, La Rochelle et Niort, structurent donc un territoire fortement polycentrique. Ce système particulier offre à Niort un rôle de centre de réseau pour les déplacements domicile-travail. Niort polarise essentiellement des navettes de et vers Saint-Maixent-l'École, La Rochelle, Fontenay-le-Comte, Poitiers. Le nord du département fonctionne dans un réseau différent, tourné vers Angers et Nantes.

Les aires urbaines de métropole sont réparties en six réseaux de migrations résidentielles : Niort et le réseau picto-charentais font partie d'un réseau central, couvrant à peu près les régions Centre, Poitou-Charentes, Auvergne et Limousin. Au jeu des déménagements, l'aire urbaine de Niort est bénéficiaire de la plupart des autres aires de ce réseau. La seule exception notable est l'aire de Poitiers, vers laquelle déménagent, notamment, les jeunes Niortais à l'entrée dans les études supérieures.

Du fait de leur spécificité, les migrations étudiantes font l'objet d'un réseau spécifique. Le sous-réseau picto-charentais appartient là au réseau couvrant le sud-ouest de la France, soit, peu ou prou, les régions Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées. L'aire de Niort est, dans ce réseau, essentiellement dépendante des autres grandes aires où l'offre d'études supérieures est plus importante.



Ces réseaux d'aires urbaines, considérés ensemble, forment un réseau interurbain sur la moitié nord de la région Poitou-Charentes, tel que décrit par la Datar. Niort, de par sa position, y joue un rôle central, faisant le lien entre le système urbain local des grandes aires de Poitiers et Châtellerauld, d'une part, et celui des grandes aires de La Rochelle et Rochefort d'autre part (*Bibliographie [1]* et « *Dans quels réseaux de ville se situe Niort ?* », annexes).

Tout près du Marais poitevin, à moins de 100 kilomètres de l'océan Atlantique, proche des universités de Poitiers et de La Rochelle, et jouissant d'un tissu économique propice à une faible précarité de ses habitants, Niort a tous les atouts d'une grande aire urbaine dynamique et attractive (*voir définitions*). Il lui manque pourtant une visibilité nationale, qui pourrait conforter son dynamisme récent dans la durée.

### ***La sixième grande aire la plus périurbaine de France***

L'unité urbaine de Niort (*voir définitions*) forme le pôle autour duquel s'articule le fonctionnement économique et démographique de l'aire. Elle comprend les communes de Niort, Aiffres, Chauray et Bessines. 70 100 personnes y résident en 2010, soit 46 % de la population totale de l'aire urbaine. C'est très peu : le référentiel (*voir méthodologie*), pourtant construit notamment sur ce critère de faible concentration de population dans le pôle, compte en moyenne 60 % de population dans les pôles urbains. Il n'y a que sept aires où le ratio est inférieur à 46 %, en France, dont seulement cinq grandes aires (sur 241 grandes aires). L'aire de Niort est bien plus peuplée que ces autres aires très périurbaines.

Le phénomène, sous l'effet de la périurbanisation, s'est accru depuis 1999, où la moitié de la population vivait dans le pôle. C'est le faible peuplement du pôle, plus que le fort peuplement de la couronne périurbaine, qui explique ce grand poids des communes périurbaines dans l'aire. En 2009, plus de 37 % des terres du pôle sont arables, presque deux fois plus que dans le référentiel. Personne n'habite sur ces terres. La densité du pôle est donc relativement faible : 575 habitants/km<sup>2</sup>, contre 658 h/km<sup>2</sup> dans le référentiel. Dans une moindre mesure, la couronne également est moins dense que le référentiel (65 h/km<sup>2</sup> contre 67 h/km<sup>2</sup> dans le référentiel), principalement parce que les communes urbaines de la couronne sont peu denses.

En effet, la couronne périurbaine de l'aire niortaise compte 9 communes urbaines, réparties en 7 unités urbaines (*Illustration 1*). Les 64 autres communes sont rurales : plus du tiers des habitants de l'aire y vit. Les communes rurales sont plus densément peuplées que dans le référentiel : 55 h/km<sup>2</sup>, contre 50 dans le référentiel, en 2009. Mais, à l'inverse, les communes urbaines le sont beaucoup moins : 260 h/km<sup>2</sup> en moyenne, contre 411 h/km<sup>2</sup> dans le référentiel.

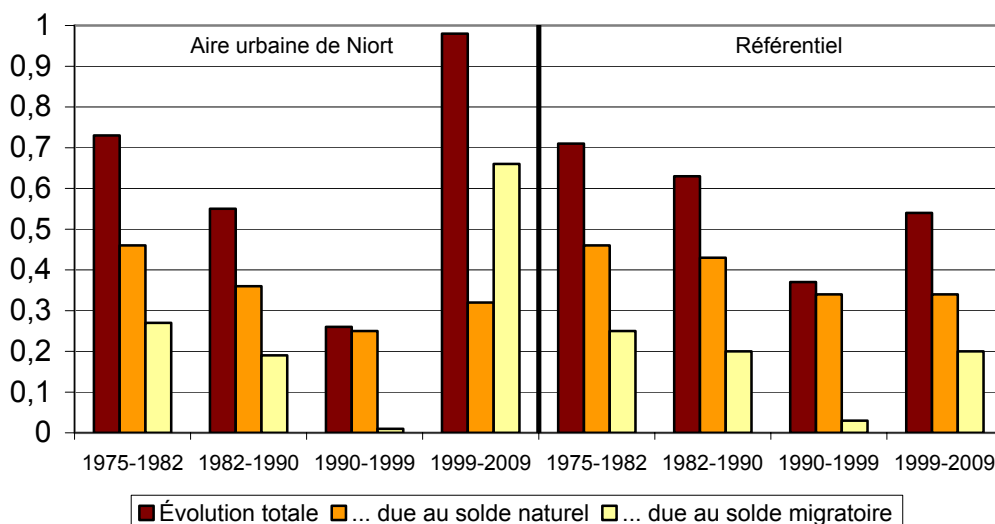
Cette répartition diffuse de la population pose nécessairement des questions en terme de transport, d'infrastructures, d'offre de services de proximité, d'artificialisation du territoire.

### Depuis dix ans, un important rebond démographique porté par les migrations

L'aire urbaine a gagné 14 000 habitants en dix ans. Avec un gain de +10,2 % d'habitants entre 1999 et 2009, la dynamique démographique de l'aire urbaine ne fait aucun doute : dans le même temps, la population du référentiel n'a augmenté que de +5,6 %. Ce dynamisme est commun à d'autres grandes aires de la région (Poitiers, La Rochelle) et s'inscrit plus largement en cohérence avec les dynamiques observées sur la France entière (sud, ouest et grandes villes attractifs, au détriment du centre et du nord-est). Ce dynamisme est relativement récent : sur longue période, depuis 1962, le référentiel a davantage gagné de population que l'aire de Niort.

#### Illustration 2 – D'une croissance migratoire nulle dans les années 1990 à +0,65 % par an dans les années 2000

Évolution de la population sur l'aire urbaine de Niort et dans le référentiel sur les périodes intercensitaires de 1975 à 2009



Sources : Insee, Recensements de la population 1975 à 1990 dénombrements - Recensements de la population 1999 et 2009, exploitations principales - État civil.

Note de lecture : Entre 1990 et 1999, la population a augmenté d'environ +0,26 % par an dans l'aire urbaine, presque exclusivement grâce au nombre plus élevé de naissances que de décès. Sur la même période, dans le référentiel, la population a augmenté de +0,37 % par an.

Si toutes les zones du territoire gagnent de la population, le cœur métropolitain est, de loin, la zone qui en gagne le moins : +0,29 % par an entre 1999 et 2009 (Illustration 3). Sur cette zone, la croissance est presque intégralement due au solde naturel (voir définitions). L'apport migratoire apparent y est insignifiant. Ce constat est cohérent avec le processus de périurbanisation : les zones périphériques, moins denses en logements, offrent plus d'espace et des prix plus attractifs pour les nouveaux arrivants sur le territoire, ainsi que pour les jeunes actifs aux débuts d'une vie de famille.



**Illustration 3 – Un solde migratoire fort partout, sauf dans la zone métropolitaine**

Taux de croissance annuels par zone et par cause, entre 1999 et 2009

	Taux annuel de croissance	dont solde naturel	dont solde apparent des entrées-sorties
Zone métropolitaine	0,29%	0,27%	0,02%
Zone de Champdeniers-St-Denis	1,65%	0,29%	1,37%
Zone de La Crèche	2,11%	0,63%	1,48%
Zone de Mauzé-sur-le-Mignon	1,30%	0,17%	1,13%
Zone de Prahecq	1,76%	0,47%	1,29%
Aire urbaine	0,98%	0,32%	0,66%
Référentiel	0,54%	0,34%	0,20%

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009, exploitations principales.

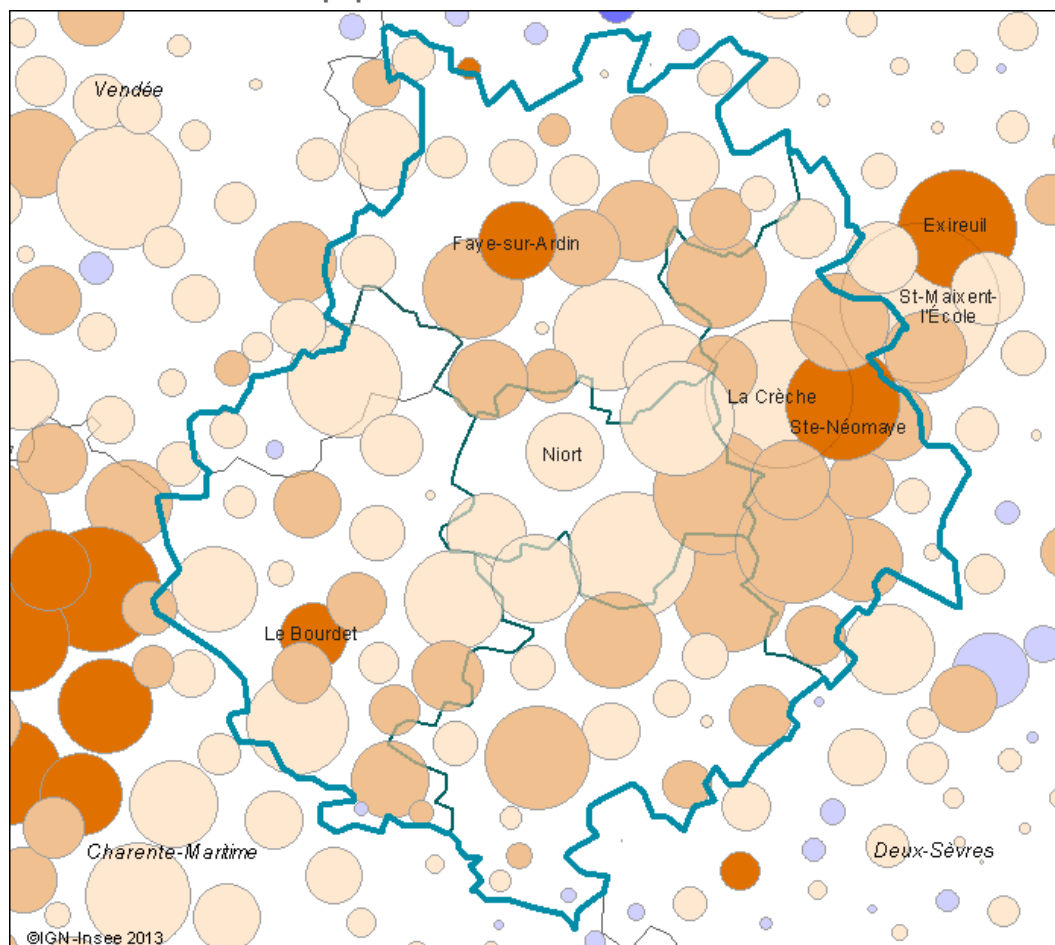
Note de lecture : La population de la zone métropolitaine a augmenté de 0,29 % par an entre 1999 et 2009. La croissance due au solde naturel est de 0,27 %. En raison d'arrondis, la somme de deux colonnes peut être légèrement différente du résultat affiché.

Entre 1999 et 2009, les deux-tiers du gain de population sont dus au solde apparent des entrées-sorties (*voir définitions*). C'est beaucoup : dans le référentiel, les migrations n'expliquent qu'un gros tiers de la croissance démographique de 1999 à 2009. Cette période correspond à une reprise démographique : dans les années 1990, l'attractivité du territoire était quasiment nulle (+0,01 % annuels), de même que dans le référentiel (*Illustration 2*). On peut donc s'interroger sur la pérennité de cette attractivité soudaine, éventuellement liée au « boom » de certains secteurs dans à la fin des années 1990. L'offre d'emplois a augmenté de façon importante sur le territoire dans les années 2000. Il s'agit, notamment, de la mise en place de nouvelles structures d'appui aux assurances implantées sur le territoire. L'importance croissante des technologies de l'information a pu jouer un rôle déterminant. Il faut garder à l'esprit ce contexte atypique au moment d'aborder les projections de population par *prolongations de tendances*. Ces projections sont très favorables pour le territoire (*voir ci-dessous*). Si l'actuelle attractivité repose sur une croissance d'emplois forte mais ponctuelle dans un domaine précis, sa pérennité peut être incertaine. Mettre en valeur les nombreux atouts du territoire et stimuler son attractivité devient un enjeu d'avenir pour l'aire urbaine de Niort.

La commune de Niort, elle, ne croît presque pas : +0,04 % par an, malgré un solde apparent des entrées-sorties défavorable (-0,17 %). Comme on l'a vu, le pôle de l'aire est peu dense, ce qui explique la faible part de la population du territoire qui y vit. Dans le référentiel, les communes-centres sont plus denses (1 216 h/km<sup>2</sup>) et perdent de la population (en moyenne -0,20 % par an). Deux phénomènes sont à l'œuvre : d'une part, la périurbanisation, qui éloigne les populations des centres urbains fournissant les emplois. D'autre part, la diminution de la taille des ménages, pour des raisons démographiques et/ou sociales, sans induire nécessairement une diminution de la taille des logements. À nombre de logements constant, la tendance naturelle est à une diminution de la population ; or, dans les zones les plus denses, il est difficile de construire de nouveaux logements en grand nombre. La population des zones denses n'augmente pas, voire diminue.

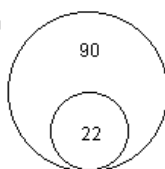
**Illustration 4 – Forte croissance à l'est de l'aire urbaine**

Évolution annuelle de la population communale entre 1999 et 2009



**Évolution de la population en %**

- 4 et plus
- de 2 à moins de 4
- de 0 à moins de 2
- de -2 à moins de 0
- moins de -2



Évolution annuelle moyenne (en nombre d'habitants)

- Aire urbaine de Niort
- Zones de l'aire urbaine
- Départements

Source : Recensements de la population 1999 et 2009, exploitations principales

Note de lecture : Seules trois communes de l'aire ont perdu de la population entre 1999 et 2009. En nombre d'habitants, cette perte est très légère. La commune de Niort a connu une croissance de sa population comprise entre 0 et 2 % annuels. Elle a gagné en moyenne 22 habitants par an.

La croissance sur la commune limitrophe de Saint-Maixent-l'École pourrait être essentiellement due à un changement de méthodologie du recensement entre 1999 et 2009.

La zone de La Crèche est la zone qui gagne le plus d'habitants (+2,11 % par an). L'apport migratoire y est très élevé. Le solde naturel contribue également à plus du quart de cette croissance (*Illustrations 3 et 4*). Viennent ensuite les zones de Prahecq (+1,76 % par an) et Champdeniers-Saint-Denis (+1,65 % par an). Toutes deux sont portées par un fort apport migratoire et un solde naturel positif. La zone de Mauzé-sur-le-Mignon, enfin, bénéficie d'une croissance démographique forte (+1,30 % par an), mais moindre que dans les trois autres zones périphériques. L'apport migratoire y est aussi très élevé, mais le solde naturel y est le plus faible de l'aire urbaine, quoique positif. Cela s'explique par la présence plus importante de personnes âgées : un quart de la population de la zone de Mauzé a plus de 60 ans, contre environ un cinquième dans les trois autres zones périphériques.

La faiblesse (relative) du solde naturel dans les zones de Niort et Mauzé-sur-le-Mignon s'explique donc par leur moindre jeunesse : l'indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans ou plus) de ces deux zones est de 1,5. Il est de 1,7 dans la zone de Champdeniers-Saint-Denis et dépasse 2 dans les zones de Prahecq et La Crèche. En effet, la structure par âge de la population explique le solde naturel : une forte part de personnes âgées dans la population implique un nombre élevé de décès. À l'inverse, une forte part d'adultes en âge d'avoir des enfants implique un nombre élevé de naissances. C'est pourquoi la hausse des migrations entre 1999 et 2009 a conduit à une hausse du solde naturel : les migrations à destination de l'aire urbaine de Niort concernent en grande partie de jeunes adultes en âge d'avoir des enfants. Cette population s'installe en périphérie de l'aire, avec une préférence pour les communes à l'est de Niort.

En 2009, 1 720 enfants sont nés dans l'aire urbaine, 1 320 personnes qui y résidaient y sont décédées.

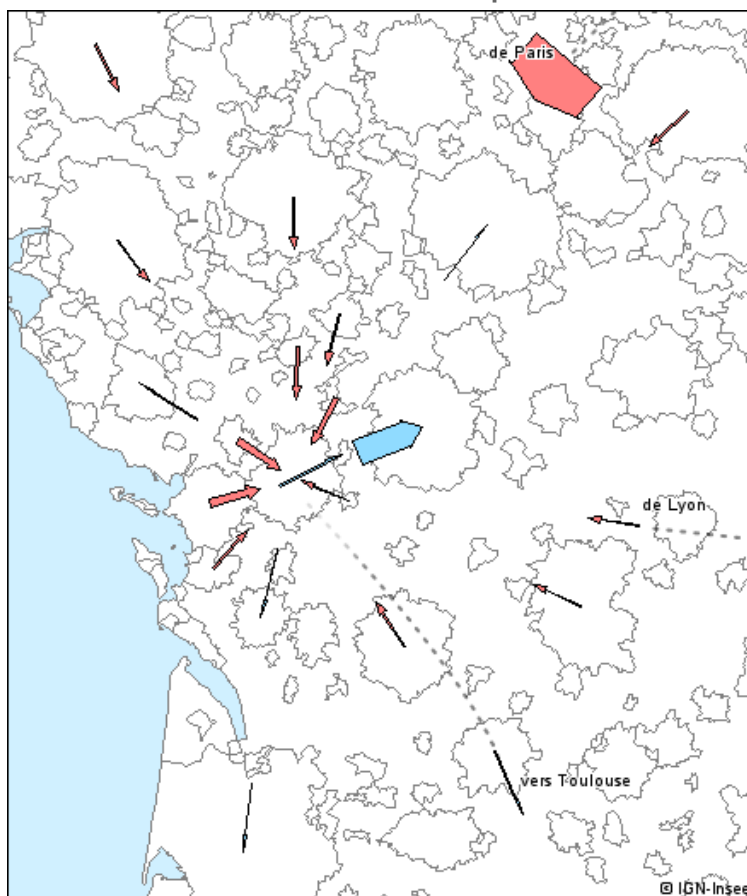
Si le dynamisme naturel et migratoire du territoire perdure, et sous certaines hypothèses raisonnables sur l'augmentation de l'espérance de vie, entre 176 000 et 192 000 personnes habiteraient dans l'aire urbaine de Niort en 2035, selon les hypothèses choisies. Selon le scénario central, il y en aurait 184 000, soit +18 % par rapport à 2009. La hausse serait moitié moindre dans le référentiel.

### ***De nombreuses arrivées depuis Paris et les aires voisines... et des départs pour l'aire de Poitiers***

En 2008, 20 530 personnes résident dans l'aire urbaine de Niort alors qu'elles n'y résidaient pas en 2003. Les arrivants sur le territoire de l'aire urbaine sont originaires de l'aire urbaine de Paris (c'est-à-dire l'Île-de-France et un certain nombre de communes alentour) et des territoires voisins. Entre 2003 et 2008, plus de 8 200 personnes s'installent dans l'aire urbaine de Niort depuis le reste de la région Poitou-Charentes, et près de 2 300 depuis le reste de la région des Pays de la Loire.

### Illustration 5 – L'aire de Niort, une attractivité de proximité

Soldes avec les aires de France métropolitaine entre 2003 et 2008



Source : Recensement de la population 2008, exploitation principale

Note de lecture : seuls sont représentés les soldes impliquant un volume d'échanges supérieur à 250 individus.

Mais il en part autant vers le Poitou-Charentes : l'aire urbaine ne gagne pas de population avec ces flux de et vers le reste de la région. Il n'en part que 2 000 vers les Pays de la Loire : l'aire niortaise y gagne un peu de population. En fin de compte, l'aire urbaine de Niort ne perd de population qu'au bénéfice de deux régions : l'Aquitaine et Midi-Pyrénées (respectivement -111 et -68 habitants). Les flux sont à l'équilibre avec la Franche-Comté. Les gains de population les plus forts proviennent du quart nord-ouest de la France, largement dominé par l'Île-de-France, et de la région Rhône-Alpes. On n'étudie par la suite que l'origine des arrivants qui vivaient dans une aire urbaine : ils représentent une grande majorité des mouvements. En France, 85 % de la population réside dans une aire urbaine (*Bibliographie [2]*).

Entre 2003 et 2008 (voir méthodologie « *Les migrations résidentielles dans le recensement de la population* »), l'aire urbaine de Niort a gagné 2 200 habitants en provenance de l'aire parisienne, c'est-à-dire qu'il est entré dans le territoire 2 200 habitants de plus qu'il n'en est parti. C'est sans surprise le premier flux entrant dans l'aire (*Illustration 5*), car près d'un Français sur cinq réside dans l'aire urbaine de Paris. Ces entrants, très nombreux pour l'aire urbaine de Niort (1 sur 10), ne soulignent pourtant pas une attractivité particulière vis-à-vis de la capitale : l'aire urbaine de Paris ne perd que 0,2 ‰ de sa population au bénéfice de Niort. D'autres flux, moins importants en valeur, sont davantage dus à l'attractivité niortaise.

Ainsi, le territoire a gagné, en 5 ans, quelques 210 habitants en provenance de l'aire urbaine de La Rochelle. Rapporté à la population de l'aire de La Rochelle, c'est cinq fois plus qu'en provenance de l'aire parisienne (1,0 ‰). Cette attractivité vis-à-vis de La Rochelle est d'autant plus remarquable que La Rochelle est, elle aussi, une aire très attractive et disposant d'une université. Elle gagne près de 1 % de population chaque année, du fait des migrations (*Bibliographie [3]*). Une explication peut être le prix du foncier : il est bien plus élevé autour de La Rochelle qu'autour de Niort (*Bibliographie [4]*)<sup>1</sup>. On constate que l'attractivité de Niort s'exerce dans un périmètre de proximité et à l'égard d'aires de l'ouest de la France : La Rochelle, Fontenay-le-Comte, Parthenay, Bressuire, Thouars, Melle, mais aussi Angers, Nantes, Rennes, Orléans, Angoulême, Limoges. Quoique faibles, les échanges avec l'aire urbaine de Lyon sont également en faveur de Niort.

L'aire urbaine de Niort perd pourtant de la population à destination d'autres aires : Saint-Maixent-l'École, Saintes, Bordeaux, Toulouse, Tours, La Roche-sur-Yon. Le solde est largement négatif avec l'aire urbaine de Poitiers : -690 habitants, au détriment de l'aire urbaine de Niort. C'est un résultat prévisible : Poitiers joue un rôle régional structurant, en tant que préfecture régionale et université. De plus, sa taille et sa proximité, considérés ensemble, font pencher la balance en sa faveur.

### ***Une périurbanisation sans accélération***

Depuis 1999, l'aire urbaine s'est étendue : cela signifie à la fois que l'on vient de plus loin pour travailler au pôle urbain de Niort, et que les actifs occupés à Niort n'hésitent pas à s'installer dans des communes plus éloignées qu'auparavant. Elle s'est également densifiée, c'est-à-dire qu'à périmètre constant, elle compte désormais davantage d'habitants. (*Bibliographie [5]*)

---

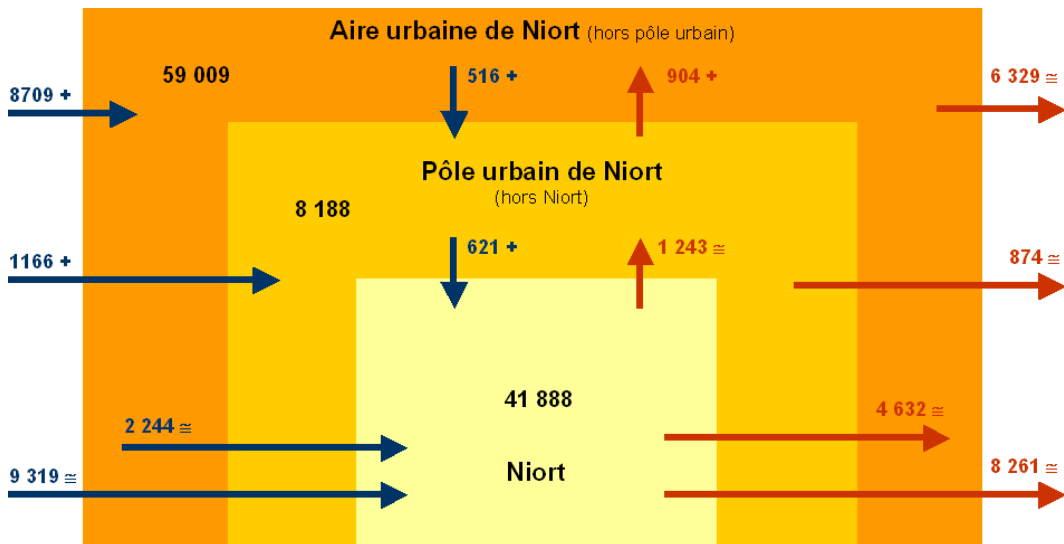
<sup>1</sup> « autour », faute de pouvoir parler d'aire urbaine au sens utilisé dans le présent dossier. La publication du CGDD utilise les contours des anciennes aires urbaines (voir leur carte).

## L'aire urbaine de Niort, une réelle attractivité à cultiver

Comme dans beaucoup d'aires urbaines, l'aire niortaise subit donc un phénomène de périurbanisation : les déménagements du centre vers la périphérie sont plus importants que les déménagements en sens contraire. La périurbanisation s'observe d'abord en s'affranchissant de tout échange avec l'extérieur du territoire. La commune de Niort perd des habitants au profit du reste de l'unité urbaine et au profit de la couronne périurbaine (*Illustration 6*). L'unité urbaine (hors Niort) perd de la population au profit de la couronne périurbaine. Les mobilités internes sont en effet nombreuses. Ainsi, sur les 119 200 habitants de l'aire urbaine qui y vivaient déjà en 2003, 30 700 ont changé de logement, soit 26 %. Parmi eux, la moitié a également changé de commune. Dans le référentiel, le taux de déménagements des résidents stables dans la zone est à peine inférieur (25 %).

### Illustration 6 – Les flux à destination des espaces périurbains en hausse, principalement alimentés par les nouveaux venus sur le territoire

Mouvements de population entre 2003 et 2008 entre les espaces de l'aire urbaine



Sources : Insee, Recensement de la population 2008, exploitation principale, France métropolitaine.

Note de lecture : 41 888 personnes qui résidaient en 2003 à Niort résident toujours à Niort en 2008. 621 personnes qui résidaient en 2003 dans le pôle urbain de Niort (hors Niort) résident à Niort en 2008. Ce flux est en augmentation par rapport au flux observé sur la période 1990-1999 (symbole +). À l'inverse, 1 243 personnes qui résidaient à Niort en 2003 résident dans le pôle urbain de Niort (hors Niort) en 2008. Il n'y a pas d'évolution significative par rapport à la période 1990-1999 (symbole ≃). Les comparaisons sont effectuées par l'étude de taux d'échanges corrigés (en fonction de la durée entre les deux années comparées, incluant des individus ayant quitté puis réintégré la zone, ou l'ayant intégrée puis quittée entre deux recensements)

En revanche, l'attractivité de l'aire urbaine est bénéfique pour l'ensemble du territoire : les trois espaces gagnent de la population en provenance de l'extérieur. Dans la commune de Niort, plus de 18 % des habitants habitaient hors de l'aire urbaine 5 ans auparavant. Comme on l'a déjà souligné, le territoire a bénéficié d'un regain d'attractivité depuis 1999 : on observe donc logiquement que les flux entrants sur le territoire sont en hausse, tandis que les flux sortants sont plus stables. Les flux entrants ont principalement augmenté vers le pôle urbain hors Niort et dans la couronne périurbaine. Les flux sortant de Niort, la ville-centre, n'augmentent pas. Ces migrations résidentielles sont relativement stables depuis 1999. Là encore, la faible densité de la commune explique probablement de moindres incitations au départ. Seul le flux du pôle urbain vers la couronne périurbaine a légèrement augmenté. Tous les autres flux de déconcentration (en direction d'espaces plus éloignés du centre) stagnent. En revanche, les légères hausses des flux de la périphérie vers le pôle, et du pôle vers la ville-centre, sont inhabituelles. La périurbanisation, progressivement, ralentit, peut-être parce qu'elle est déjà très avancée, dans la sixième grande aire la plus périurbaine de France.

Si le rythme diminue, rien ne permet de dire qu'il continuera de diminuer jusqu'à stopper tout à fait. Il faudrait, pour cela, que les préférences de logements des ménages s'accordent avec l'offre de logements dans le centre de l'aire urbaine. « L'estimation d'équations "hédoniques" de loyers ou de prix des logements tend à montrer que les ménages apprécient et valorisent [...] non pas tant la présence d'aménités naturelles (espaces verts) que l'importance de la surface habitable, ce qui laisse penser que le segment correspondant de la demande pourrait en principe être satisfait – au moins en partie – par un habitat collectif et/ou moins excentré si la production correspondante de grands logements y était accrue » (*Bibliographie [6]*).

### ***Nombreux départs de jeunes, compensés par l'afflux d'actifs***

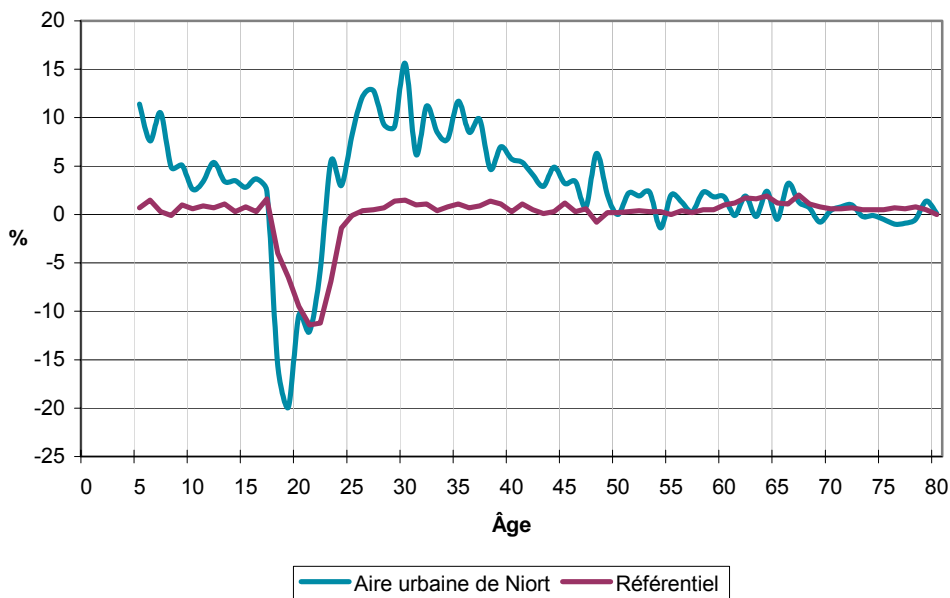
L'aire urbaine de Niort n'est pas attractive à tous les âges. Du fait de sa taille et de sa moindre offre d'études supérieures, une part importante des jeunes adultes la quittent à l'âge des études supérieures. Le solde migratoire est négatif pour les 18-22 ans : entre 2003 et 2008, on estime que le territoire a perdu 865 habitants qui ont, en 2008, entre 18 et 22 ans. Ce pic négatif de départs se produit légèrement plus tôt dans l'aire urbaine de Niort que dans le référentiel, en lien probable avec les offres de formations et études supérieures disponibles ou non à Niort. Le territoire attire des jeunes (2 300), mais moins qu'il n'en part (3 200). En revanche, le territoire redevient très attractif pour les 23 ans et plus, et cette attractivité demeure haute jusqu'au-delà de 40 ans. Cela explique de plus le fort taux de migration positif des enfants et adolescents, qui changent en général de résidence avec leurs parents. (*Illustration 7*)



## L'aire urbaine de Niort, une réelle attractivité à cultiver

La population « perdue » à ces âges est compensée par la population « gagnée » sur les tranches d'âge supérieures. Ainsi, sur la tranche quinquennale suivante, de 23 à 27 ans, le territoire a gagné 900 habitants entre 2003 et 2008, compensant tout à fait la perte représentée par les nombreux départs de la tranche précédente. Les volumes d'échanges sont supérieurs, sur cette tranche : près de 2 500 jeunes sont partis alors que plus de 3 300 jeunes sont arrivés. Le taux de migration demeure ensuite haut pour les actifs, jusqu'au-delà de 40 ans. Le territoire a ainsi gagné, entre 2003 et 2008, quelques 3 000 habitants ayant entre 28 et 44 ans (inclus) en 2008. Si dans le référentiel, les jeunes sont nombreux à partir à l'âge des études, les jeunes actifs sont en revanche peu nombreux à entrer sur le territoire. Cette spécificité niortaise confirme la forte attractivité démographique de l'aire.

### Illustration 7 – À partir de 23 ans, de nombreux actifs entrent sur le territoire Impact des migrations sur 5 ans par âge



Source : Insee, Recensement de la population 2008, exploitation principale

Note de lecture : Le champ est composé des résidents de l'aire urbaine (AU) âgés de 5 à 80 ans, ayant déclaré un lieu de résidence antérieur différent de l'AU (entrants) et des résidents du reste de la France (y compris DOM) ayant déclaré l'AU comme lieu de résidence antérieur. L'âge des individus vaut à la date du recensement. Il peut différer de celui au moment de la migration. La date des migrations (sur la période de 5 ans) est inconnue. Pour calculer l'impact des migrations, le solde migratoire de l'AU avec le reste de la France est rapporté à la population qui aurait été celle de 2008 en l'absence de migrations.

Ces comportements migratoires sont à nuancer selon la zone que l'on considère. La zone métropolitaine est plus encline à retenir/attirer des jeunes (15-24 ans) que les zones périphériques, pour diverses raisons : études, proximité de l'emploi, etc. Ainsi, le taux de migration des jeunes adultes dans la zone métropolitaine de Niort est positif (+4,3 % entre 2003 et 2008) alors qu'il est nettement négatif dans les quatre zones périphériques (de -12,0 % pour la zone de Champdeniers-Saint-Denis à -15,5 % pour la zone de Mauzé-sur-le-Mignon). La zone métropolitaine, en revanche, perd des jeunes actifs (25-39 ans) : fin des études, fondation d'une famille, davantage de revenus, périurbanisation sont des facteurs explicatifs. Entre 2003 et 2008, la zone métropolitaine a perdu en moyenne -5,2 % de cette classe d'âge. Les quatre zones périphériques, en revanche, bénéficient d'un très large apport migratoire de jeunes actifs (+21,8 % pour la zone de Mauzé-sur-le-Mignon, +28,6 % à +29,3 % pour les autres zones).

Cette périurbanisation se confirme lorsque l'on observe les taux de migration des couples<sup>2</sup>. Sur l'ensemble de l'aire urbaine, on observe un gain moyen de 4,5 % de couples entre 2003 et 2008. Ce gain n'est que de 1,5 % dans le référentiel. Une majorité de ces couples ont des enfants : + 1 080 couples avec enfants et + 620 couples sans enfants. Sans surprise, du fait de la périurbanisation, la zone métropolitaine a un taux de migration nette négatif pour les couples (-4,5 %) tandis que les zones périphériques voient affluer plus de couples qu'il n'en part. Là encore, la zone de La Crèche est motrice de cette dynamique.

Par rapport au référentiel, un peu moins de seniors et de jeunes adultes vivent dans l'aire, mais davantage d'enfants et d'adultes entre 30 et 60 ans, qui correspondent notamment aux ménages avec de jeunes enfants.

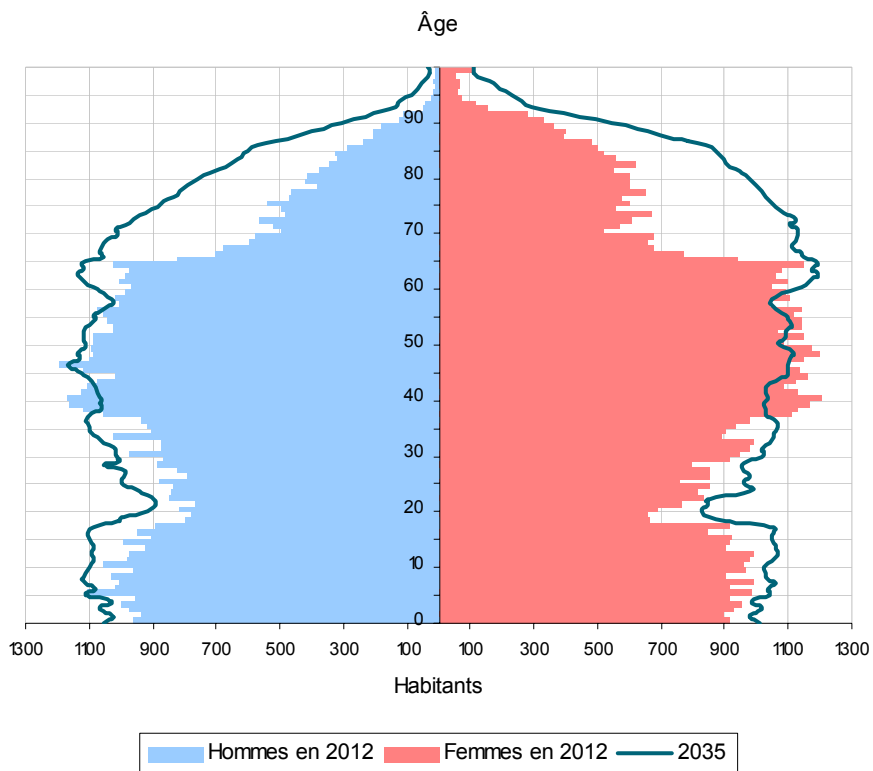
Cette structure de population pourrait considérablement évoluer dans les prochaines décennies (*Illustration 8*). L'amélioration de l'espérance de vie et les forts contingents du baby-boom viendraient gonfler les rangs des seniors. Ainsi, les 65 ans et plus, qui composent 18 % de la population de l'aire niortaise à ce jour, en représenteraient plus du quart en 2035 (27 %). (*voir méthodologie « Les projections de population »*)

Le fort vieillissement de la population concerne l'ensemble de la France métropolitaine. L'aire urbaine de Niort est favorisée : tant que son dynamisme perdure, elle peut espérer voir également les populations des autres âges croître. Seule la classe d'âge de 41 ans à 50 ans serait un peu moins nombreuse, et celle de 51 à 60 ans, presque stable. Le nombre d'enfants, d'adultes, d'adolescents et de jeunes adultes augmenterait fortement, par rapport au référentiel (*Illustration 9*).

---

<sup>2</sup> Sont ici considérés les ménages comprenant un couple et dont la personne de référence a migré au cours de la période.

**Illustration 8 – Les seniors seraient beaucoup plus nombreux en 2035**  
Structure par âge de l'aire urbaine en 2012 et 2035 (projections)



Sources : Insee, Omphale 2010

Note de lecture : En 2012, il y a environ 900 petites filles d'un an dans l'aire urbaine de Niort. Hommes et femmes confondus, les classes d'âge de 37 à 65 ans sont les plus nombreuses (plus ou moins 1 100 femmes et 1 000 hommes pour chaque âge). Au-delà de 70 ans, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes. En 2035, il y aurait environ 900 hommes de 75 ans, contre 500 en 2012.

Pour les près de 15 000 seniors (plus de 70 ans) en plus que compterait l'aire urbaine en 2035, l'enjeu concerne l'accès à des services de proximité. Le risque consiste à ne pas savoir accompagner la forte croissance du nombre de personnes âgées dépendantes. La question est d'autant plus importante dans un territoire où la population est faiblement concentrée.

**Illustration 9 – L'aire de Niort gagnerait des habitants à presque tous les âges**  
 Projections de population entre 2012 et 2035 dans l'aire et dans le référentiel,  
 par classe d'âge

Âge révolu	Population AU Niort		Évolution		Référentiel
	2012	2035	valeur	%	évolution %
0 à 11	23 280	25 220	1 940	8,3	-1,4
12 à 17	11 120	12 820	1 700	15,3	2,8
18 à 23	9 270	10 850	1 580	17,0	1,1
24 à 30	12 020	13 980	1 960	16,3	2,3
31 à 40	20 310	21 130	820	4,0	-1,7
41 à 50	22 340	21 910	-430	-1,9	-9,7
51 à 60	21 320	21 520	200	0,9	-10,6
61 à 70	16 470	22 400	5 930	36,0	19,2
71 à 80	10 790	18 950	8 160	75,6	57,8
Plus de 80 ans	8 580	15 340	6 760	78,8	78,7
<b>Total</b>	<b>155 500</b>	<b>184 120</b>	<b>28 620</b>	<b>18,4</b>	<b>7,9</b>

Sources : Insee, Omphale 2010

Note de lecture : En 2035, 25 220 enfants de 0 à 11 ans habiteraient l'aire urbaine de Niort, soit 1 940 de plus qu'en 2012. Cette évolution de +8,3 % est bien supérieure à l'évolution du nombre de 0-11 ans dans le référentiel (-1,4 %). Les valeurs sont arrondies à la dizaine. Les totaux sont la somme des valeurs arrondies. Les pourcentages sont calculés à partir des valeurs exactes.

**L'aire urbaine attire une population hautement qualifiée**

L'aire urbaine de Niort compte une part un peu moins importante de population scolarisée que le référentiel. On le comprend notamment par l'absence d'une offre importante de formations du cycle supérieur dans l'aire urbaine. 8 % de la population stable de l'aire<sup>3</sup> est scolarisée, contre 9 % de la population stable dans les aires urbaines du référentiel<sup>4</sup>. Les nouveaux arrivants sont également plus souvent scolarisés dans le référentiel (16 %) que dans l'aire urbaine (14 %). Les nouveaux arrivants sont plus souvent scolarisés que les stables pour au moins deux raisons : dans les nouveaux arrivants, il y a plus d'élèves (jeunes enfants, étudiants) et il y a moins de personnes âgées, propriétaires, etc., qui sont des personnes très souvent non scolarisées. Par ailleurs, les nouveaux arrivants sur la période sont davantage des actifs (en emploi ou au chômage). 65 % des nouveaux arrivants ont un emploi en 2008, dans l'aire de Niort ; seuls 59 % sont dans ce cas dans le référentiel. La part de chômeurs est identique : 10 % des nouveaux arrivants, à Niort comme dans le référentiel. Ils ont pu déménager pour un emploi, puis le perdre, ou quitter leur emploi pour déménager. C'est un cas fréquent lorsqu'un couple déménage : souvent, seul l'un des membres du couple a une promesse d'emploi dans l'aire d'arrivée. L'autre doit s'adapter une fois sur place. Les inactifs, en revanche, sont plus nombreux dans les nouveaux arrivants que dans le référentiel (31 % contre 26 %).

<sup>3</sup> Population réduite à ceux n'ayant ni quitté ni rejoint l'aire entre 2003 et 2008.

<sup>4</sup> On considère bien ici les stables pour chaque aire du référentiel. Un individu ayant déménagé d'une aire du référentiel à une autre aire du référentiel est stable dans le référentiel, mais non dans son aire. On le considère ici comme nouvel arrivant (dans son aire de résidence).

Les populations très diplômées sont plus mobiles que les moins diplômées : 43 % de nouveaux arrivants non scolarisés de l'aire niortaise sont diplômés du supérieur, contre 19 % des stables (*Illustration 10*). Les nouveaux arrivants de l'aire niortaise sont, pourtant, encore plus diplômés : dans le référentiel, seuls 39 % des nouveaux arrivants non scolarisés sont diplômés du supérieur. La population stable, quant à elle, n'est que légèrement plus diplômée du supérieur que la population stable dans les aires urbaines du référentiel.

**Illustration 10 – Les nouveaux arrivants dans l'aire niortaise sont très qualifiés**  
**Dernier diplôme obtenu par les résidents non scolarisés**

	Nouveaux arrivants		Stables	
	Réf.	AU Niort	Réf.	AU Niort
<b>Population non scolarisée titulaire</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
d'aucun diplôme ou du CEP	16	14	31	31
du BEPC	6	5	7	6
d'un CAP ou d'un BEP	21	21	28	27
d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel	19	18	15	15
d'un diplôme de l'enseignement supérieur court	18	20	11	11
d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	21	23	8	9

Source et champ : Insee, Recensement de la population 2008

Note de lecture : 16 % des nouveaux arrivants dans le référentiel, non scolarisés, ne sont titulaires d'aucun diplôme ou du seul CEP. 11 % de la population non scolarisée n'ayant pas déménagé hors de son aire urbaine est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur court, dans le référentiel comme dans l'aire urbaine de Niort.

Les nouveaux arrivants sur le territoire s'installent davantage dans le centre de l'aire urbaine ou dans les lointaines périphéries. L'installation dans les lointaines périphéries est souvent consécutive de déménagements de proximité. L'installation dans le centre de l'aire urbaine, en revanche, correspond à deux types de population : les nouveaux arrivants très diplômés, d'une part, qui occupent souvent des postes de catégories socioprofessionnelles élevées (*voir définitions*) ; d'autre part, les jeunes qui ne quittent pas le territoire. En effet, les catégories sociales les plus élevées (cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires) sont plus présentes au centre de l'aire urbaine ; à l'inverse, les catégories sociales les moins élevées se retrouvent davantage en périphérie (ouvriers, agriculteurs). Quant aux jeunes, ils s'y installent pour suivre des formations d'enseignement supérieur court ou pour un premier emploi. Souvent moins mobiles<sup>5</sup>, plus locataires et plus précaires que leurs aînés, les jeunes privilégient la proximité de l'emploi.

<sup>5</sup> On parle ici de la mobilité quotidienne, liée à la détention d'un permis de conduire et possession d'une voiture.

### ***Un territoire de hauts revenus en hausse, fort d'une précarité urbaine peu marquée***

En général, les professions et catégories socioprofessionnelles les plus élevées sont aussi celles qui ont en moyenne les revenus les plus élevés. C'est pourquoi les revenus sont plus élevés dans les communes les plus proches du pôle métropolitain (*Illustration 11*). Néanmoins, c'est à la périphérie de l'aire que les revenus ont davantage évolué, dans les années 2000. Deux faits l'expliquent : d'une part, si deux revenus augmentent de 100 euros chacun, la hausse, en taux de croissance, sera plus élevée sur le plus faible des deux revenus. Or les revenus initiaux sont plus faibles en périphérie de l'aire. D'autre part, la périurbanisation « pousse » les ménages de plus en plus loin du centre, y compris des ménages plus aisés que ceux qui habitaient les périphéries auparavant. En irriguant de revenus les territoires périphériques, la périurbanisation accentue le taux de croissance des revenus sur les lointaines couronnes.

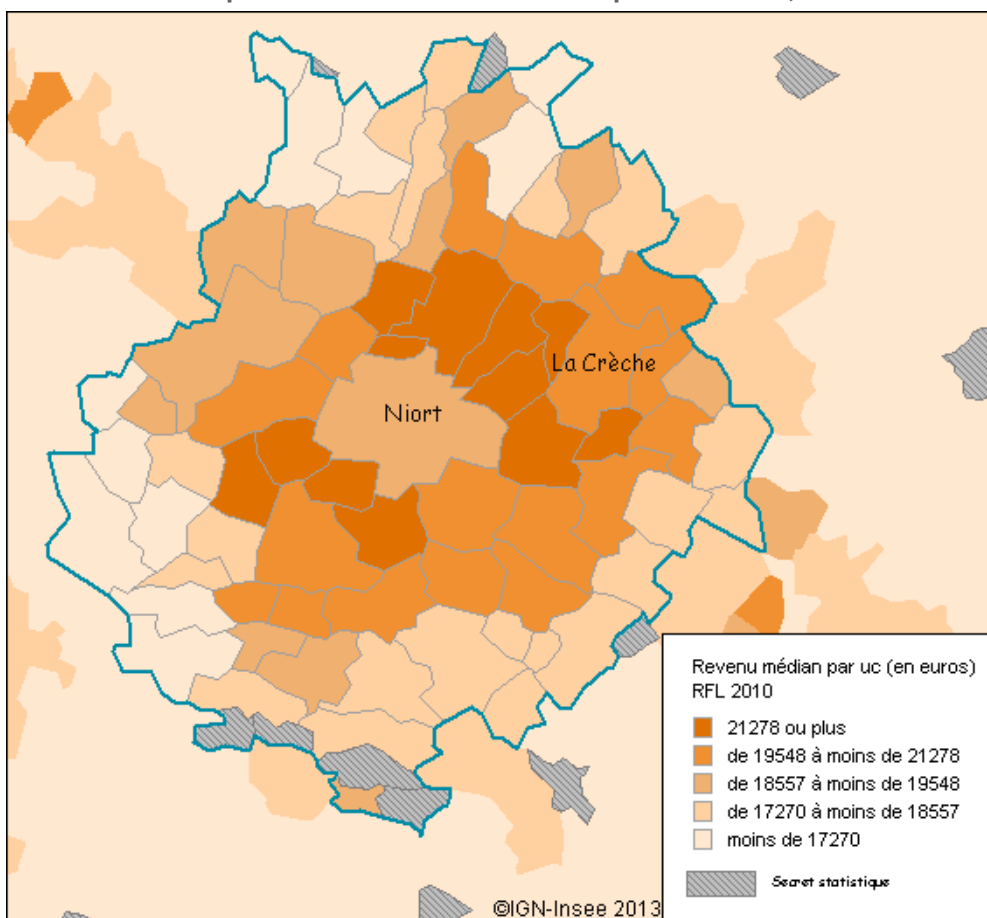
De manière générale, l'aire urbaine jouit d'une bonne dynamique d'évolution des revenus. Entre 2007 et 2009, malgré la crise, le revenu médian sur l'aire urbaine de Niort a augmenté de 2,7 % par an, contre +2,2 % dans le référentiel. On considère le revenu fiscal, c'est-à-dire le revenu avant toute forme de redistribution. Ces revenus sont davantage composés de salaires dans l'aire urbaine que dans le référentiel.

La hausse était plus élevée avant crise : +3,3 % par an entre 2002 et 2007, contre +2,9 % dans le référentiel. Les premier et troisième quartiles augmentent également davantage que dans le référentiel, sur ces deux périodes. Entre 2002 et 2007, la hausse des revenus à Niort est plus élevée que la hausse des revenus dans chacune des aires du référentiel, exceptée celle de Béziers. Mais Béziers était et demeure l'aire urbaine la plus pauvre du référentiel (où il y a à la fois une certaine forme de « retard » à rattraper et une plus grande sensibilité du taux de croissance aux variations en valeur). Au passage de la crise (2007-2009), l'aire de Niort est également en tête de peloton ; seul le revenu médian de l'aire de Bourges augmente autant.

Au contraire de Béziers, où les revenus ont augmenté dans un contexte de relative pauvreté, les revenus dans l'aire de Niort augmentent alors qu'ils sont déjà élevés. Ils y sont également moins inégalitaires que dans le référentiel. En 2010, le revenu médian par unité de consommation (*voir définitions*) dans l'aire urbaine de Niort est de 19 500 euros. Le plus pauvre des 10 % les plus riches déclarent 4,1 fois plus de revenus que le plus riche des 10 % les plus pauvres. Dans le référentiel, les inégalités sont plus importantes : ce rapport interdéciles (*voir définitions*) vaut 5,0. Le revenu médian y est inférieur : 18 700 euros par unité de consommation.

**Illustration 11 – Les plus hauts revenus au centre de l'aire**

Revenu médian par unité de consommation et par commune, en 2010



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2010

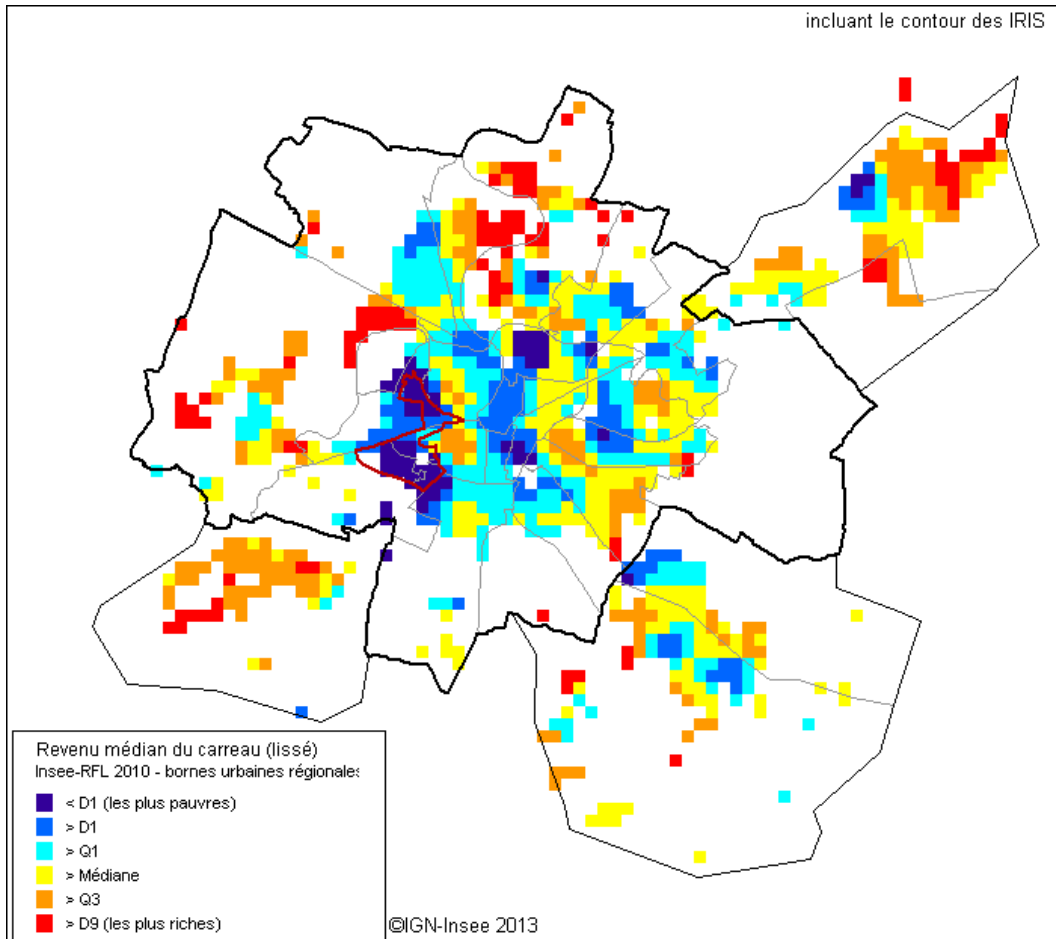
Note de lecture : Dans la commune de La Crèche, le revenu fiscal médian par unité de consommation est compris entre 19 548 euros et 21 278 euros en 2010.

Contrairement au référentiel, le revenu dans la ville de Niort, centre de l'aire urbaine, est relativement élevé. En 2010, il est de 19 000 euros par unité de consommation, pour les quelques 27 700 ménages fiscaux de la ville, contre seulement 16 800 euros dans le référentiel (n'en retenant que les villes centres). Le dernier décile est même plus élevé dans la ville de Niort que dans l'ensemble de l'aire urbaine, situation qui ne se retrouve pas dans le référentiel : +1 900 euros entre Niort et l'ensemble de l'aire, -500 euros entre les villes-centres du référentiel et l'ensemble du référentiel. En creux, cela signifie que les revenus sont répartis de façon plus homogènes sur l'aire urbaine que dans le référentiel, entre centre et périphéries. Les individus les plus riches ne désertent pas le pôle de l'aire urbaine, contrairement aux autres aires. Si les riches le sont davantage dans le centre que dans la périphérie (à Niort, mais pas ailleurs), les pauvres sont plus pauvres en ville qu'en périphérie, à Niort comme ailleurs.



### Illustration 12 – Quelques poches de pauvreté urbaine à Niort, malgré de hauts revenus

Revenu médian par carreau de 200m par 200m sur l'unité urbaine de Niort



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2010

Note de lecture : le contour rouge indique le périmètre de la ZUS de Tour Chabot - Gavacherie - Clou Bouchet. C'est là que les niveaux de revenus sont les plus faibles, dans l'unité urbaine de Niort. Dans la commune de Bessines (sud-ouest de la carte), au contraire, on trouve surtout des hauts revenus.

Mais les populations urbaines défavorisées sont moins dépourvues que dans le référentiel : les 10 % ayant les revenus les plus bas ont un revenu par unité de consommation de 5 800 euros, soit 1 900 euros de plus que ceux du référentiel. Les villes, par leur densité, concentrent souvent les situations de précarité : les inégalités de revenus y sont donc plus élevées que dans le reste du territoire. Ainsi, le rapport interdéciles des revenus fiscaux par unité de consommation dans la commune de Niort est de 6,6... Mais il est de 8,8 dans le référentiel, malgré le dernier décile peu élevé. Ce résultat atteste de la faible présence de pauvreté urbaine à Niort, par rapport aux villes centres du référentiel.

La ville de Niort comporte pourtant quelques zones de précarité urbaine (*Illustration 12*), et notamment une grande zone urbaine sensible (ZUS). Les revenus y sont plus bas, et certaines populations à risques y habitent. Ce sont des populations en danger plus ou moins immédiat de précarité : familles très nombreuses, familles monoparentales (*voir définitions*), jeunes non diplômés, étrangers, etc. (*Bibliographie [7]*). En sus de son cadre économique favorable, Niort bénéficie peut-être de son faible nombre d'étudiants, qui, lorsqu'ils ne sont pas fiscalement déclarés par leurs parents, sont en général des ménages précaires (on rappelle que le référentiel ne contient pas non plus de villes universitaires). Mais il est aussi possible que les enfants des ménages aisés de l'aire, en études hors du territoire, continuent d'être déclarés dans le foyer de leurs parents, diminuant le revenu du ménage par unité de consommation. La moindre disparité des revenus à Niort peut ainsi avoir de nombreuses origines. Parmi elles, on peut compter la moindre présence de ménages précaires (premier décile plus élevé qu'ailleurs), d'une part ; d'autre part, des ménages aisés qui le seraient moins, peut-être parce que leurs enfants seraient moins enclins à se déclarer dans un foyer fiscal propre (effet à la baisse du neuvième décile).

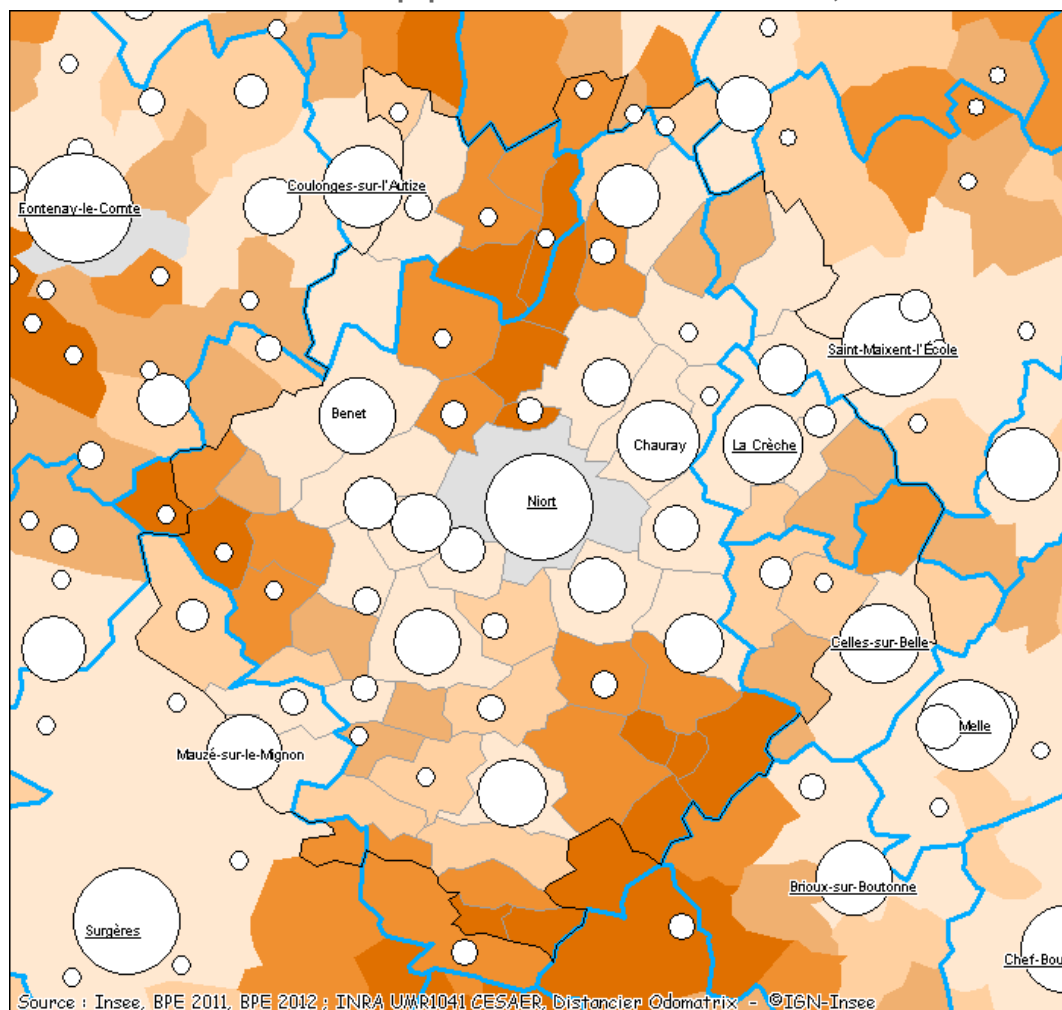
### ***Des équipements inégalement répartis***

La présence d'équipements sur un territoire détermine souvent le choix d'installation de nouveaux arrivants. On souhaite, en général, le plus d'équipements possibles, à la distance la plus faible possible. C'est là encore à proximité du pôle urbain, plus dense, que l'on trouve le plus d'équipements. La commune de Niort est un pôle d'équipement dans toutes les gammes : de proximité (boulanger, école, pharmacie...), intermédiaire (supermarché, collège, garde d'enfants...), supérieure (hypermarché, lycée, maternité...) (*voir méthodologie « Accès aux services et gammes d'équipements »*). C'est également le centre d'un vaste bassin de vie (*voir définitions*) qui s'étend au-delà des contours de l'aire urbaine, sans l'englober entièrement. Le bassin de vie mitoyen de La Crèche est, lui, tout à fait inclus dans l'aire urbaine. Les franges du territoire dépendent de bassins de vie dont le pôle n'est pas dans l'aire urbaine (*Illustration 13*).

Quelques communes sont des pôles de services intermédiaires, c'est-à-dire qu'elles disposent d'une grande variété d'équipements de la gamme intermédiaire. En 2012, outre Niort, il y en a 4 sur l'aire urbaine : La Crèche, Chauray, Mauzé-sur-le-Mignon et Benet (par niveau d'équipement décroissant, sur toutes les gammes). Sur l'ensemble de l'aire urbaine, le temps d'accès en minutes au panier de la gamme de proximité est de 3,1 minutes en moyenne, aller simple, en heures creuses, par la route ; 9,4 minutes pour la gamme intermédiaire et 18,5 minutes pour la gamme supérieure. On considère systématiquement les services les plus proches du domicile des individus, bien qu'ils puissent préférer accéder à des services à proximité de leur lieu de travail. Ces temps d'accès sont supérieurs à ceux observés en moyenne dans le référentiel (respectivement 3,1 minutes, 8,6 minutes, 16,8 minutes). L'offre d'équipements est légèrement inférieure dans l'aire de Niort, et surtout, moins uniformément répartie.

**Illustration 13 – Grande variété d'équipements au centre de l'aire et sur l'axe Niort–Saint-Maixent-l'École**

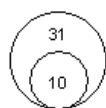
Bassins de vie et diversité d'équipement du territoire en services, en 2011



Accès aux équipements de la gamme intermédiaire

Durée moyenne (en mn)

- 12 ou plus
- de 11 à moins de 12
- de 10 à moins de 11
- de 9 à moins de 10
- moins de 9



Équipements de la gamme intermédiaire en 2011

ville Pôle de services intermédiaires

ville Pôle structurant d'un bassin de vie

■ Présence de tous les équipements

□ Aire urbaine de Niort

□ Bassins de vie

Note de lecture : On raisonne en variété d'équipements, et non en nombre d'établissements présents. On a donc au plus 31 équipements différents par commune. Si c'est le cas, la commune est grisée : cas de Niort, pôle structurant du bassin de vie de Niort.

Mauzé-sur-le-Mignon dispose d'une quinzaine d'équipements de la gamme intermédiaire en 2011. Cette commune est à en moyenne moins de 9 minutes de l'ensemble du panier d'équipements de la gamme intermédiaire. Elle est pôle de services intermédiaires au sein du bassin de vie de Surgères.

La gamme de proximité souffre de quelques manques bien ciblés. Les services de proximité dans le domaine de la santé, notamment, sont répartis moins uniformément que dans le référentiel. Par exemple, seuls 71 % de la population disposent d'un infirmier dans leur commune dans l'aire de Niort, contre 84 % dans le référentiel. De même, 65 % bénéficient d'un chirurgien dentiste dans leur commune, contre 76 % dans le référentiel. La population couverte dans l'aire niortaise est systématiquement inférieure à celle dans le référentiel pour les trois autres services de santé de proximité : médecin omnipraticien, masseur kinésithérapeute, pharmacie. Il en va de même pour les commerces de proximité et quelques services aux particuliers. Le constat est semblable pour la gamme intermédiaire et la gamme supérieure, où la plupart des équipements de la gamme couvrent moins les communes que dans le référentiel. Quelques exceptions à souligner : d'une part, pour la santé, l'importance supérieure des services d'aide aux personnes âgées (47 % de population couverte dans l'aire de Niort, 41 % dans le référentiel), des structures psychiatriques en ambulatoires (38 % contre 30 %) et des audioprothésistes (38 % contre 34 %). D'autre part, les équipements de proximité de sports, loisirs et culture couvrent mieux la population dans l'aire urbaine de Niort que dans le référentiel. Certains équipements intermédiaires de cette catégorie sont également plus présents.

Le caractère très périurbain de l'aire explique en partie ce moindre accès quasi-systématique de la population aux équipements du territoire : une forte proportion de la population habite dans la couronne périurbaine, moins équipée que le pôle, tandis que dans le référentiel, la population est fortement concentrée dans le pôle où sont en général disponibles tous les équipements.

De manière générale, les services sont fortement disponibles sur une bande diagonale du nord-est au sud-ouest du territoire, laissant quelques espaces moins bien pourvus : le sud de la plaine de Courance, malgré la présence d'équipements à Beauvoir-sur-Niort et Prahecq ; le nord de l'aire urbaine, malgré les équipements à Niort et à Coulonges-sur-l'Autize. Néanmoins, l'essentiel de l'aire urbaine est, par la route, à moins de 12 minutes en moyenne de l'ensemble du panier de biens de la gamme intermédiaire.

### ***Un environnement riche et préservé***

Parmi les nombreux atouts fondant son attractivité, le cadre de vie de l'aire urbaine de Niort est, à juste titre, mis en avant. La gestion de l'urbanisation du territoire et la mise en valeur de ses espaces d'intérêt sont des leviers de son attractivité résidentielle. La valeur touristique du territoire, avec, notamment, la présence du Marais poitevin, n'a toutefois que des retombées limitées.

En 2006, 7,3 % du territoire était artificialisé. Malgré la forte dispersion de la population et de l'habitat, c'est légèrement moins que dans le référentiel (7,5 %). Néanmoins, ce territoire artificialisé compte plus de zones urbanisées (5,9 % contre 5,7 %) et moins d'espaces verts artificialisés et de mines, décharges et chantiers. L'artificialisation, à Niort comme en Poitou-Charentes, est plus rapide que l'augmentation de population (*Bibliographie [8]*).

## L'aire urbaine de Niort, une réelle attractivité à cultiver

Le reste du territoire de l'aire urbaine se partage entre zones agricoles (88,0 %) et forêts et milieux semi-naturels (4,7 %). La répartition est différente dans le référentiel, qui compte moins de zones agricoles (71,9 %) et plus de forêts et milieux semi-naturels (19,8 %). L'aire urbaine de Niort ne compte ni zones humides, ni surfaces en eau de taille significative.

Pour limiter les impacts négatifs de l'artificialisation des sols (consommation d'espaces fragiles, dégradation des paysages, imperméabilisation des sols, etc.), plus du tiers du territoire (36 %) est couvert par au moins une mesure réglementaire, foncière ou contractuelle de protection de l'environnement. 56 communes sont concernées, sur les 77 que comprend le territoire. 16 d'entre elles sont soumises à une protection forte (réglementaire ou foncière), soit 2,4 % du territoire. Cette importante protection de l'environnement est tout à fait atypique : seuls 11 % de la surface du référentiel sont soumis à au moins une mesure réglementaire, foncière ou contractuelle, et 0,1 % soumis à une protection forte. Les sols, enfin, sont moins pollués que dans le référentiel.

De nombreuses communes du territoire sont classées en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) ou ZICO (zone importante pour la conservation des oiseaux). La part de surface du territoire couverte par ces zones surpasse du double la part observée dans le territoire de référence, marquant une réelle spécificité du territoire niortais. La présence du Marais poitevin explique que 8,4 % du territoire soit considéré comme « Zone humide d'importance majeure » par l'Observatoire national des zones humides. Ces constats sont corroborés par les dispositifs écologiques de niveau européen (*Illustration 14*). Notons enfin que l'ensemble du territoire de l'aire urbaine est concerné par un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (*Bibliographie [9]*), ce qui n'est pas le cas dans le référentiel, où seuls deux tiers de la surface sont concernés par un tel schéma.

### Illustration 14 – Un territoire très protégé par les directives européennes Zonages d'enjeux écologiques et dispositifs de protection européens

Protections de niveau européen	AU Niort		Référentiel
	Surface du territoire couverte (%)	Communes concernées	Surface du territoire couverte (%)
SIC	10,4	40	4,7
ZPS	33,7	49	5,4
SIC+ZPS*	36	56	9

Sources : SOeS 2012

\* sans doubles comptes

Note de lecture : 10,4 % de l'aire urbaine sont considérés SIC (Site d'importance communautaire, directive européenne « Habitats », concernant la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage). 5,4 % du territoire du référentiel est considéré ZPS (Zone de protection spéciale, directive « Oiseaux », concernant la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages).

### *En regard de la hausse de population, l'augmentation du nombre de logements reste mesurée et freinée depuis 2007*

L'aire urbaine de Niort compte 72 800 logements en 2009, soit près de 10 000 de plus qu'en 1999 (+15 %). 91% sont des résidences principales, contre 89 % en 2009 et 86 % dans le référentiel. La part des résidences secondaires ou logements occasionnels, un peu plus de 3 %, est globalement stable sur la période. La part des logements vacants, en revanche, est en net repli d'1,5 points. Elle est de 5,8 % en 2009 (7,6 % dans le référentiel).

Alors qu'on compte 10 016 résidences principales, secondaires ou logements occasionnels de plus en 2009 qu'en 1999, on compte 360 logements vacants de moins, soit une diminution de -8 % par rapport à 1999. En 2009, il y a 4 250 logements vacants dans l'aire urbaine de Niort. Ce constat est tout à fait opposé à l'évolution du parc de logements du référentiel, où le nombre de logements vacants a augmenté de +31 % en dix ans.

Cette diminution du nombre de logements vacants est à nuancer : très forte sur la zone métropolitaine de Niort (-21 %, soit quelques 600 logements vacants en moins), elle est beaucoup plus ténue sur la zone de Champdeniers-Saint-Denis (-2 %). Le nombre de logements vacants augmente dans les trois autres zones. Malgré ce repli sur la zone métropolitaine de Niort, la part des logements vacants sur l'ensemble des logements y est la plus élevée des cinq zones : en 2009, 6,3 % des logements de la zone métropolitaine sont vacants, contre environ 5,3 % dans les autres zones.

Les 1 900 résidences secondaires de l'aire urbaine représentent 2,6 % des logements (5,6 % dans le référentiel). Les disparités géographiques sont importantes : la zone métropolitaine n'en comprend presque pas (0,8 % des logements), les zones de Prahecq, La Crèche et Champdeniers-Saint-Denis en ont un peu plus (respectivement 2,8 %, 3,1 % et 3,9 %) et la zone de Mauzé-sur-le-Mignon en comporte un grand nombre (7,4 % de ses logements). Au total, 45 % des résidences secondaires de l'aire urbaine se situent dans la zone de Mauzé, à la fois plus proche du littoral et à proximité du Marais poitevin.

Logement et ménages sont deux concepts directement liés, au sens où un ménage est un groupe de personnes partageant un logement (exception faite des logements communautaires). Un ménage incarne un besoin en logement. Ils sont plus de 66 000 dans l'aire urbaine de Niort, en 2009. Structurellement, le nombre de ménages augmente plus vite que le nombre d'habitants : la taille des ménages diminue. Cela signifie que, même à population constante, le besoin en logements croît. Dans l'aire urbaine de Niort, où la croissance, sur dix ans, a été particulièrement élevée par rapport au référentiel, la réponse aux besoins en logements est un enjeu d'avenir.

**Illustration 15 – Davantage de logements très récents ou très anciens**

Résidences principales construites selon la période d'achèvement de construction

	AU Niort		Référentiel
		%	%
<b>Ensemble des résidences principales construites avant 2006</b>	63 166	100	100
Avant 1949	19 956	31,6	26,1
1949 à 1974	15 012	23,8	30,7
1975 à 1989	15 610	24,7	25
1990 à 1998	6 067	9,6	9,5
1999 à 2005	6 521	10,3	8,7

Source : Insee, Recensement de la population 2008, exploitation principale.

Note de lecture : En 2008, 63 166 logements de l'aire urbaine avaient été construits avant 2006. 31,6 % d'entre elles ont été achevées avant 1949, contre 26,1 % dans le référentiel.

Les logements sont davantage très récents ou très anciens que dans le référentiel (*Illustration 15*). La part des résidences principales construites avant 1949 dans l'aire urbaine de Niort est supérieure à celle observée dans le référentiel ; il en va de même pour les résidences principales construites entre 1999 et 2005. Sur toutes les autres périodes de construction, l'aire urbaine de Niort compte autant ou moins de résidences principales (en part). Ce constat est accentué dans les quatre zones périphériques. Les résidences principales de la zone métropolitaine ont été construites de façon plus homogène sur toutes les périodes.

Néanmoins, ces résultats sont anciens à l'échelle du dynamisme de l'aire urbaine. Ils n'incluent ni effet PRUS<sup>6</sup>, ni effet défiscalisation, qui ont pourtant stimulé la construction des logements neufs après 2005. La construction a en effet fortement augmenté sur l'aire urbaine entre 1999 et 2005 (*Illustration 16*), atteignant ensuite un point culminant en 2007. Elle a, depuis, fortement diminué. Le référentiel n'a pas connu un tel coup d'arrêt. En 2011, la construction approchait de son niveau des années 1990, époque de très faible croissance démographique.

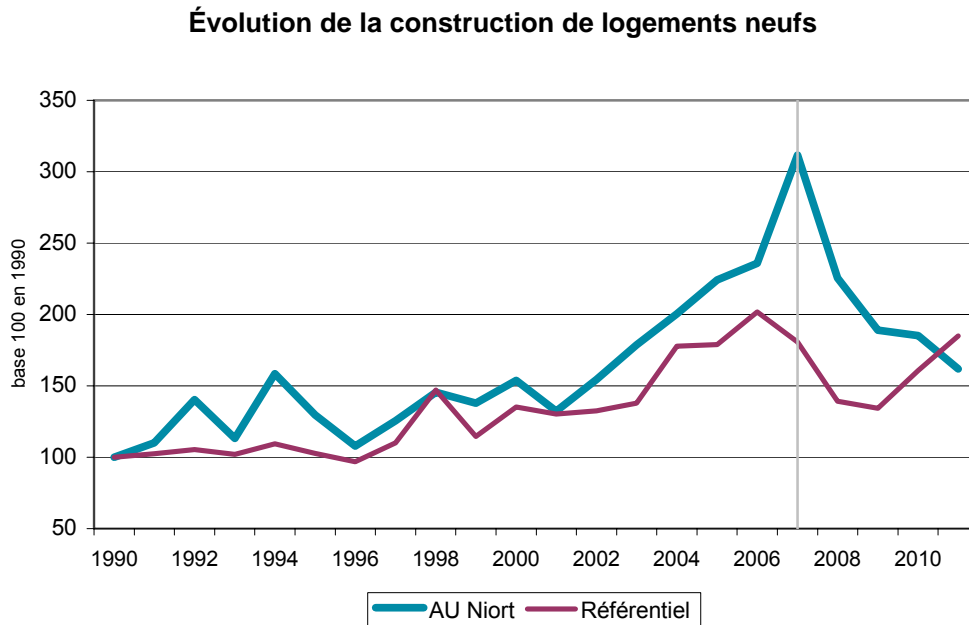
Malgré l'ancienneté d'une partie du parc de logements, l'importance du nombre de maisons et le nombre de grands logements, l'aire urbaine est peu sujette à la précarité énergétique (*Bibliographie [10]*). Ceci est probablement compensé par la part significative de logements très récents, d'une part, et par le niveau de vie élevé de l'aire de Niort d'autre part. Le climat a peut-être une légère influence.

<sup>6</sup> Projet de rénovation urbaine et sociale, engagé depuis 2007 dans les quartiers prioritaires de Niort.



**Illustration 16 – L'année 2007 marque un coup d'arrêt dans la délivrance de permis de construire**

Évolution de la construction de logements neufs entre 1990 et 2011  
(base 100 en 1990)



Source : MEDDE SOeS, Sit@del2 (logements autorisés en date réelle).

Note de lecture : En 2007, le nombre de logements autorisés à la construction était trois fois supérieur au nombre de logements autorisés à la construction en 1990, dans l'aire urbaine de Niort.

Les ménages résidant principalement dans l'aire urbaine de Niort sont, en moyenne, composés de 2,21 personnes, soit 0,15 de moins qu'en 1999. Au sein des ménages, les familles nombreuses (5 personnes et plus) sont légèrement moins présentes dans l'aire urbaine que dans le référentiel. À l'inverse, on trouve plus de petits ménages (1 ou 2 personnes) dans l'aire urbaine de Niort. Le nombre moyen de personnes par ménage est toutefois semblable dans le référentiel. Il n'y a pas beaucoup plus de familles monoparentales qu'ailleurs (elles représentent, en tout cas, une part moindre de l'ensemble des ménages que dans le référentiel). En 2009, sur l'ensemble du territoire des Deux-Sèvres, la part de ménages monoparentaux est de 6,4 %. Elle est un peu plus élevée sur l'aire urbaine (7,1 %) et un peu moins élevée dans le reste du département (5,8 %).

La réduction de la taille des ménages est une tendance nationale que l'on retrouve aussi bien dans le référentiel que dans chacune des zones du territoire. Ainsi, entre 1999 et 2009, la part de résidences principales en situation de sous-peuplement a augmenté de 3 points. En 2009, 81,2 % des résidences principales de l'aire niortaise sont en situation de sous-peuplement. Il est logique, de même, d'observer une diminution d'1 point de la part des résidences principales en situation de surpeuplement (4,5 %).

L'aire urbaine de Niort est moins sujette au surpeuplement que les aires du référentiel, où 6,2 % des résidences principales sont concernées. Dans l'aire urbaine de Niort, le surpeuplement accentué (deux pièces ou plus manquantes, par rapport à la norme) est quasiment inexistant. L'aire de Niort est en effet dotée de davantage de maisons (80 % des logements) que dans le référentiel (64 % des logements), du fait de la densité moindre de son pôle urbain. Les maisons sont, en général, plus grandes que les appartements. Ainsi, sur l'ensemble du parc des résidences principales, le nombre moyen de pièces par logement est supérieur dans l'aire niortaise que dans le référentiel (et en hausse dans les deux, par rapport à 1999).

69 % des personnes déclarant avoir leur résidence principale sur l'aire urbaine sont propriétaires.<sup>7</sup> C'est 5 points de plus que dans le référentiel. Les locataires d'un logement non HLM non meublé<sup>8</sup> sont également surreprésentés (20 % dans l'aire niortaise, 19 % dans le référentiel). La population déclarant être locataire d'un logement HLM non meublé est en revanche moindre : 8,8 % en 2009, soit 1,5 points de moins qu'en 1999. Dans le référentiel également, cette part a diminué. Elle est de 14,2 % en 2009. Cette diminution de la population HLM s'explique, notamment, par la diminution de la taille des ménages, plus rapide que l'augmentation du parc HLM. Dans le territoire niortais, on compte, en part, plus de maisons HLM (3,4 % des logements) que dans le référentiel (2 %). À l'inverse, les appartements HLM ne représentent que 6 % des logements de l'aire niortaise, contre 12 % dans le référentiel.

Ces chiffres s'expliquent par le faible équipement du territoire niortais en logement social. Le parc locatif social représente une résidence principale sur dix, dans l'aire de Niort (11 % en 2010), alors qu'il représente 16 % des résidences principales du référentiel. Le taux de vacance des logements sociaux est de fait moindre dans l'aire urbaine de Niort (2,8 %), où le marché est plus tendu, que dans le référentiel (5,2 %).

En 2008, 16 % des ménages de l'aire de Niort sont « arrivants » (c'est-à-dire que la personne de référence du ménage n'habitait pas dans l'aire 5 ans auparavant). Ces ménages sont plus souvent locataires : 54 % sont locataires non HLM contre seulement 17 % des ménages stables ; 58 % habitent une maison contre 84 % des ménages stables. Les ménages arrivants sont en général plus petits : 40 % sont des personnes seules.

D'ici 2035, l'aire urbaine devrait compter 88 400 ménages, si la population continue de croître au même rythme que durant les années 2000. Selon les hypothèses plus ou moins optimistes sur l'attractivité de l'aire urbaine, la diminution de la taille des ménages et l'espérance de vie de ses habitants, il y aurait entre 86 000 et 91 000 ménages. Cette forte croissance générerait d'importants besoins de logements, dans un contexte où les logements vacants sont peu nombreux et en diminution, d'une part, et où la construction de logements neufs est ralentie à son rythme des années 1990. D'ici 2040, pour répondre aux besoins de la population de l'aire urbaine et assurer le bon renouvellement du parc de logements, il faudrait construire environ 1 000 logements par an (*Bibliographie [11]*).

---

<sup>7</sup> i.e. la personne de référence du ménage est propriétaire du logement du ménage.

<sup>8</sup> Les logements (non-)HLM loués non meublés sont aussi appelés « logement non HLM loué vide » dans le recensement de la population.

### **3 communes concentrent l'essentiel de l'emploi et polarisent les déplacements**

Sur l'aire urbaine de Niort, l'habitat, on l'a vu, est très dispersé. Les emplois, en revanche, sont, comme partout, très concentrés. En 2010, 74 000 actifs (*voir définitions*) résident dans l'aire urbaine. Le taux d'activité des 15-64 ans (75,5 %) a augmenté de 4,6 points depuis 1990. Dans le référentiel, le taux d'activité est moindre (72,5 % en 2010) et a moins augmenté (+3,4 points depuis 1990).

67 000 actifs occupent un emploi, principalement salarié (9 sur 10, comme dans le référentiel). Ce sont, par rapport au référentiel, plus souvent des cadres ou des agriculteurs, moins souvent des ouvriers ou des artisans, commerçants, chefs d'entreprise. Ouvriers, employés et professions intermédiaires représentent néanmoins plus des trois quarts des emplois.

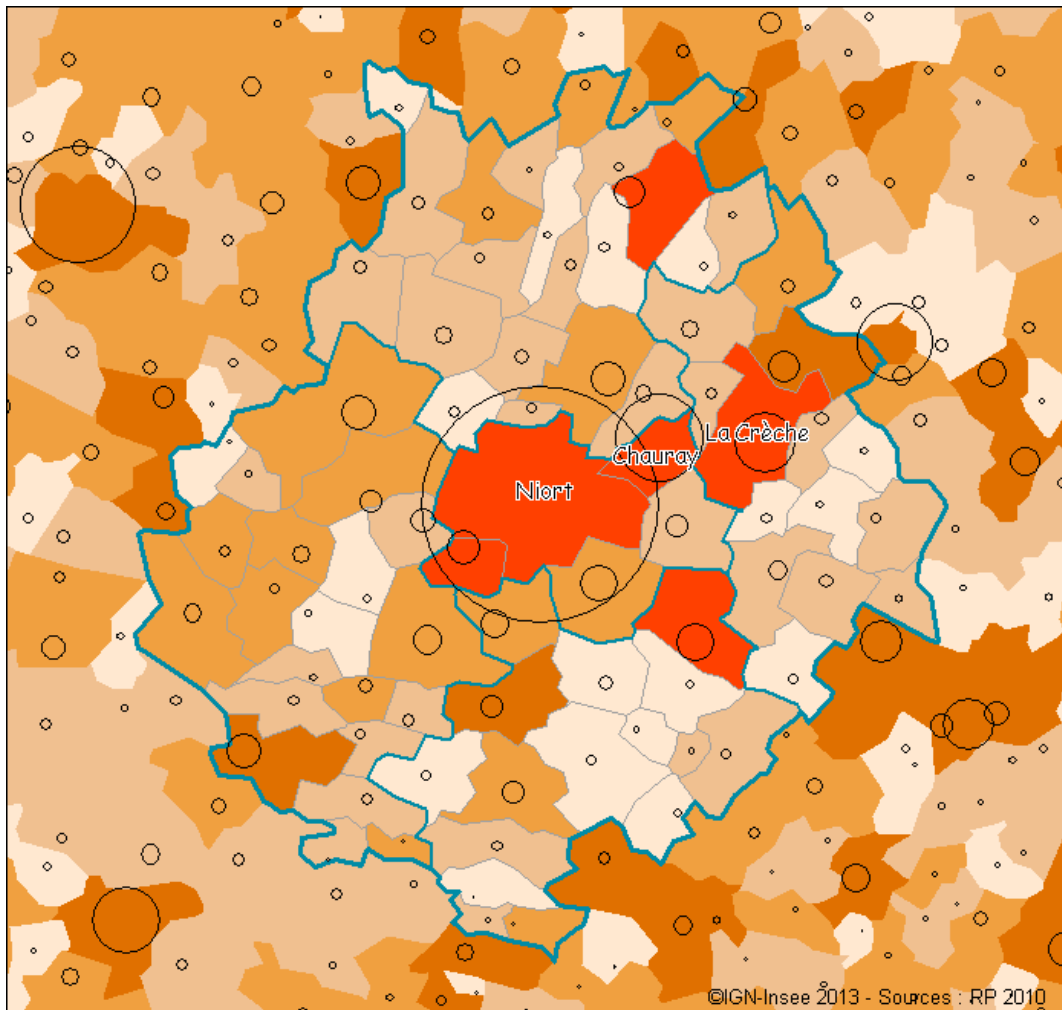
71 000 emplois sont fournis sur l'aire urbaine, soit davantage que les actifs en emploi qui y résident. Ainsi, pour 100 actifs en emploi, il y a 103 emplois sur l'aire urbaine. La seule commune de Niort en offre plus de 44 700, soit 187 pour 100 actifs occupés (*Illustration 17*). Deux autres communes offrent un grand nombre d'emplois : Chauray (6 230 emplois) et La Crèche (2 990 emplois). Néanmoins, sur l'ensemble du territoire, c'est à Chauray que les emplois sont le plus concentrés, puisque pour 100 actifs en emploi qui y résident, on y trouve plus de 221 emplois. Ces trois communes concentrent plus de trois quarts des emplois.

Trois autres communes sont en surplus relatif d'emploi : Bessines, Prahecq et Champdeniers-Saint-Denis. On pourrait y ajouter la commune de Granzay-Gript, du fait de la présence sur son territoire d'un très gros établissement industriel. Toutefois, pour des raisons méthodologiques, liées notamment à l'emplacement de l'établissement (zone d'activité en campagne, proche de la commune de Saint-Symphorien), les données ont été lissées sur les deux communes.

En fin de compte, les zones de Mauzé-sur-le-Mignon et Champdeniers-Saint-Denis offrent moins d'un emploi pour deux actifs résidant en emploi, et les zones de La Crèche et Prahecq n'en offrent qu'un peu plus d'un pour deux (moins de 60 emplois pour 100 actifs). Entre 1999 et 2009, le ratio n'a augmenté que dans la zone de La Crèche ; il a diminué dans les trois autres zones.

La zone métropolitaine de Niort offre, elle, plus de 170 emplois pour 100 actifs occupés. Elle polarise ainsi la plupart des flux domicile-travail entrants, accentués encore par le fait que tous les résidents de Niort n'y travaillent pas nécessairement (existence de flux sortants).

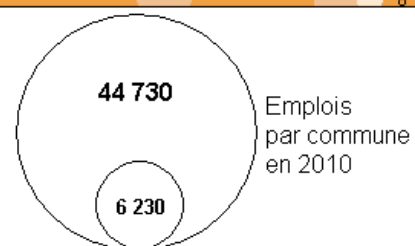
**Illustration 17 – Trois communes concentrent plus de trois quarts des emplois**  
Emplois au lieu de travail et actifs occupés au lieu de résidence, en 2010



Emploi au lieu de travail  
pour 100 actifs-résidents en emploi

- 99 ou plus
- de 75 à moins de 99
- de 42 à moins de 75
- de 26 à moins de 42
- moins de 26

- ▭ Aire urbaine de Niort
- ▭ Zones de l'aire urbaine

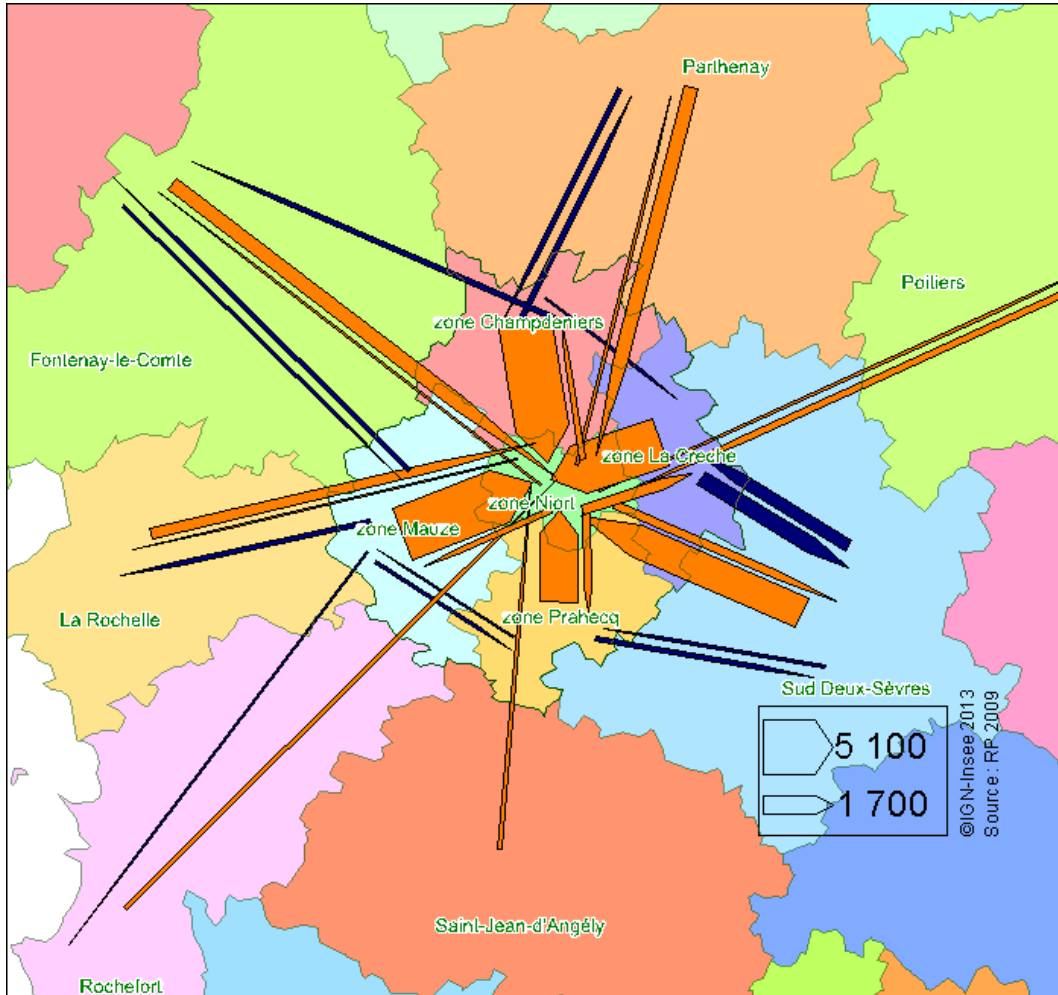


Sources : Recensement de la population 2010

Note de lecture : Pour 100 résidents actifs en emploi, on compte au moins 99 emplois offerts sur la commune de La Crèche. On recense 6 230 emplois sur la commune de Chauray.

### Illustration 18 – Niort et La Crèche, pivots des migrations pendulaires

Flux domicile-travail d'au moins 200 navetteurs entre zones spécifiques de l'aire urbaine et pseudo-arrondissements



Source : Recensement de la population 2009

Note de lecture : Toutes les flèches oranges interagissent avec la zone métropolitaine. Les autres flèches sont bleu marine. 5 100 actifs résidant dans la zone de Mauzé-sur-le-Mignon travaillent dans la zone métropolitaine. Pour le contour des zones et pseudo-arrondissements, voir méthodologie « *Le découpage de l'aire en 5 zones d'étude* ».

La zone métropolitaine de Niort attire les cinq principaux flux domicile-travail impactant le territoire. Les quatre premiers viennent des zones périphériques de l'aire urbaine (*Illustration 18 et 19*), le cinquième du sud des Deux-Sèvres (2 910 entrants). Si des résidents du sud des Deux-Sèvres viennent travailler à Niort, en revanche, 1 400 actifs de la zone de La Crèche vont travailler dans le sud des Deux-Sèvres, où se trouve la moyenne aire de Saint-Maixent-l'École (au sens du zonage en aires urbaines, voir *méthodologie*). Plus de 1 000 actifs font le chemin inverse. Au total, quelques 7 300 actifs font quotidiennement la navette entre l'aire urbaine et le sud du département, dans un sens ou dans l'autre.

## L'aire urbaine de Niort, une réelle attractivité à cultiver

La zone métropolitaine génère également d'importants flux depuis les zones de Parthenay et Fontenay-le-Comte (près de 1 300 entrants chacune) et depuis la zone de La Rochelle (près de 1 000 entrants, alors que peu font le chemin inverse). La zone de La Rochelle est néanmoins bien plus peuplée que l'aire de Niort (environ 130 000 habitants de plus en 2009).

### Illustration 19 – Près de 25 000 habitants résident et travaillent dans la zone métropolitaine

Flux et volumes des navettes quotidiennes entre les zones de l'aire, en 2009

Zone d'origine	Zone de destination					Volume
	Niort	Mauzé-sur-le-M	La Crèche	Champdeniers	Prahecq	
Niort	24 560	5 690	5 570	5 440	3 990	
Mauzé-sur-le-Mignon	5 100	3 300	180	300	520	
La Crèche	4 660	50	2 450	500	360	
Champdeniers-Saint-Denis	4 930	160	310	2 270	150	
Prahecq	3 380	220	170	70	1 630	

Source : Recensement de la population 2009

Note de lecture : 24 560 actifs vivent et travaillent dans la zone métropolitaine (Niort). 5 100 actifs vivent dans la zone de Mauzé-sur-le-Mignon et travaillent dans la zone de Niort (flux orienté). Au total, 5 690 actifs font la navette zone de Niort - zone de Mauzé, dans un sens ou dans l'autre (volume d'échange). On peut en déduire, à l'arrondi près, le nombre d'actifs qui vivent dans la zone de Niort et travaillent dans la zone de Mauzé ( $5\,690 - 5\,100 \approx 590$ ).

Pour le contour des zones et pseudo-arrondissements, voir Illustration 18 et méthodologie « Le découpage de l'aire en 5 zones d'étude ».

Les volumes d'échanges avec certains arrondissements voisins sont non négligeables : Fontenay-le-Comte, Parthenay, La Rochelle, Poitiers, Rochefort, Saint-Jean-d'Angély (Illustration 20). Les échanges se font principalement avec la zone métropolitaine et avec les zones proches : la zone de Mauzé-sur-le-Mignon échange davantage avec les arrondissements de Fontenay-le-Comte, La Rochelle, Rochefort, tandis que la zone de La Crèche échange davantage avec le sud des Deux-Sèvres et avec les arrondissements de Parthenay et Poitiers.

### Illustration 20 – 7 300 navettes quotidiennes avec le sud des Deux-Sèvres

Volumes des navettes quotidiennes entre les zones de l'aire et les principaux pseudo-arrondissements d'échange

Zones de l'aire	Pseudo-arrondissements (hors de l'aire urbaine de Niort)						
	Sud Deux-Sèvres	Fontenay-le-C	Parthenay	La Rochelle	Poitiers	Rochefort	St-Jean-d'A
Niort	3 710	1 500	1 570	1 200	860	580	350
Mauzé-sur-le-Mignon	180	750	90	570	70	390	80
La Crèche	2 450	70	330	40	160	50	30
Champdeniers-Saint-Denis	310	590	860	40	60	30	10
Prahecq	670	50	40	90	60	80	140
<b>Total (arrondi)</b>	<b>7 320</b>	<b>2 960</b>	<b>2 890</b>	<b>1 940</b>	<b>1 210</b>	<b>1 130</b>	<b>610</b>

Source : Recensement de la population 2009

Note de lecture : le volume d'échanges (nombre d'entrants et nombre de sortants) entre la zone de Niort et le sud des Deux-Sèvres est égal à 3 710. Le volume total d'échanges entre l'aire urbaine et l'arrondissement de Fontenay-le-Comte est de 2 960. Pour le contour des zones et pseudo-arrondissements, voir Illustration 18 et méthodologie « Le découpage de l'aire en 5 zones d'étude ».

D'autres navettes ont lieu avec des espaces bien plus lointains. Par exemple, environ 130 personnes déclarent travailler dans l'aire urbaine de Niort et vivre en Île-de-France. À l'inverse, 150 habitants de l'aire urbaine déclarent travailler en Île-de-France. Ces mobilités ne sont probablement pas rigoureusement journalières ; il est possible que les actifs ne fassent leurs allers-retours qu'une ou deux fois dans la semaine, conservant un logement secondaire sur leur lieu de travail.

### *On se déplace davantage qu'en 1999 pour aller travailler : plus de voiture, plus de gaz à effet de serre*

Les mobilités pour travail ou études représentent, en France, plus d'un déplacement sur deux (56 %, *Bibliographie [12]*). Dans l'aire urbaine, les mobilités de travail se sont accrues entre 1999 et 2009. Sur cette période, le nombre d'emplois par actif occupé résidant dans la commune n'a augmenté que dans les zones de Niort et La Crèche ; et il n'y a que dans la zone de Niort qu'il est excédentaire.

De moins en moins d'actifs de l'aire travaillent dans leur commune de résidence. En 2009, ils ne sont que 39 % à travailler sur leur commune de résidence : 7 points de moins qu'en 1999. Dans le référentiel, 36 % des actifs occupés travaillent dans leur commune de résidence. Le recul a été de 5 points, réduisant ainsi son écart avec l'aire urbaine de Niort. Ces mobilités accrues sont d'abord au bénéfice des autres communes de l'aire urbaine de Niort (49 % des actifs de l'aire travaillent dans une commune de l'aire différente de leur commune de résidence, soit 5 points de plus qu'en 1999) et ensuite au bénéfice de communes extérieures à l'aire (+2 points entre 1999 et 2009).

De plus en plus d'actifs en emploi dans l'aire viennent de l'extérieur : alors qu'ils n'occupaient que 14 % des emplois de l'aire en 1999, ils en représentent 18 % en 2009. Dans le référentiel aussi, la part d'emplois occupés par des non-résidents a augmenté de 4 points. En 2009, dans le référentiel, cela représente en moyenne 22 % des actifs occupés dans chaque aire.

Selon la même dynamique d'accroissement des mobilités, la distance domicile-travail a, elle aussi, augmenté. Les actifs résidant dans l'aire font, en moyenne, 1,8 km de plus pour aller sur leur lieu de travail en 2009 que ce qu'ils parcouraient en 1999. En 2009, ils habitent en moyenne à 14,9 km de leur lieu de travail, par la route.<sup>9</sup> Les très longs trajets déforment cette moyenne. Seule la moitié des actifs de l'aire parcourt plus de 8,3 km. Les femmes, comme dans toutes les observations nationales et comme dans le référentiel, parcourent des distances moindres. Les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires sont les catégories socioprofessionnelles qui parcourent les trajets les plus longs, en temps comme en distance.

---

<sup>9</sup> Les actifs qui résident et travaillent dans la même commune sont inclus dans le champ. Par convention, la distance parcourue est de zéro.

## L'aire urbaine de Niort, une réelle attractivité à cultiver

Les habitants du Niortais utilisent davantage leur voiture que ceux du référentiel. Dans l'aire urbaine, seuls 11 % des ménages n'ont pas de voiture (contre 15 % dans le référentiel). La part de ménages avec une voiture (45 %) est plus basse de 3 points que celle du référentiel, mais la part de ménages avec deux voitures ou plus (44 %) est plus haute de 6 points que dans le référentiel. Du fait de l'augmentation des mobilités, dans l'aire urbaine comme dans le référentiel, entre 1999 et 2009, la part des ménages sans voiture a diminué.

Les trois quarts des habitants ont accès à un périmètre de transports urbains (celui de la CAN) ou à une gare ferroviaire. Néanmoins, comme l'aire urbaine de Niort est particulièrement étendue, le temps d'accès moyen (pondéré par la population) à une gare ferroviaire de voyageurs y est plus élevé que dans le référentiel (7,1 mn contre 6,7 mn).

L'utilisation importante de la voiture impacte les émissions de CO<sub>2</sub> des navetteurs de l'aire urbaine (domicile-travail et domicile-études). Chaque personne émet par an un peu moins de CO<sub>2</sub> que dans le référentiel ; mais davantage de personnes se déplacent par un mode de transport polluant, a fortiori la voiture. Du fait du mode de transport, chaque kilomètre parcouru dans l'aire urbaine émet donc davantage de CO<sub>2</sub> que dans le référentiel. (*Illustration 21*)

### Illustration 21 – Les Niortais utilisent davantage de transports polluants

Émissions de CO<sub>2</sub> des déplacements domicile-travail et domicile-études et mode de transport des habitants de l'aire urbaine de Niort

	AU Niort	Référentiel
<b>Emissions totales de CO<sub>2</sub></b>		
Par personne (en kg par an)	628,1	647,0
Par km parcouru (en kg par an)	34,5	33,2
Par personne et par km (en g par jour)	132,6	127,6
<b>Mode de déplacement</b>	<b>Répartition des personnes (%)</b>	
Voiture et moto	86,6	82,2
Transports en commun	3,9	6,8
Modes doux	9,5	11,0
<b>Mode de déplacement</b>	<b>Part des émissions (%)</b>	
Voiture et moto	96,4	93,0
Transports en commun	3,6	7,0
Modes doux	0	0

Sources : Insee, Recensement de la population 2007 ; SOeS ; Certu.

Note de lecture : Les déplacements domicile-travail et domicile-études des habitants de l'aire urbaine de Niort génèrent 628,1 kg de CO<sub>2</sub> par an et par habitant, contre 647 dans le référentiel. 86,6 % des navetteurs de l'aire urbaine se déplacent en voiture ou moto. Ce mode de déplacement génère 96,4 % des émissions de CO<sub>2</sub> de l'aire urbaine.

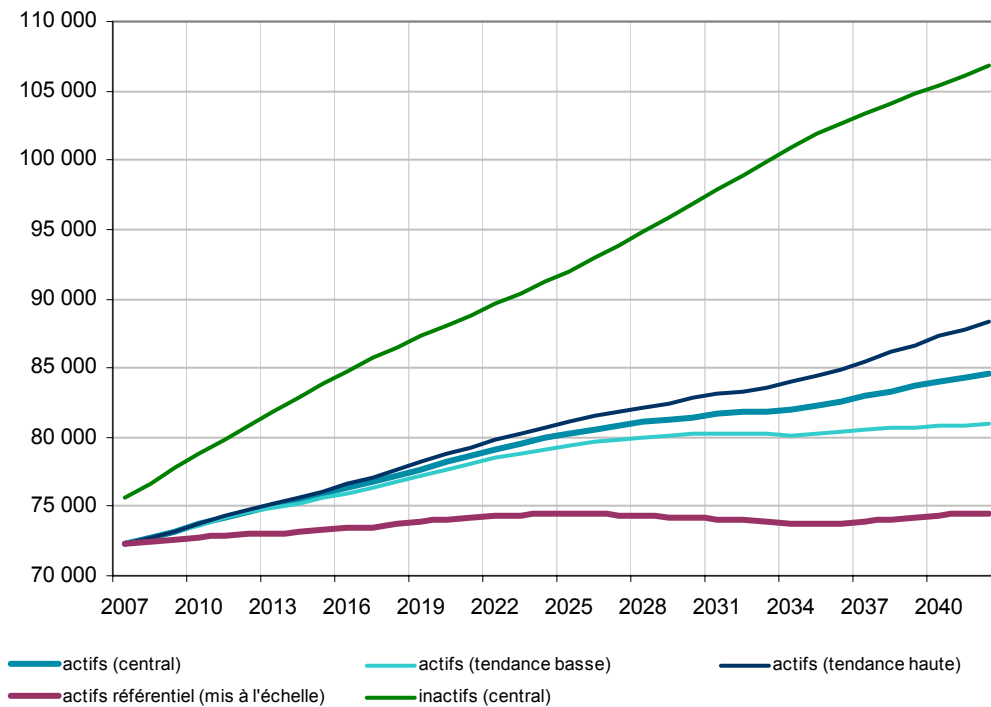


### La population active augmenterait plus que dans le référentiel

Entre 1999 et 2009, le taux d'activité des 15-64 ans a augmenté : 75,4 % de la population de 15 à 64 ans sont actifs, en 2009, soit 1,5 points de plus qu'en 1999. En 1990, seuls 70,9 % des 15-64 ans de l'aire urbaine étaient actifs. La hausse du taux d'activité est moindre dans le référentiel. Au total, la population active de l'aire urbaine a augmenté de 12,1 %, soit davantage que l'ensemble de la population. La part d'actifs dans la population totale a augmenté.

#### Illustration 22 – La population active augmenterait beaucoup moins que la population inactive

Projections de population active et inactive, selon trois scénarios et dans le référentiel



Sources : Insee, Omphale 2010.

Note de lecture : En 2007, la population inactive de l'aire urbaine de Niort est légèrement supérieure à 75 000. En 2040, si les dynamiques démographiques actuelles se maintiennent, il y aurait 105 000 inactifs dans l'aire urbaine. Les actifs, eux, passeraient d'environ 72 500 en 2007 à environ 85 000. En étant optimistes sur les prévisions, on peut en espérer 88 000. En revanche, avec des hypothèses pessimistes, on n'en compterait qu'environ 81 000. Dans le référentiel, le nombre d'actifs n'augmenterait quasiment pas sur ces 35 années (voir méthodologie « Les projections de population »).

Mais cette tendance pourrait s'inverser : avec le vieillissement de la population, la population inactive devrait croître beaucoup plus vite que la population active (*Illustration 22*). À l'horizon 2040, il y aurait environ 85 000 actifs et 105 000 inactifs, alors que les inactifs sont, en 2007, à peine plus nombreux que les actifs. Néanmoins, la situation de l'aire urbaine demeure favorisée, avec une croissance conséquente de la population active, même selon le scénario pessimiste. Dans le référentiel, au contraire, la population active n'augmenterait presque pas dans le scénario central (prolongation des tendances actuelles et hypothèses raisonnables sur l'espérance de vie).

Les conséquences économiques seraient inévitables : en 2009, le taux de dépendance économique étendu, dans l'aire urbaine de Niort, est de 55 %. Il correspond à la part de personnes de moins de 15 ans et de plus de 64 ans sur les individus de 15 à 64 ans. En 19 ans, il est resté presque stable (+2 points). Sur les vingt prochaines années, il devrait augmenter de 16 points et atteindre 71 %.

### ***Les mutuelles d'assurance dessinent le paysage économique de l'aire***

En 1975, l'agriculture représentait 12,5 % des emplois de l'aire urbaine, contre 9,1 % dans le référentiel. L'aire urbaine a peu à peu perdu cette spécificité, au profit de la (quasi) seule spécificité mutualiste. En 2009, l'agriculture représente 2,5 % des emplois, comme dans le référentiel. Le secteur tertiaire représente, en revanche, quatre emplois sur cinq (6 points de plus que dans le référentiel).

Comme partout ailleurs, l'économie présentielle a fortement augmenté depuis plusieurs décennies. L'économie présentielle englobe l'ensemble des emplois au service de la population locale (commerces, services, etc.). À l'inverse, l'économie non-présentielle n'a pas vocation à satisfaire les seuls besoins de la population locale : elle s'adresse à une clientèle plus large, régionale, nationale voire mondiale (*voir définitions*). Quelles que soient les spécificités de production d'un territoire, les emplois présents représentent une base d'emploi « incompressible », parce qu'ils sont difficilement délocalisables. Environ deux tiers des emplois sont présents, dans l'aire urbaine comme dans le référentiel.<sup>10</sup>

Ainsi, le second secteur, en terme de nombre de postes, est celui du commerce et de la réparation automobile (13 % des postes (*voir définitions*)). Bien que ce secteur soit essentiellement présentiel, il est sous-représenté sur l'aire urbaine. La présence d'un nombre considérable de postes dans les mutuelles d'assurance, premier secteur d'activité de l'aire urbaine, peut expliquer le retrait relatif de certains autres secteurs.

---

<sup>10</sup> On ne peut pousser plus loin l'analyse du marché de l'emploi par l'approche *économie présentielle - non présentielle*, parce que les mutuelles d'assurance sont, par convention, considérées comme économie présentielle : si c'est justifié pour la plupart des territoires (agence mutualiste locale), l'aire de Niort fait figure d'exception. Une lecture plus poussée du marché de l'emploi selon cette grille d'analyse serait donc nécessairement faussée.

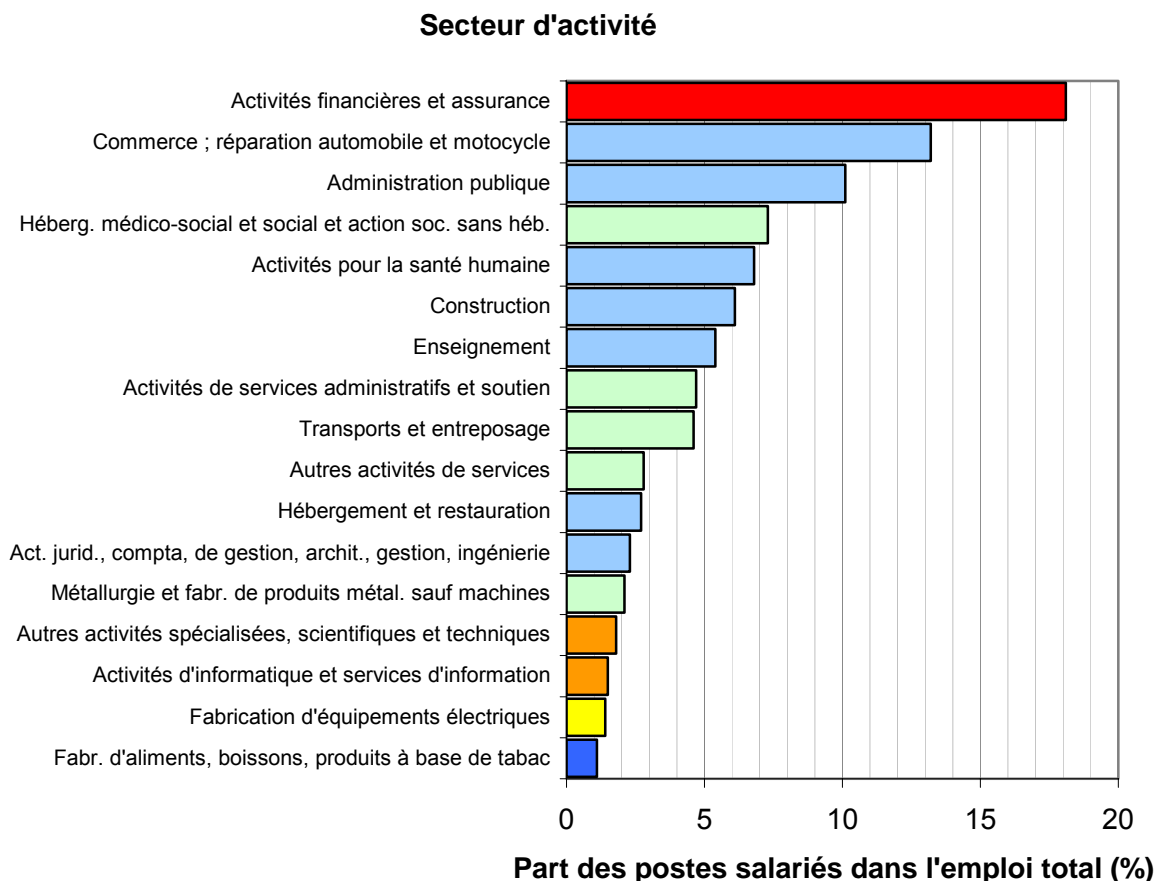
En effet, l'économie de l'aire urbaine de Niort a des caractéristiques tout à fait atypiques. Les mutuelles d'assurance sont historiquement nombreuses à Niort (4 sièges nationaux, un siège régional, et d'autres sièges d'entreprises au capital partagé entre plusieurs mutuelles). La présence de plusieurs sièges sociaux de mutuelles (nationaux ou régionaux) a également justifié la fondation d'un pôle universitaire « hautement spécialisé dans les domaines du risque, de l'assurance et de la gestion des entreprises » (*Bibliographie [13]*). 18 % des postes de la zone dépendent du secteur des activités financières et d'assurance, en 2010 (hors intérim) : on dépasse tout juste les 3 % dans le référentiel (*Illustration 23*). 11 200 personnes déclarent travailler dans ce secteur, dans l'aire urbaine de Niort en 2009. Sur ceux-là, 9 360 résident dans l'aire urbaine et 1 840 viennent de l'extérieur de l'aire. 970 ménages comptent plus d'un actif travaillant dans ce secteur. Il faudrait, à ceux-là, ajouter les emplois générés dans d'autres secteurs par la présence des mutuelles. Cette forte source d'emplois explique le moindre poids des autres secteurs dans l'emploi total.

La mesure de l'impact global de la présence de sièges mutualistes à Niort dépend de ce que l'on définit comme un « emploi découlant de la présence des mutuelles ». Ce qui est certain, c'est que cet impact est majeur : il dessine le paysage économique de l'aire. Plus de 16 100 postes sont générés par la présence de sièges mutualistes : près de 10 900 postes dans les sièges ou dans les entreprises qui en dépendent financièrement, et plus de 5 200 postes induits sur l'ensemble de l'aire, générés pour subvenir aux besoins de consommation des salariés de ces établissements. Cet impact est un minimum : il faudrait encore, à cela, ajouter les postes générés dans les établissements sous-traitants des mutuelles et les postes induits par ceux-là (*voir « La difficile mesure de l'impact des mutuelles sur l'emploi », annexes*).

Les mutuelles ne sont pourtant pas les premiers employeurs de l'aire : comme dans la plupart des territoires, cette place revient à la fonction publique. Pourtant, dans l'aire urbaine, son avance sur les mutuelles est faible : les établissements du domaine public (*voir définitions*) offrent 22,6 % des postes de l'aire, contre 26,2 % dans le référentiel. On inclut dans la fonction publique tous les établissements publics des secteurs administration publique, enseignement, activités pour la santé humaine, hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement. Les trois premiers, postes publics et privés confondus, sont sous-spécifiques par rapport au référentiel. Seul le secteur d'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement n'est pas sous-spécifique. Il offre une part légèrement plus importantes de postes d'emploi public dans l'aire de Niort, par rapport au référentiel.

### Illustration 23 – Mutuelles très spécifiques, ainsi que les activités scientifiques, l'informatique et la fabrication d'équipements électriques

Part des postes d'emploi pour les principaux secteurs de l'aire et indice de spécificité par rapport au référentiel



#### Indice de spécificité

- Supérieur à 5
- Entre 2,5 et 3
- Supérieur à 1,1
- Entre 0,9 et 1,1
- Inférieur à 0,9
- Inférieur à 0,5

Source : Insee, Clap 2010

Note de lecture : Les postes salariés sont répartis en 38 secteurs d'activité. Les secteurs offrant moins de 1 % des postes de l'aire ne sont pas représentés.

L'indice de spécificité d'un secteur est égal au rapport entre la part de ce secteur dans l'emploi de l'aire urbaine divisée par cette même part dans l'emploi du référentiel.

Quand cet indice est supérieur à 1, on parle de surreprésentation ou de spécificité pour le secteur concerné dans l'aire urbaine de Niort. À l'inverse quand cet indice est inférieur à 1, on parle de sous-représentation ou de sous-spécificité pour le secteur concerné.

Exemples : Les activités financières et d'assurance représentent 18 % des postes salariés. C'est le premier secteur d'emploi de l'aire urbaine. Ce secteur est très spécifique : la part de l'emploi du secteur dans l'aire est plus de cinq fois *plus* élevée que la part de l'emploi de ce secteur dans le référentiel.

La fabrication d'aliments, boissons et produits à base de tabac ne représente qu'un peu plus d'1 % des postes salariés de l'aire. C'est plus de deux fois *moins* que dans le référentiel. Le secteur est fortement sous-spécifique.

On peut y voir la « culture de l'économie sociale et solidaire (ESS) » à Niort, en tant que berceau des mutuelles. L'économie sociale et solidaire inclut, bien sûr, les mutuelles (*voir méthodologie « L'ESS »*). Elles sont largement plus présentes que dans le référentiel. Mais les autres domaines de l'ESS ne sont pas en reste : associations, fondations, coopératives. En écartant les postes du secteur des activités financières et d'assurance (dans l'aire comme dans le référentiel), 10,8 % des postes de l'aire urbaine dépendent de l'économie sociale et solidaire (9,8 % dans le référentiel). Ce sont notamment les coopératives qui soutiennent ces activités : elles génèrent deux fois plus de postes que dans le référentiel (1,7 %, contre 0,9 %). Les coopératives de production et les coopératives agricoles sont celles qui expliquent cet écart<sup>11</sup>. L'activité associative est comparable au référentiel, avec quelques variations selon le type d'association : notamment, les associations du domaine social offrent un peu plus de postes (3,8 %, soit presque 1 800 postes).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, plus de 7 400 établissements font vivre l'aire urbaine. Les établissements de l'aire sont plus gros que dans le référentiel : 10 % ont au moins 10 salariés, contre 8 % dans le référentiel (moyenne 2009-2011). 1,9 % des entreprises ont plus de 50 salariés, contre 1,4 % dans le référentiel. Le taux de création d'établissements (*voir définitions*) est semblable au référentiel : 16 % des établissements de l'aire sont de nouveaux établissements (moyenne sur la période 2009-2011).

Outre les entreprises et établissements créés dans l'aire urbaine, l'aire attire des établissements d'ores et déjà existants. 243 établissements ont déménagé au sein de la zone (période 2009-2011). Il est probable qu'une part conséquente de ces transferts soient en provenance ou à destination du reste de la région, car Niort se situe au sein d'un réseau de ville régional pour les transferts d'établissement (*voir Illustration A2 dans « Dans quels réseaux de villes se situe Niort ? », annexes*).

---

<sup>11</sup> En raison du filtre sur les activités financières et d'assurance, les coopératives de crédit ne sont pas étudiées.

**Illustration 24 – Entre 2009 et 2011, l'aire urbaine attire de nombreux établissements industriels et de construction**

Secteur	Aire urbaine de Niort				Référentiel	
	2003-2005		2009-2011		2003-2005	2009-2011
	Solde des transferts	Taux annuel moyen ‰	Solde des transferts	Taux annuel moyen ‰	Taux annuel moyen ‰	Taux annuel moyen ‰
<b>Industrie</b>	4	2,5	5	3,1	-0,6	0,9
<b>Construction</b>	4	1,6	9	3,1	0,5	-1,4
<b>Commerce, transports et services divers</b>	11	1,0	-3	-0,2	0,4	1,1
<b>Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale</b>	0	0,0	0	0,0	0,0	1,2
<b>Ensemble</b>	19	1,1	11	0,5	0,3	0,8

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE), données définitives champ marchand non agricole.

Note de lecture : Entre 2003 et 2005, l'aire urbaine de Niort a gagné 4 établissements industriels par rapport à l'extérieur de l'aire. Le taux annuel moyen de ce solde de transferts est de 2,5 ‰. Sur la même période, le taux annuel moyen de transfert dans le référentiel est de -0,6 ‰.

Les valeurs du référentiel sont sous-estimées, car on considère là le référentiel comme un tout homogène : les transferts entre deux aires du référentiel ne sont pas comptés. Elles devraient s'écarter davantage de 0.

Les transferts d'établissement ont été particulièrement intenses sur la période 2003-2005 : au cours de cette période, le taux annuel moyen de solde des transferts avec l'extérieur de l'aire était de 1,1 ‰, contre 0,3 ‰ dans le référentiel<sup>12</sup>. La période 2009-2011 est moins favorable : ce taux était de 0,3 ‰ pour l'aire niortaise, contre 0,8 ‰ pour le référentiel. Ceci interroge sur la pérennité de l'attractivité de l'aire urbaine de Niort : non seulement sa capacité à attirer de nouveaux établissements, mais également sa capacité à les garder sur le territoire.

Néanmoins, ces résultats mitigés illustrent surtout une attractivité très inégale selon les secteurs (Illustration 24). Tout d'abord, seul le secteur des commerces, transports et services divers perd des établissements au bénéfice de l'extérieur, sur la période 2009-2011. Le secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale n'en gagne pas, alors que le référentiel est très performant dans ce secteur. En revanche, l'aire est très attractive pour les établissements des secteurs de l'industrie et de la construction, au contraire du référentiel : le référentiel gagne bien moins d'établissements industriels et perd de nombreux établissements du secteur de la construction. Le bon dynamisme démographique de l'aire urbaine et la part relativement faible de logements vacants expliquent peut-être la bonne santé de ce secteur, malgré la baisse de la construction de logements neufs à partir de 2007. Enfin, l'attraction d'établissements industriels prouve qu'en dépit de sa faible spécificité industrielle, l'aire urbaine dispose d'atouts pour le secteur. On sait également que plusieurs établissements industriels importants sont implantés sur le territoire (dans la métallurgie à Granzay-Gript, dans les équipements électriques et électroniques à Chauray, entre autres).

<sup>12</sup> Les valeurs du référentiel sont sous-estimées, car on considère là le référentiel comme un tout homogène : les transferts entre deux aires du référentiel ne sont pas comptés.

### ***Le tourisme d'affaires domine l'activité touristique de l'aire***

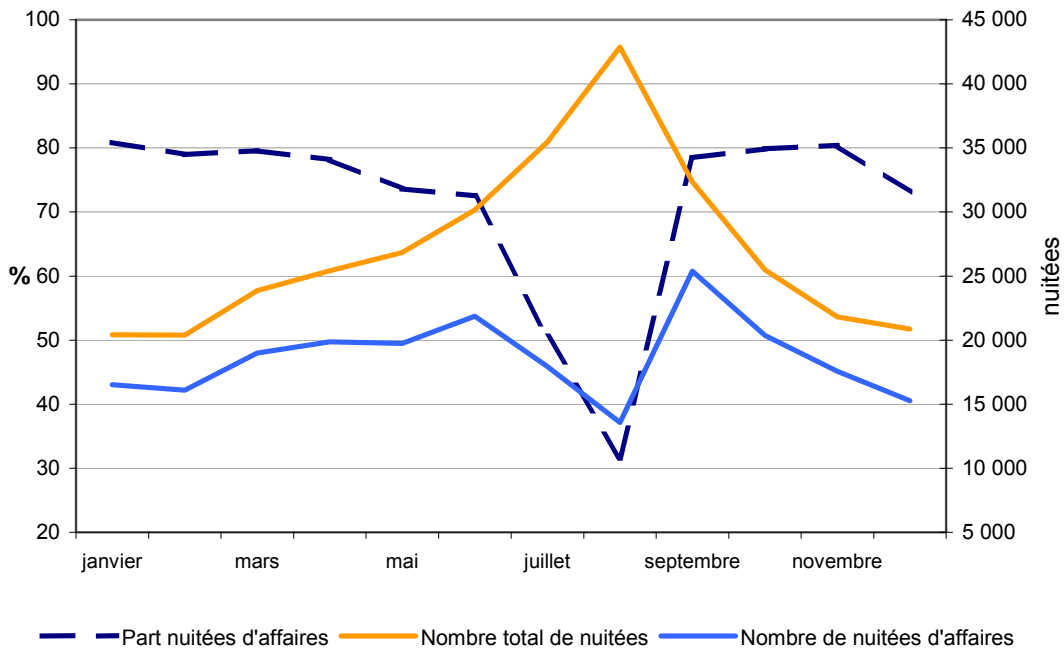
La protection d'espaces d'intérêt sur l'aire urbaine permet le maintien et le développement du tourisme de loisirs dans le Marais poitevin. Mais ce tourisme demeure insuffisamment structuré et d'importance bien moindre que le tourisme d'affaires, véritable moteur du secteur, comme le souligne le Schéma de développement touristique de la Communauté d'agglomération de Niort (*Bibliographie [14]*).

La durée moyenne des séjours est de 1,6 nuits (tourisme d'affaires ou de loisirs). Cette durée est constante entre 2010 et 2012, et peu sensible aux saisons.

La capacité d'accueil touristique de l'aire urbaine, comprenant l'accueil en hôtel, en camping et en résidence secondaire, est très faible : 9,3 lits par habitant résident en moyenne, contre 20,4 dans le référentiel. Les 1 900 résidences secondaires de l'aire urbaine (2009) sont considérées comme des lits touristiques, même si elles ne sont utilisées que par leur propriétaire (et proches). Si ces résidences secondaires représentent dans l'aire niortaise comme dans le référentiel deux tiers de la capacité d'accueil, le reste de la capacité d'accueil est très singulier. Les hôtels représentent 17 % de la capacité d'accueil de l'aire urbaine de Niort, contre seulement 9 % dans le référentiel, au détriment des campings. En effet, le tourisme dans l'aire urbaine de Niort est tiré par les touristes d'affaires, qui ne fréquentent que les hôtels.

Le Marais poitevin est le théâtre d'un tourisme ancien mais très saisonnier, autour d'une mono-activité (promenade en barque), et plus récemment, le déploiement d'itinéraires cyclables. Le nombre de nuitées touristiques (*voir définitions*) double entre décembre et août, mois culminant pour le tourisme. Mais le tourisme de loisirs « séjournant » est encore limité, notamment dans sa durée. Le tourisme du Marais est plus un tourisme d' « excursion » (une journée, sans nuitée).

**Illustration 25 – Prépondérance du tourisme d'affaires presque toute l'année**  
**Nuitées d'affaires et nuitées totales dans l'aire urbaine de Niort en 2012**



Sources : Insee-DGCIS-Partenaires régionaux (CRT et les 4 CDT), enquêtes mensuelles de fréquentation touristique

Note de lecture : en janvier 2012, 80 % des nuitées touristiques de l'aire niortaise sont des nuitées d'affaires. Au mois d'août, les touristes (d'affaires et de loisirs) ont passé environ 43 000 nuits dans l'aire de Niort.

La saisonnalité des postes touristiques est moins marquée à Niort que dans le référentiel, car le tourisme d'affaires a une saisonnalité bien moindre que le tourisme de loisirs. Le tourisme d'affaires est cependant en berne durant le mois de juillet, et plus encore le mois d'août, où il chute à 32 % des nuitées, contre 69 % sur l'ensemble de l'année (*Illustration 25*). Le mois de septembre, au contraire, est le mois où les nuitées d'affaires sont les plus nombreuses : 25 400 en 2012, contre 13 600 au mois d'août. Sur l'année, ce sont ainsi 223 200 nuitées que passent les visiteurs d'affaires sur le territoire. C'est 27 100 de plus qu'en 2010. Le tourisme de loisirs, lui, a augmenté de 10 400 nuitées, pour un total de 102 800 en 2012.

Le tourisme dans l'aire urbaine est donc en hausse ; pourtant, le nombre de chambres offertes a augmenté davantage entre 2010 et 2012 que le nombre de chambres occupées. Si l'offre de lits touristiques augmente sur l'aire urbaine, la demande n'est pas aussi rapide à suivre, en cette période de crise.

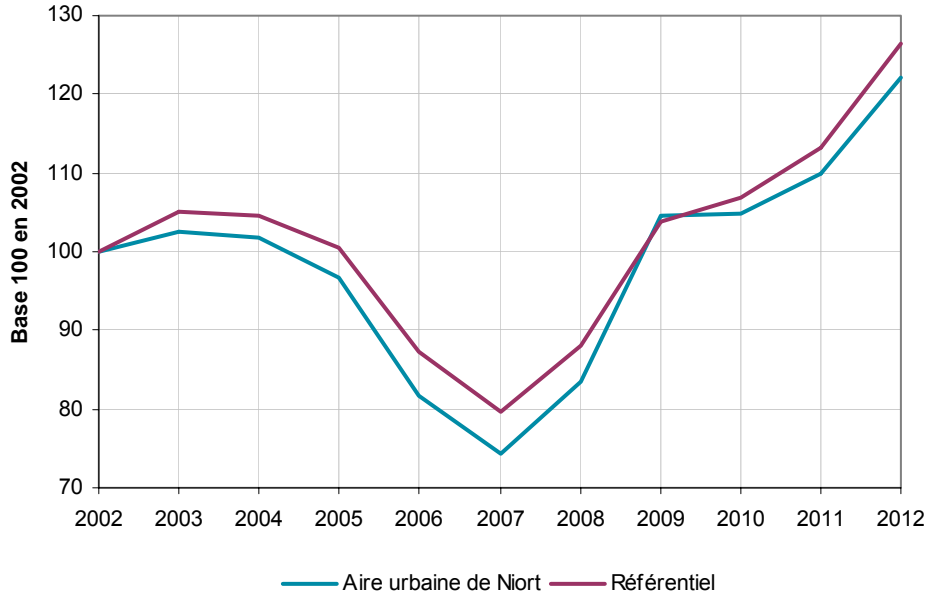
### ***Le marché de l'emploi est depuis longtemps plus dynamique que dans le référentiel***

Depuis 2007, la précarité ne cesse d'augmenter en France. L'aire urbaine de Niort ne fait pas exception. Fin 2007, le nombre de demandeurs d'emploi y était au plus bas. 3 730 personnes étaient alors demandeurs d'emploi de catégorie A à Pôle Emploi.



**Illustration 26 – En 2012, le choc du marché de l'emploi de 2008-2009 est résorbé et la demande d'emploi évolue à nouveau comme dans le référentiel**

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi sur longue période (base 100)



Sources : Pôle emploi, DEFM catégorie A au 31 décembre

Note de lecture : Si les deux courbes étaient parfaitement confondues, cela signifierait que l'évolution du nombre de chômeurs est identique dans les deux territoires sur toute la période. Entre plusieurs périodes, deux courbes parallèles signifient que l'évolution est comparable dans l'un et l'autre des territoires.

Au 31 décembre 2007, le nombre de demandeurs d'emplois dans l'aire urbaine de Niort était à 75 % du niveau de décembre 2002. Fin décembre 2011, le nombre de demandeurs d'emplois dans l'aire urbaine de Niort est 10 % plus élevé que fin décembre 2002.

En dix ans, entre décembre 2002 et décembre 2012, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 22 % dans l'aire urbaine, et de 27 % dans le référentiel. La position de Niort est très avantageuse : dans le même temps, la population totale a fortement cru, limitant l'impact de cette hausse de la demande d'emplois sur la hausse du taux de chômage. Au contraire, dans le référentiel, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a fortement augmenté, contrairement à la population totale.

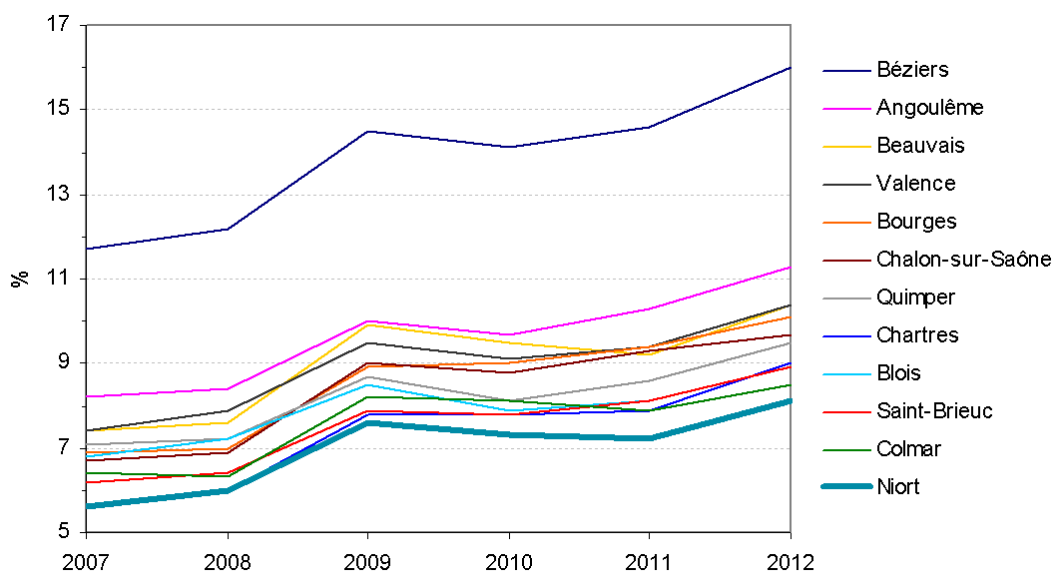
Les quelques liquidations de 2008-2009 ont produit un effet de rattrapage par rapport au référentiel (Illustration 26). Par exemple, la liquidation des deux établissements Camif et Camif Particuliers en 2008 a occasionné la suppression de près de 870 postes. Celle de Laroche-Peltier en 2009 a également supprimé 230 postes. Mais au cours de l'année 2010, le nombre de DEFM n'a pas augmenté, rétablissant l'aire urbaine de Niort dans son avantage par rapport au référentiel. Le bon appareil de formation présent sur l'aire urbaine et son relatif dynamisme permettent d'absorber en quelques années les plus gros chocs du marché du travail et conservent Niort dans une position avantageuse par rapport au référentiel. Néanmoins, dans l'aire comme dans le référentiel, l'augmentation de DEFM depuis fin 2007 est forte et ne semble pas ralentir. Fin décembre 2012, 6 120 habitants de l'aire urbaine sont en recherche d'emploi.

L'observation du taux de chômage par zone d'emploi<sup>13</sup> (voir définitions) confirme le constat de santé relative du marché de l'emploi du Niortais (Illustration 27). Depuis 2007, le taux de chômage de la zone d'emploi de Niort est inférieur au taux de chômage de chacune des zones d'emploi centrées sur une ville du référentiel.

Par exemple, le chômage dans la zone d'emploi de Chartres, qui était semblable à celui de Niort entre 2007 et 2008, a beaucoup plus augmenté que celui de l'aire urbaine de Niort. La baisse du taux de chômage entre 2009 et 2010 est commune à la plupart des zones d'emploi du référentiel, mais Niort fait partie des rares aires où cette baisse se poursuit entre 2010 et 2011.

### Illustration 27 – Le chômage de la zone d'emploi de Niort est bas, mais augmente, comme ailleurs

Taux de chômage au quatrième trimestre, par zone d'emploi



Source : Insee

Note de lecture : dans la zone d'emploi de Niort, les chômeurs représentent environ 8 % de la population active au quatrième trimestre 2012. En 2007, le taux de chômage de la zone d'emploi de Saint-Brieuc était d'environ 6 %.

### Entre 2007 et 2010, les activités financières et d'assurance continuent de porter le dynamisme économique du territoire

Depuis 2007, l'aire urbaine de Niort n'a donc pas échappé à la crise. Quelques liquidations, ou, au contraire, la résistance des mutuelles, ont modifié l'équilibre des postes salariés dans les différents secteurs et renforcé la spécificité mutualiste du territoire.

<sup>13</sup> Les données ne sont pas disponibles sur l'aire urbaine.

Entre 2007 et 2010, les fluctuations sur le marché de l'emploi ont été principalement marquées par le secteur des activités financières et d'assurance (positivement) et par les secteurs de transports et entreposage et de commerce et réparation automobiles (négativement) (*Illustration 28*). Ces deux derniers secteurs ont subi deux liquidations importantes (Camif Particuliers dans le secteur du commerce, en 2008, et Laroche-Peltier dans le secteur des transports, en 2009). Ces deux seules liquidations sont directement responsables d'environ 750 suppressions de postes. Le secteur de transport et entreposage a ainsi perdu 15 % de ses effectifs. Ces liquidations ont sans doute également eu des répercussions sur les sous-traitants de ces établissements.

Les activités des services administratifs et de soutien ont très fortement progressé sur l'aire urbaine comme dans le référentiel. Les effectifs des établissements d'hébergement et restauration et d'information et communication ont également augmenté de plus de 5 %. Tous les secteurs qui ont gagné des postes dans le référentiel en ont gagné dans l'aire urbaine. L'aire a également gagné des postes dans des secteurs où le référentiel est en recul.

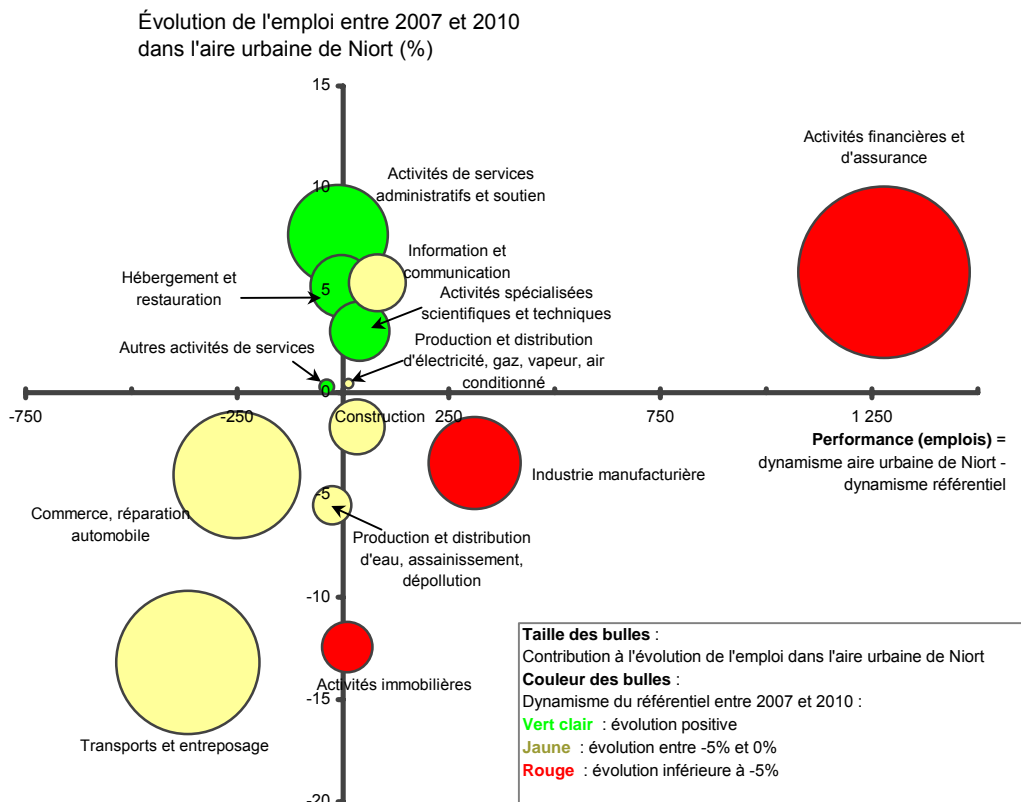
La hausse de 6 % de postes dans le secteur des activités financières et d'assurance correspond à un gain total de 640 postes dans le secteur. Mais, dans le même temps, le référentiel a subi une perte d'environ 6 % dans le même secteur. Si l'aire urbaine de Niort avait évolué de la même façon que dans le référentiel, elle aurait ainsi perdu 640 postes dans le secteur. Non seulement elle n'a pas perdu ces postes, mais en plus, elle en a gagné. Le secteur a donc environ 1 280 postes de plus que ce qu'il devrait avoir s'il avait évolué comme dans le référentiel : c'est ce qu'on appelle la *performance*. Celle des sièges des mutuelles est notable, de par leur rôle de siège, centralisant les postes à la tête du groupe (aire urbaine de Niort), réduisant les effectifs sur le terrain (agences locales, dans le référentiel).

Malgré l'augmentation globale de ses effectifs, le secteur des activités financières et d'assurance a été impacté par la liquidation, en 2008, de la Camif (perte d'environ 340 postes dans ce secteur). Ces mauvais résultats ont été compensés, dans le secteur, par le bon dynamisme des mutuelles.

De même, malgré son recul, l'industrie manufacturière résiste mieux dans l'aire urbaine que dans le référentiel. Elle offre en 2010 environ 300 postes de plus que si elle avait évolué de la même façon que dans le référentiel. Les effectifs sont en baisse dans de nombreux établissements, mais certains continuent de créer des postes : Poujoulat, Plakards...

**Illustration 28 – Entre 2007 et 2010, le commerce, le secteur des transports souffrent de deux liquidations importantes**

Évolution de l'emploi par NA21 dans l'aire urbaine par rapport au référentiel



Sources : Insee, *Connaissance localisée de l'appareil productif (CLAP) 2007 et 2010*

Note de lecture : Le champ ne comprend pas les intérimaires.

La taille des bulles indique leur contribution à l'évolution de l'emploi dans l'aire de Niort. La couleur des bulles indique l'évolution des postes de chaque fonction dans le référentiel : par exemple, les activités immobilières, l'industrie manufacturière et les activités financières et d'assurance ont perdu plus de 5 % de leurs postes dans le référentiel.

La position des bulles selon l'axe vertical indique la croissance de l'emploi dans cette activité dans l'aire urbaine. Le nombre de postes d'hébergement-restauration a augmenté d'environ 5 %. La croissance a été positive pour toutes les bulles au-dessus du point de rencontre des deux axes. Le second axe, horizontal, indique le gain ou la perte de postes que représente le dynamisme de l'activité par rapport au référentiel. Ainsi, malgré sa décroissance dans l'aire (-3 % environ), l'industrie manufacturière a plus de 300 postes de plus que si elle avait évolué de la même façon que dans le référentiel (différence entre le gain de postes dans l'aire et la perte de postes qui aurait été subie avec le dynamisme du référentiel (bulle rouge, évolution inférieure à -5 %)).

Exemple : Entre 2007 et 2010, le secteur des activités financières et d'assurance est celui qui a le plus contribué à l'évolution de l'emploi (taille de la bulle), positivement (au-dessus de l'axe des abscisses). Il a évolué d'environ 6 % dans l'aire urbaine (axe vertical), alors que son évolution dans le référentiel est inférieure à -5 % (couleur rouge). En 2010, ce secteur a environ 1 280 postes de plus qu'il n'en aurait s'il avait évolué comme dans le référentiel.

Seuls deux secteurs sont nettement sous-performants : le commerce et la réparation automobile, d'une part (subissant, entre autres, l'effet « Camif »), et plus encore les transports et entreposage (subissant, entre autres, la liquidation de Laroche-Peltier et la forte réduction d'effectifs de La Poste). Le secteur de production et distribution d'eau, assainissement et dépollution est également légèrement moins performant que dans le référentiel. L'impact représente quelques dizaines d'emplois, sur les 550 que compte le secteur en 2010. Soulignons toutefois que la capacité de traitement des eaux usées de l'aire urbaine se dégrade entre 2007 et 2010 : la part de capacité de traitement en non conformité avec les règlements a augmenté de 8,3 % (alors qu'elle a très fortement baissé dans le référentiel).

### ***Les emplois de gestion portent structurellement l'emploi sur le territoire***

Les activités financières et d'assurance offrent une grande quantité d'emplois de gestion. Aussi, ces emplois se sont fortement développés dans les années 2000, en même temps que les emplois des mutuelles. On considère les emplois qui remplissent des fonctions de *gestion*, quel que soit le secteur d'activité de l'entreprise (voir *méthodologie* « *L'analyse fonctionnelle des emplois* »). On peut donc en trouver dans de nombreuses entreprises de différents secteurs (industrie, construction, etc.).

Les emplois de gestion, nombreux notamment dans les mutuelles, sont très spécifiques à l'aire urbaine de Niort, par rapport au référentiel (*Illustration 29*). Cette très forte spécificité s'est accrue depuis 1999<sup>14</sup>. C'est la fonction qui a le plus contribué à l'évolution de l'emploi dans l'aire urbaine (*Illustration 30*) : en dix ans, la fonction gestion a gagné 3 660 emplois, selon une croissance d'environ +30 %. Si la croissance avait été la même que dans le référentiel, l'aire urbaine aurait quelques 1 700 emplois de gestion de moins. Cette fonction représente 22 % de l'emploi de l'aire en 2009.

La fonction des prestations intellectuelles, au contraire, était très spécifique au territoire en 1999, et l'est beaucoup moins en 2009. Elle représente 3,3 %, davantage que dans le référentiel (2,7 %). Elle a crû, en valeur et en part de l'emploi, depuis 1999. Mais le retard du référentiel a été considérablement rattrapé (l'emploi dans cette fonction a augmenté de plus de 50 %), réduisant en partie la spécificité du territoire. La fonction a gagné près de 500 emplois en dix ans<sup>15</sup> et conserve un indice de spécificité de 1,2.

La plupart des autres fonctions sont sous-spécifiques. Pour beaucoup, cette sous-spécificité s'est accrue depuis 1999. Il est difficile d'isoler l'effet réel d'un effet mécanique : les indices de spécificité sont calculés sur la structure des emplois, et le poids des mutuelles, ici largement représentées dans les emplois de gestion, déforme largement la structure des emplois.

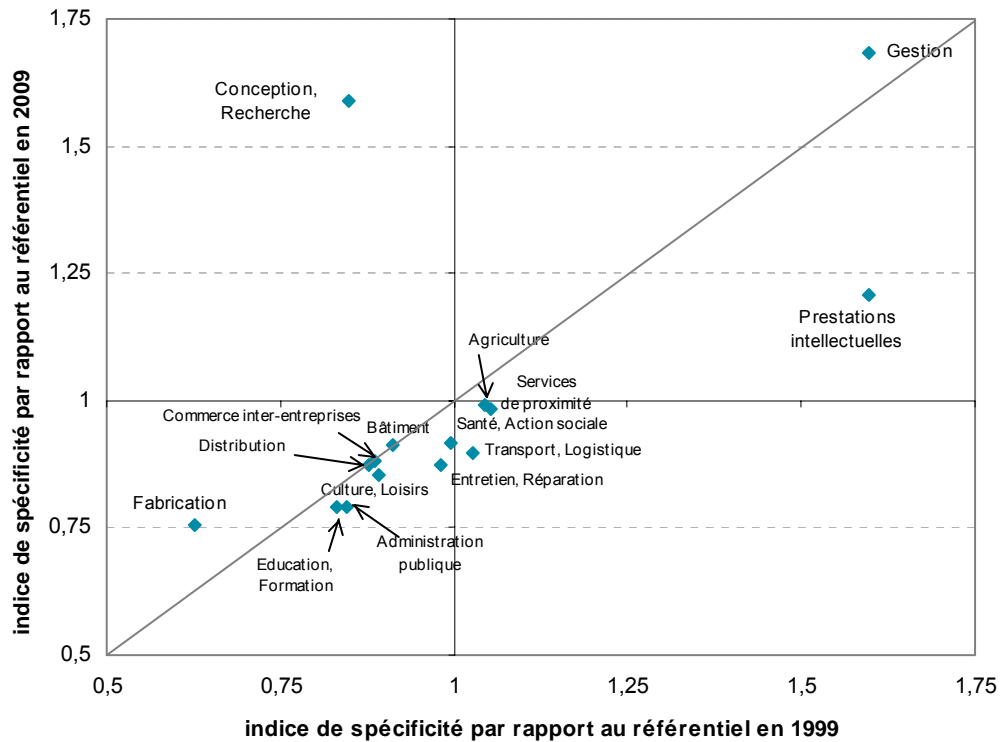
---

<sup>14</sup> Une partie de cet accroissement peut être dû au changement de nomenclatures PCS en 2003, introduisant notamment dans la fonction gestion les professions techniques des assurances (voir *méthodologie*) et certains emplois auparavant dépendant de la fonction commerce inter-entreprises.

<sup>15</sup> Idem, la réforme des PCS nuance ce chiffre : le passage aux nouvelles PCS conduit à surévaluer en 2009 les prestations intellectuelles, par rapport à 1999 (la hausse est donc sans doute inférieure à 500). À l'inverse, la conception-recherche est sous-estimée par rapport à 1999 (la hausse réelle de cette fonction est supérieure à celle enregistrée).

**Illustration 29 – Fort gain de spécificité dans la conception-recherche**

Évolution des indices de spécificité par fonction entre 1999 et 2009



Sources : Recensements de la population 1999 et 2009

Note de lecture : Au-dessus de l'axe horizontal, les fonctions spécifiques en 2009. À droite de l'axe vertical, les fonctions spécifiques en 1999. Plus on s'éloigne de l'axe, plus la (sous-)spécificité est forte. L'axe diagonal indique la bissectrice : les fonctions placées sur cet axe ou son proche voisinage sont les fonctions dont la spécificité n'a pas évolué entre 1999 et 2009. Les fonctions placées au-dessus de cet axe sont celles dont la spécificité s'est accrue pour l'aire urbaine de Niort par rapport au référentiel. À l'inverse, les fonctions en dessous de la bissectrice indiquent une perte de spécificité (ou une dégradation de sous-spécificité).

Exemple : La conception-recherche était sous-spécifique en 1999 et est très spécifique en 2009. En 2009, la fabrication est toujours sous-spécifique (0,75), mais moins qu'en 1999 (environ 0,6). Plus on s'éloigne de la bissectrice, plus le gain ou la perte de spécificité sont forts.

La fonction fabrication était et demeure sous-spécifique. Cependant, entre 1999 et 2009, cette sous-spécificité s'est atténuée. Elle a gagné 600 emplois. Elle représente toujours entre 7 % et 8 % de l'emploi de l'aire, évoluant peu ou prou au même rythme que l'ensemble des emplois. Mais dans le référentiel, le nombre d'emplois de la fonction fabrication a diminué, ainsi que sa part dans l'emploi (près de 10 % en 2009).

Le commerce inter-entreprises est, lui aussi, sous-spécifique. Il représentait une même part de l'emploi que dans le référentiel (3 %), en 1990. Dès 1990, son importance s'est accrue dans le référentiel, alors qu'elle stagnait dans l'aire urbaine de Niort. En 2009, dans l'aire, 2 100 personnes occupent un emploi de commerce inter-entreprises. Ce handicap est largement partagé sur la région, mais peut devenir un véritable enjeu pour l'aire urbaine de Niort. Niort, en effet, peut être amenée à exercer un rôle de « hub ou étoile multimodale à rayonnement régional » (*Bibliographie [15]*) dans le réseau d'aires picto-charentaises, en particulier entre Poitiers et La Rochelle. Cette ambition nécessite de bonnes compétences en commerce inter-entreprises.

Gestion, prestations intellectuelles et conception-recherche sont les trois seules fonctions spécifiques à l'aire urbaine en 2009.

### ***Depuis 1999, la conception-recherche double son effectif***

La conception-recherche a gagné 1 000 emplois entre 1999 et 2009, doublant son effectif. Cette fonction est en plein développement, sur l'aire urbaine de Niort, notamment avec l'importance croissante que prend l'informatique. Elle se définit comme suit : « professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction des prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ». Le développement informatique et la recherche sont les deux principaux domaines de conception-recherche sur l'aire urbaine. Le bon développement de la fonction fabrication est peut-être en partie dû à des services de recherche et développement accrues sur la décennie. La conception-recherche est à la fois publique (par exemple, le Centre d'études biologiques de Chizé, du CNRS) et privée (de nombreuses entreprises ont un service de Recherche-Développement).

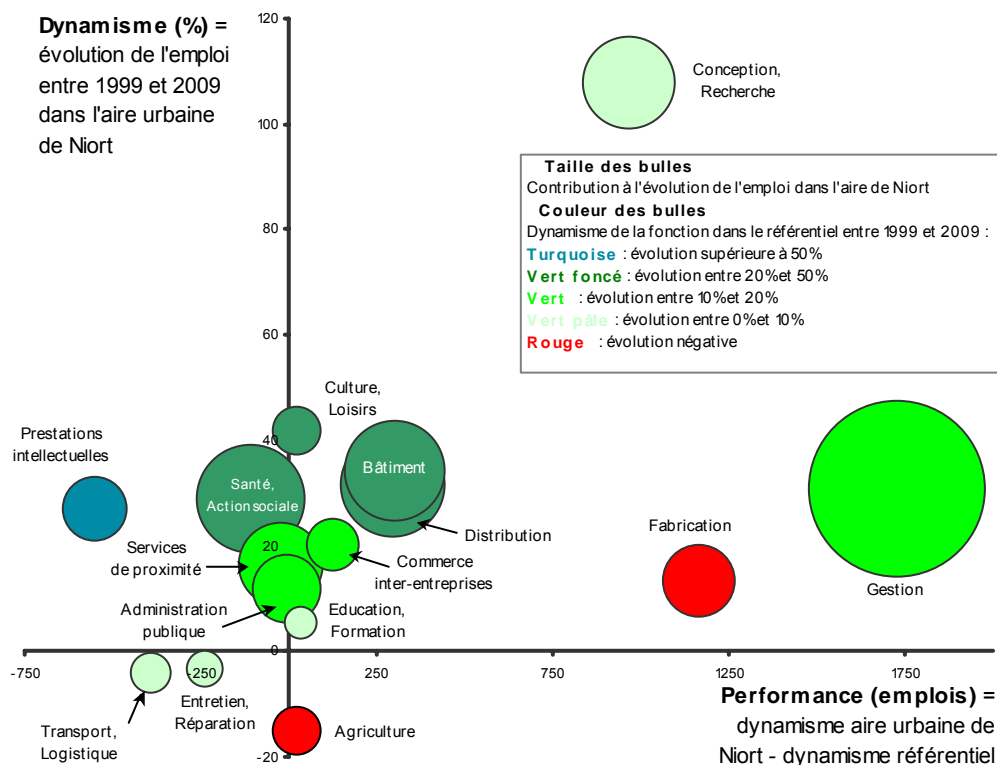
L'innovation, critère discriminant de la conception-recherche, est notamment dynamique au sein des PME du territoire (de 10 à 249 salariés). Le taux d'entreprises innovant en procédé est particulièrement élevé, par rapport au taux régional<sup>16</sup>. Avec un taux d'entreprises innovantes également plus élevé pour l'innovation en produit, l'innovation technologique est plus importante dans les PME de l'aire urbaine que dans celles de l'ensemble de la région (44 % des entreprises de l'aire ont innové soit en produit, soit en procédé, soit les deux). Les services technologiques se distinguent par une très forte innovation en procédé mais une relativement faible innovation en produit. (*Illustration 31*)

---

<sup>16</sup> L'enquête CIS 2010 a fait l'objet d'une extension régionale en Poitou-Charentes, ce qui nous permet de diffuser ces statistiques. Elles ne sont pas disponibles pour l'ensemble des aires du référentiel. De plus, l'aire urbaine de Niort est réduite à ses seules communes picto-charentaises. Le champ de l'aire urbaine comporte 89 entreprises, dont 59 dans l'industrie manufacturière. (*voir méthodologie « L'enquête communautaire sur l'innovation »*)

### Illustration 30 – Boom des emplois de conception-recherche

Évolution de l'emploi par fonction dans l'aire urbaine par rapport au référentiel (1999-2009)



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009

Note de lecture : La taille des bulles indique leur contribution à l'évolution de l'emploi dans l'aire de Niort. Les emplois d'éducation-formation sont ceux qui ont le moins contribué à cette hausse. La couleur des bulles indique l'évolution des emplois de chaque fonction dans le référentiel : par exemple, les fonctions fabrication et agriculture ont perdu des emplois dans le référentiel.

La position des bulles selon l'axe vertical indique la croissance de l'emploi dans cette fonction dans l'aire urbaine. Le nombre d'emplois de culture et loisirs a augmenté d'environ 40 %. La croissance a été positive pour toutes les bulles au-dessus du point de rencontre des deux axes. Le second axe, horizontal, indique le gain ou la perte d'emplois que représente le dynamisme de la fonction par rapport au référentiel. Ainsi, la fonction fabrication a gagné presque 1 200 emplois de plus que si elle avait évolué de la même façon que dans le référentiel (différence entre le gain d'emplois dans l'aire et la perte d'emplois qui aurait été subie avec le dynamisme du référentiel (bulle rouge)) .

Exemple : la fonction agriculture a perdu environ 15 % de ses emplois dans l'aire urbaine de Niort. Dans le référentiel, son évolution a également été négative. Sa performance à peu près égale à 0 (quasiment sur l'axe vertical) signifie que la variation d'emplois aurait été identique si elle avait eu le même dynamisme que dans le référentiel, ou, dit plus simplement, que le dynamisme de ce secteur est le même dans l'aire et dans le référentiel.



### Illustration 31 – 49 % des PME de services intellectuels innovent

PME innovant selon le type d'innovation, par secteur, dans l'aire de Niort et dans la région Poitou-Charentes, entre 2008 et 2010

Secteur	Part d'entreprises ayant innové en...					
	Produit	Procédé	Technologique	Organisation	Marketing	Sens large
<b>AU Niort</b>	<b>28</b>	<b>40</b>	<b>44</b>	<b>35</b>	<b>27</b>	<b>54</b>
Industrie manufacturière	28	42	46	31	30	56
Services intellectuels	24	29	34	44	15	49
Services technologiques	41	62	62	41	41	62
<b>Poitou-Charentes</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>41</b>	<b>37</b>	<b>26</b>	<b>57</b>
Industrie manufacturière	28	29	44	38	25	60
Services intellectuels	13	14	20	28	22	37
Services technologiques	55	40	63	46	43	73

Source : Insee, Enquête communautaire sur l'innovation (CIS 2010), extension régionale

Note de lecture : 28 % des PME (entreprises de 10 à 249 salariés) de l'aire urbaine de Niort ont innové en produit, entre 2008 et 2010, contre 26 % des PME de Poitou-Charentes. 46 % des PME de l'industrie manufacturière de l'aire de Niort ont innové soit en produit, soit en procédé (innovation technologique). 49 % des PME de services intellectuels de l'aire urbaine de Niort ont innové au sens large, c'est-à-dire dans au moins l'un des domaines (produit, procédé, organisation, marketing).

Restrictions : On étudie la part d'entreprises ayant innové, et non leur volume d'innovation. Ainsi, si une entreprise innove 30 fois en procédé, elle aura le même poids qu'une entreprise innovant 1 fois en procédé. De même, une entreprise innovant en produit, en procédé, en organisation et en marketing a le même poids, dans l'innovation au sens large, qu'une entreprise qui n'aura innové que dans l'un de ces domaines.

Les innovations d'organisation et de marketing sont moins prisées, dans l'aire urbaine, malgré quelques exceptions : l'industrie manufacturière innove plus en marketing que dans l'ensemble de la région, et les services intellectuels innove davantage en organisation. Au total, la part d'entreprises qui a innové est plus élevée dans la région que dans l'aire de Niort. Seuls les services intellectuels innove davantage (49 % dans l'aire contre 37 % dans la région).

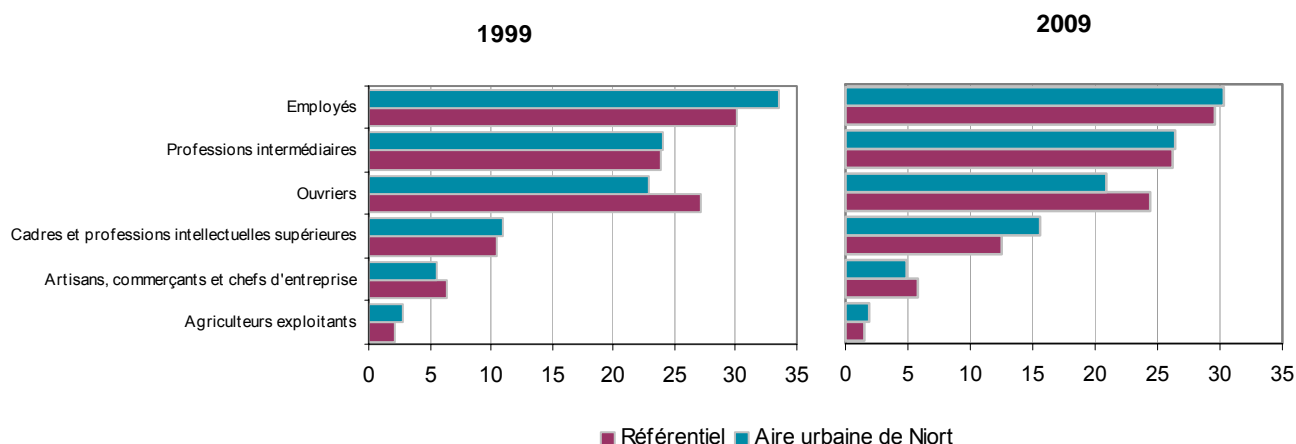
### Fort taux d'encadrement, notamment féminin

Dans certaines fonctions, le taux d'encadrement est très important : dans l'aire urbaine, 78 % des emplois de la fonction conception-recherche sont des cadres, ou 38 % des emplois de prestations intellectuelles. La forte spécificité de l'aire urbaine en fonctions à haut besoin de qualification (recherche, prestations intellectuelles, etc.) explique donc la forte présence de cadres : en 2009, cadres et professions intellectuelles supérieures représentent plus de 15 % des actifs, soit 3 points de plus que dans le référentiel (Illustration 32). Les employés sont en mêmes proportions dans l'aire urbaine que dans le référentiel, alors que l'aire niortaise en avait une bien plus grande part en 1999.

En 2009, L'aire urbaine a la notable particularité de compter un taux de féminisation des emplois de 50,6 % : cela signifie que plus de la moitié des emplois sont occupés par des femmes. Dans le référentiel, le taux de féminisation est de 48,3 %. En 1999, les hommes étaient encore majoritaires dans l'emploi, puisque le taux de féminisation n'était que de 48,1 %.

La féminisation des emplois dépend de la catégorie sociale : les ouvrières, agricultrices exploitantes, artisanes, commerçantes et cheffes d'entreprises sont moins nombreuses (en part de la CSP) que dans le référentiel. En revanche, les emplois sont plus féminins que dans le référentiel dans les professions intermédiaires (+3 points), cadres et professions intellectuelles supérieures (+2 points), employés (+2,5 points).

**Illustration 32 – Entre 1999 et 2009, le nombre de cadres explose**  
Part d'actifs par profession et catégorie sociale (en %)



Source : Recensements de la population 1999 et 2009, exploitations complémentaires lieu de travail.

Note de lecture : En 1999, dans l'aire urbaine de Niort, 23 % des actifs étaient ouvriers. 27 % des actifs du référentiel étaient ouvriers. En 2009, 26 % des actifs de l'aire de Niort exercent une profession intermédiaire.

Entre 1999 et 2009, les femmes sont devenues majoritaires dans les emplois des professions intermédiaires (55,4 % des emplois en 2009) et leur suprématie s'est accrue chez les employés : dans l'aire niortaise, elles y représentent plus de quatre emplois sur cinq. Dans toutes les autres CSP, elles demeurent minoritaires.

Le développement de l'encadrement, associé à l'augmentation de la présence des femmes à de tels emplois, est une véritable opportunité pour l'attractivité de l'aire urbaine. Elle peut, notamment, attirer des couples de cadres bi-actifs, comme certaines grandes villes. Cette opportunité se renforce par la qualité des emplois fournis : dans l'aire niortaise, ce sont plus souvent des emplois salariés, et quatre sur cinq sont des contrats à durée indéterminée. On trouve moins de CDD et de missions d'intérim dans l'aire urbaine que dans le référentiel.

Enfin, les salariés de l'aire urbaine sont un peu moins souvent à temps partiel que dans le référentiel. 18 % des salariés sont à temps partiel. Ce type de travail continue de concerner davantage les femmes (28 % des salariées). Pour 30 % des Françaises en emploi, le temps partiel n'est pas choisi mais subi (*Bibliographie [16]*). Malgré cette forte part de temps partiel féminin, l'aire de Niort demeure plus paritaire que le référentiel, où 30 % des salariées sont à temps partiel. La forte présence de femmes dans l'encadrement, où le temps partiel est moins courant, explique peut-être cet écart.

### ***Les cadres des fonctions métropolitaines représentent plus d'un emploi sur dix, notamment dans la fonction gestion***

Une métropole est, dans le dictionnaire<sup>17</sup>, la « ville principale d'un pays, d'une province ou d'une région; ville dont le rayonnement et l'influence lui font jouer le rôle de capitale ». Niort est, selon cette définition, la métropole de l'aire urbaine de Niort. Mais, dans les études territoriales, les statisticiens considèrent souvent qu'une métropole est un pôle urbain offrant au moins 200 000 emplois. À ce titre, le pôle de Niort est loin d'être une métropole.

Certaines fonctions sont davantage présentes dans les emplois des métropoles qu'ailleurs : gestion, prestations intellectuelles, conception-recherche, commerce interentreprises et culture-loisirs. Les emplois stratégiques d'un territoire sont les emplois de cadre dans ces fonctions et les chefs d'entreprises de plus de 10 salariés de ces fonctions (voir méthodologie « *L'analyse fonctionnelle des emplois* »). Or ces fonctions sont très présentes dans l'aire urbaine de Niort, comme on l'a vu, en particulier les trois premières. Les cadres des fonctions métropolitaines (CFM) sont, ainsi, très présents également dans l'aire urbaine : c'est, en Poitou-Charentes, l'aire urbaine où ils représentent la plus forte part de l'emploi (il était de 9,7 % en 2006<sup>18</sup>). « Ce taux s'apparente à celui que l'on retrouve dans les grandes aires urbaines », selon une étude de l'Insee de 2009 (*Bibliographie [17]*). Niort était alors la 11<sup>e</sup> aire de France en part de CFM dans l'emploi. La progression est importante : en 1982, elle était 31<sup>e</sup>. Entre 1999 et 2006, l'aire a augmenté de 2,7 points son taux de cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi : « autant que Nantes, plus que Bordeaux ».

En 2010, le taux est encore plus élevé : 7 940 actifs sont cadres des fonctions métropolitaines, soit 11,1 % de l'emploi. Ils n'étaient que 4 070 en 1999 (6,8 % des emplois) et 3 380 en 1990 (6,1 % des emplois). Dans le référentiel, seuls 6,5 % des emplois sont des CFM.

« Pour un territoire, être notoirement connu pour une activité donnée est souvent source de dynamisme. Il est attractif pour les entreprises qui sont assurées d'y trouver des compétences et un environnement propice. C'est manifestement ce qui se produit à Niort, avec les mutuelles d'assurance. ». Ainsi, contrairement à Poitiers ou Limoges, Niort est très attractive pour des cadres et assimilés de plus de 30 ans. La forte croissance des activités du territoire depuis 1999, contrairement aux années 1990, explique et est expliquée par le bon dynamisme démographique de l'aire : c'est un cercle vertueux, au bénéfice économique et démographique du territoire.

---

<sup>17</sup> Le dictionnaire consulté est le Trésor de la Langue Française informatisé par le CNRS et l'Université de Lorraine — <http://atilf.atilf.fr>

<sup>18</sup> Ce résultat et les suivants tirés de l'étude décimal 299 valent sur l'ancien contour de l'aire urbaine, avant réforme du zonage en 2011. Les données communiquées pour 2010 valent sur l'aire urbaine actuelle, c'est-à-dire notre zonage d'étude. Néanmoins, les messages seraient les mêmes si on considérait les chiffres de 2010 sur l'ancien contour de l'aire.

La fonction gestion, très présente dans l'aire, explique largement ce caractère métropolitain de Niort, atypique pour une aire de cette taille. La fonction conception-recherche est la seconde fonction métropolitaine la plus représentée sur l'aire. Comme on l'a vu, c'est également une fonction en plein essor dans l'aire. Dans cette fonction, sur l'aire de Niort, « il s'agit principalement d'ingénieurs dans la recherche et le développement informatique, en lien avec la présence des mutuelles d'assurance ».

La forte part d'emplois métropolitains dans l'aire urbaine explique que les revenus fiscaux y soient plus hauts, comme on l'a vu. Ces emplois expliquent également que le salaire horaire moyen est élevé : 12,32 euros, soit 52 centimes de plus que dans le référentiel. Ces deux résultats, liés, confirment la relative aisance des Niortais. Mais l'image est trompeuse : le niveau de qualification est tel, à Niort, que les salaires devraient être bien plus élevés qu'ils ne sont déjà. Si l'on neutralise les principaux facteurs influant sur le niveau de salaires, il manque encore 6 centimes pour atteindre la rémunération théorique. Aucun facteur mesurable n'explique cet écart (on l'appelle « effet géographique »). Les facteurs neutralisés sont la catégorie sociale, le secteur d'activité de l'employeur, la taille d'établissement de l'employeur, l'âge, le genre, le type d'employeur (privé-public), la taille de l'établissement, le temps partiel et le secteur d'activité. Les trois premiers facteurs ont un fort effet positif sur les salaires à Niort, notamment du fait du fort encadrement, des mutuelles et leurs importants établissements. Les autres facteurs pèsent légèrement sur le salaire à Niort. Par exemple, une part plus importante de femmes y a un emploi, alors que les femmes ont des salaires moindres.

L'aire de Niort a des caractéristiques d'emploi similaires à de grandes métropoles... excepté pour le coût du travail. Ce peut être un avantage. Le coût de la vie est moins élevé à Niort que dans une métropole, et le coût de l'emploi est moins élevé que dans une métropole ; le cadre de vie est agréable, le niveau de formation est élevé : habitants et entreprises peuvent y trouver leur compte pour pérenniser l'attractivité du territoire.

## *Annexes*

### *Développer la culture de l'anticipation*

« La Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) a souhaité, au regard de ses problématiques territoriales spécifiques, s'engager dans des démarches résolument prospectives, fondées sur une véritable «culture de l'anticipation». À ce titre, l'agglomération de Niort a initié, à travers la constitution d'un comité de veille multipartenarial, différentes analyses exploratoires. Citons, ici, pour mémoire, le travail entrepris à propos des « Mobilités à l'horizon 2035 » ou encore la réflexion concernant l'évolution de l'environnement institutionnel de notre agglomération et à ses relations avec les territoires voisins. Dans le même esprit, la CAN conduit, depuis le début de l'année 2013, un nouvel exercice de prospective, intitulé, « Aire Urbaine de Niort 2030 », visant à la co-production de scénarios du futur. En appui de cette animation participative, la CAN a alors sollicité le concours actif de l'Insee, en vue d'établir un portrait socio-économique approfondi de cette aire urbaine, identifiant ainsi les tendances majeures qui intéressent l'avenir du territoire niortais. »

*Geneviève Gaillard, Présidente de la Communauté d'Agglomération de Niort*

### *Dans quels réseaux de villes se situe Niort ?*

Les réseaux de villes mesurent l'intensité des liens entre les aires urbaines de France. Quel que soit l'indicateur considéré, Niort se situe dans le même réseau que les autres aires de la région. L'aire urbaine de Niort joue parfois un rôle central dans le réseau.

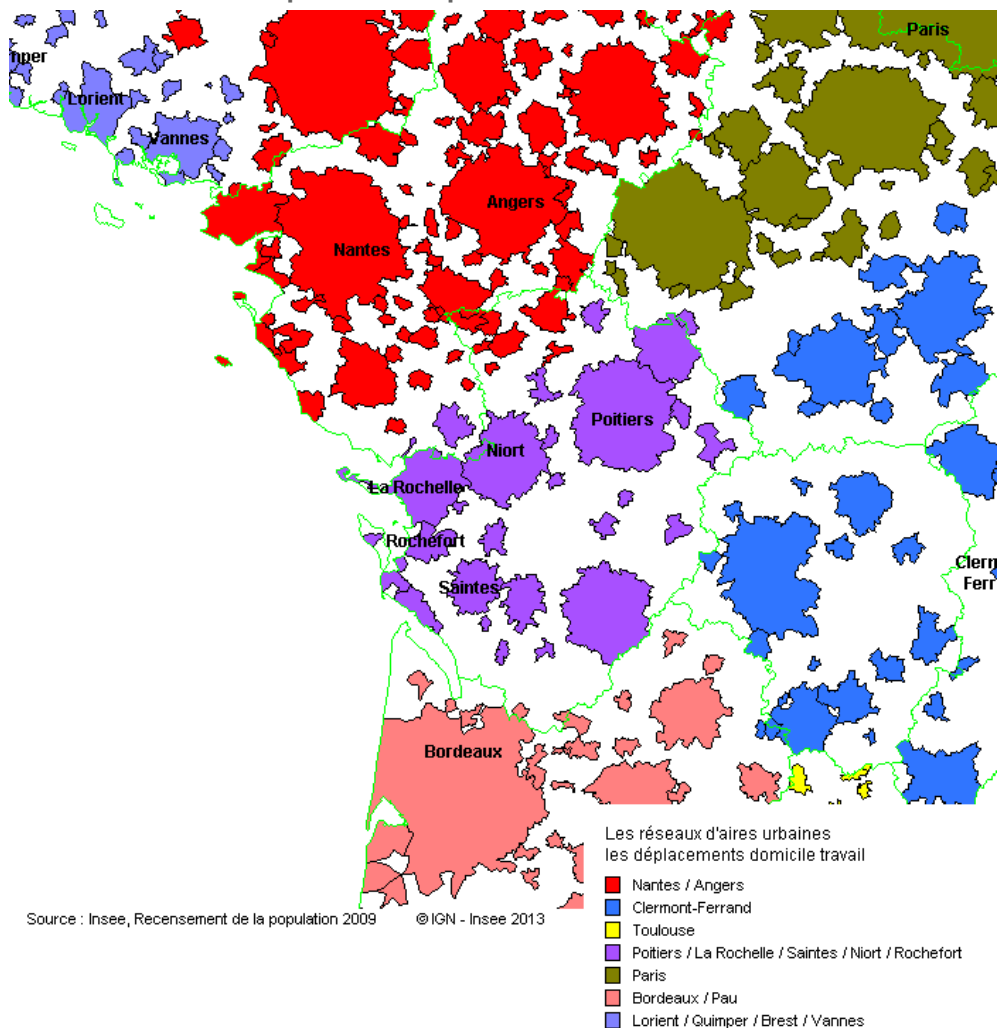
### *Niort en interaction avec La Rochelle et St-Maixent, au sein d'un réseau de villes régional, fortement polycentrique*

Les déplacements domicile-travail sont intenses entre les aires de Niort et Saint-Maixent-l'École. L'aire de Saint-Maixent-l'École est limitrophe et proche des principales communes offrant des emplois dans l'aire niortaise. Les migrations pendulaires sont également importantes avec l'aire de La Rochelle, puis dans une moindre mesure avec Poitiers, Parthenay, Fontenay-le-Comte et Melle. Ces navettes inscrivent l'aire urbaine de Niort dans un réseau de villes essentiellement picto-charentaises (*Illustration A1*). Ce réseau comprend Fontenay-le-Comte, mais pas les aires du nord des Deux-Sèvres. Ces dernières font partie du réseau centré sur Angers et Nantes.

Le réseau picto-charentais des navetteurs est caractérisé par son très fort polycentrisme. Cinq aires le structurent, dont Niort. La forte proximité de nombreuses grandes aires et l'absence d'une aire largement prédominante peuvent expliquer ce polycentrisme atypique. À l'inverse, trois des quatre réseaux voisins sont monocentriques : Paris, Bordeaux, Clermont-Ferrand.

### Illustration A1 – Domicile-travail : l'aire de Niort au centre d'un réseau régional polycentrique

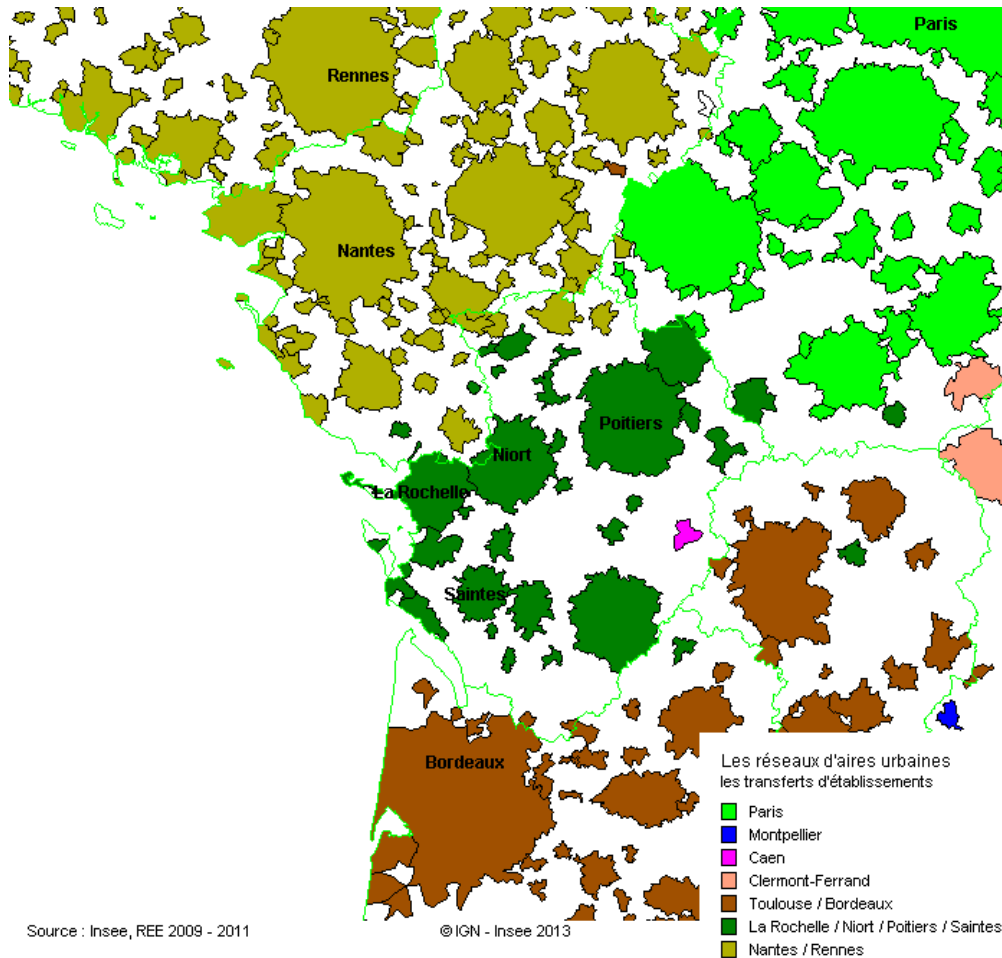
Les réseaux d'aires à partir des déplacements domicile-travail



**Note de lecture :** La légende ne cite que les réseaux visibles sur la carte. Les aires urbaines ayant le plus de liens au sein de leur réseau sont indiquées dans la légende. Quand il n'y a qu'une seule aire, il s'agit d'un réseau monocentrique ; dans le cas contraire, on parle de réseau polycentrique.

### Illustration A2 – Transferts d'établissement : Niort au centre d'un petit réseau régional

Les réseaux d'aires à partir des transferts purs d'établissement



**Note de lecture :** La légende ne cite que les réseaux visibles sur la carte. Les aires urbaines ayant le plus de liens au sein de leur réseau sont indiquées dans la légende. Quand il n'y a qu'une seule aire, il s'agit d'un réseau monocentrique ; dans le cas contraire, on parle de réseau polycentrique. Pour certaines petites aires, les transferts sont très peu nombreux (moins de 5). Dans ce cas, l'affectation de l'aire à un réseau ou un autre dépend de quelques, voire d'un seul, établissement(s). Ces aires sont donc parfois rattachées à un réseau très éloigné des réseaux voisins.

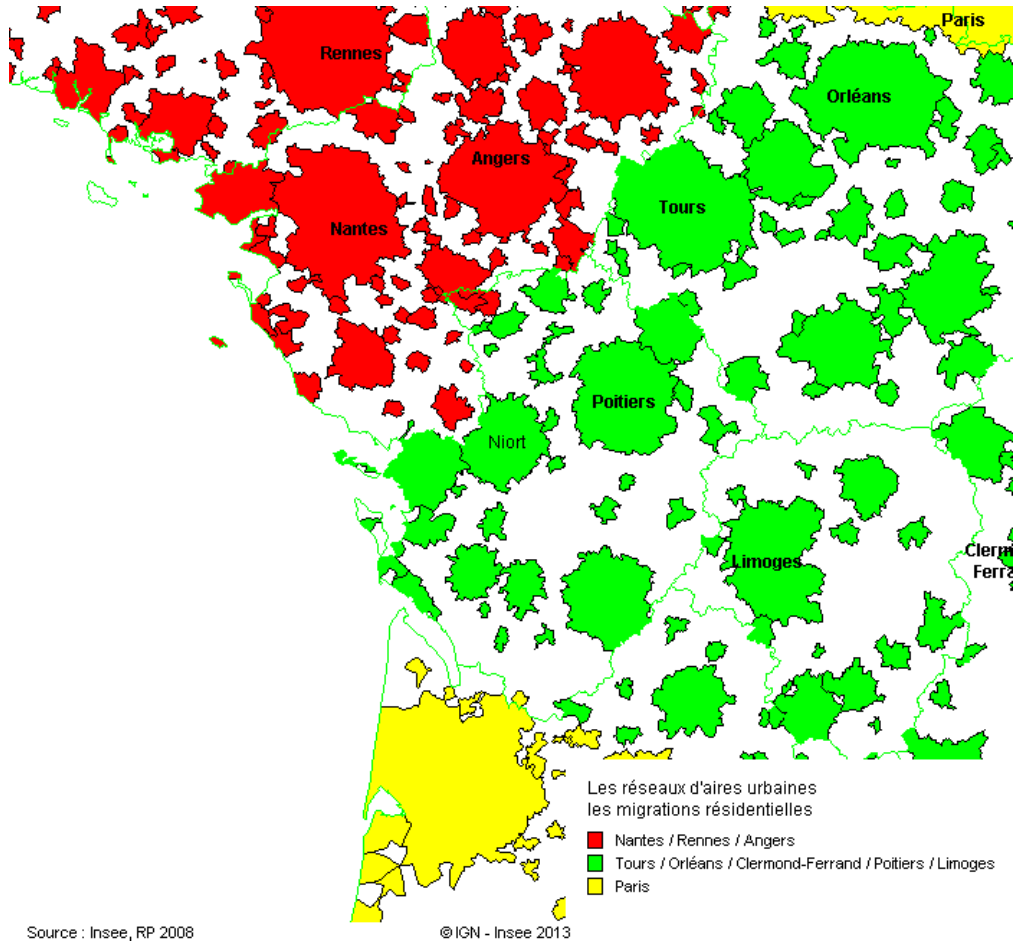
L'aire urbaine de Niort se positionne au sein d'un réseau de transferts purs d'établissement principalement picto-charentais (*Illustration A2*). Ce réseau, comme le précédent, est fortement polycentrique. Niort y joue le rôle de centre, conjointement avec Poitiers, La Rochelle et Saintes. Les transferts depuis l'aire de Niort sont nombreux avec La Rochelle et Saint-Maixent-l'École. Cependant, c'est en provenance de Paris que les transferts sont les plus nombreux. Mais le réseau est construit à partir du nombre de transferts purs d'établissements, entre 2009 et 2011. Il s'agit des transferts de l'ancien établissement vers le nouvel établissement, avec disparition totale de l'ancien. Dès lors, le flux depuis l'aire de Paris s'explique par un effet de taille : il est important par rapport aux autres flux que l'aire de Niort reçoit, mais faible par rapport aux autres flux émanant de Paris.

### *Niort appartient aussi à de vastes réseaux multirégionaux*

On peut compléter la mobilité des établissements par celle des individus. Les réseaux de migrations résidentielles sont au nombre de six sur la France entière (*Illustration A3*).

#### **Illustration A3 – Migrations résidentielles : Niort dans un réseau suprarégional d'aires**

Les réseaux d'aires à partir des migrations résidentielles



**Note de lecture :** La légende ne cite que les réseaux visibles sur la carte. Les aires urbaines ayant le plus de liens au sein de leur réseau sont indiquées dans la légende. Quand il n'y a qu'une seule aire, il s'agit d'un réseau monocentrique ; dans le cas contraire, on parle de réseau polycentrique.

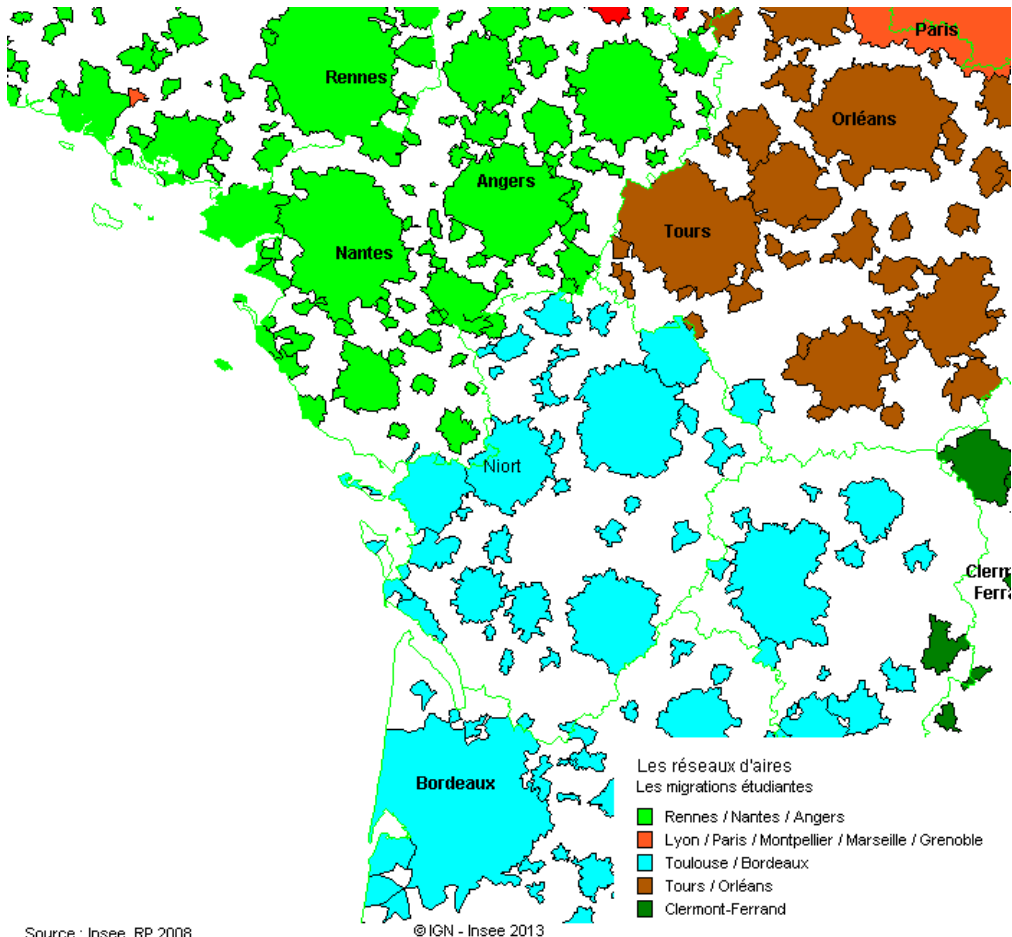


## L'aire urbaine de Niort, une réelle attractivité à cultiver

Le plus grand comprend Paris et les aires urbaines du sud du pays, dont Lyon, Marseille et Bordeaux. Niort se situe dans un réseau comprenant la plupart des aires urbaines des régions Centre, Poitou-Charentes, Auvergne et Limousin. Les migrations résidentielles se font la plupart du temps de proche en proche. Au sein de ce réseau, il existe ainsi presque naturellement un « sous-réseau » par région. Une nouvelle fois, Niort se retrouve dans le même réseau que la plupart des autres aires de la région. Le résultat est tout à fait cohérent : comme on l'a vu, les flux migratoires sont très importants avec les aires voisines, avec Poitiers et avec Paris. Ce dernier flux est à relativiser avec les autres flux très importants émanant de l'aire de Paris vers les très grandes villes de France.

### Illustration A4 – Migrations étudiantes : Niort dans un réseau suprarégional d'aires urbaines

Les réseaux d'aires à partir des migrations étudiantes



**Note de lecture :** La légende ne cite que les réseaux visibles sur la carte. Les aires urbaines ayant le plus de liens au sein de leur réseau sont indiquées dans la légende. Quand il n'y a qu'une seule aire, il s'agit d'un réseau monocentrique ; dans le cas contraire, on parle de réseau polycentrique.

Les flux entre le lieu d'études actuel et le lieu de résidence antérieure des étudiants de moins de 29 ans forment un réseau d'aires Sud-ouest (*Illustration A4*). Ce réseau comprend peu ou prou les régions Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées. Comme pour les migrations résidentielles, au sein de ce réseau, il existe en fait un « sous-réseau » par région. Niort se retrouve, à nouveau, dans un réseau régional d'aires urbaines. En effet, les étudiants quittent Niort souvent en direction de Poitiers et, dans une moindre mesure, de La Rochelle.

### ***L'Insee ne construit pas ses réseaux avec la même méthode que la Datar***

La question d'appartenance d'une aire urbaine à un réseau fait se croiser de multiples considérations : politiques, statistiques ou historiques. Ici, on opte pour une approche statistique par indicateur (*Bibliographie [18]*). La méthode utilisée par l'Insee repose sur la théorie des graphes. Elle fonctionne de manière récursive : le processus se répète autant de fois que nécessaire. Au départ, chaque réseau ne contient qu'une aire urbaine. À chaque étape, les deux réseaux les plus proches sont fusionnés. On s'arrête lorsqu'une grandeur théorique, la modularité, a atteint son maximum. Le réseau final diffère selon l'indicateur choisi.

De façon complémentaire, la Datar a choisi une approche cumulative (*Bibliographie [1]*). Cela permet de déterminer un unique découpage national en réseaux de villes. Ce découpage repose sur un choix de sept indicateurs agrégés sans pondération. Étant donné les différences méthodologiques, il peut donc y avoir d'importantes variations entre le travail de la Datar et les réseaux de villes construits par l'Insee.

## La difficile mesure de l'impact des mutuelles sur l'emploi local

La forte concentration de sièges nationaux de mutuelles, dans l'aire urbaine de Niort, déforme l'étude de tout le reste de l'économie locale. 16 % des emplois de l'aire urbaine sont dans le secteur des « activités financières et d'assurance » (NA38), contre 3,2 % dans le référentiel. Cette part a augmenté depuis 1999. Au total, 11 200 personnes travaillent dans le secteur des « activités financières et d'assurance » en 2009, soit 3 300 de plus qu'en 1999.

La montée en puissance des potentialités offertes par le secteur informatique favorise la centralisation de certaines activités. L'aire urbaine de Niort compte non seulement des sièges de mutuelles-assurances (Macif, Maif, Maaf, Smacl...), mais également des sièges de groupes d'appui opérationnel aux mutuelles-assurances et d'activités liées (IMA, Socram banque, Altima assurances...). Jouissant d'un effet « cluster » (*Bibliographie [13]*), Niort bénéficie de cette dynamique de centralisation. L'offre de formations universitaires en lien avec le monde de l'assurance consolide l'inscription territoriale de ce secteur d'activité.

Mesurer l'impact qu'a cette forte spécificité sur le territoire est ardu. On peut, théoriquement, définir trois impacts :

- **L'effet direct**, c'est-à-dire le nombre de postes générés par les mutuelles-assurances elles-mêmes.
- **L'effet indirect**, c'est-à-dire le nombre de postes générés par leurs commandes à des sous-traitants.
- **L'effet induit**, c'est-à-dire le nombre de postes présents générés pour satisfaire aux besoins de consommation (biens et services) des individus en emploi par effet direct ou indirect. C'est l'effet multiplicateur de toute activité économique.

Cet impact, en terme de postes, peut être complété par un impact en terme de population concernée, c'est-à-dire la population des ménages dont au moins un membre est en emploi direct, indirect, induit.

Les données des résultats sont issues de Clap, millésimées au 31 décembre 2010. Le choix pour la localisation de l'effet induit est de considérer que la population consomme en partie dans sa commune, et en partie dans le reste du bassin de vie<sup>19</sup> en cas de sous-densité de l'emploi communal. En cas de surdensité de l'emploi communal, la population consomme entièrement dans sa commune de résidence.

L'effet indirect nécessite de connaître les sous-traitants des mutuelles-assurances et le montant des commandes. Aucune enquête de ce type n'a été, pour l'heure, effectuée. Aucun effet indirect n'a donc été calculé.

---

<sup>19</sup> On considère les anciens bassins de vie, avant réforme parue en 2012.

Mais comment définir de la façon la plus exhaustive possible les établissements qui forment la spécificité de l'aire urbaine ? Faut-il simplement considérer l'activité rigoureusement mutuelle, au sens de l'économie sociale et solidaire ? Faut-il considérer tous les établissements relevant de secteurs d'activités appropriés, dans les activités financières et d'assurance ? Faut-il considérer que la spécificité niortaise réside en la présence de quatre sièges nationaux de mutuelles, et trois sièges nationaux d'activités d'assurance détenus majoritairement par les mutuelles niortaises ?

### Illustration A5 – Plus de 16 000 postes générés par la présence des sièges de mutuelles dans l'aire urbaine de Niort

Impact des mutuelles selon le contour initial choisi, en postes et population concernée

Contour initial	Postes fournis dans l'aire	Postes occupés par des habitants de l'aire	Population concernée
<b>Global</b>			
Liaisons financières +	16 120	13 340	33 220
Secteur d'activité	14 900	12 270	30 520
Économie sociale et solidaire	9 280	7 500	18 680
<b>Direct</b>			
Liaisons financières +	10 870	8 090	20 740
Secteur d'activité	10 080	7 450	19 070
Économie sociale et solidaire	6 340	4 560	11 700
<b>Induit</b>			
Liaisons financières +	5 250	5 250	12 480
Secteur d'activité	4 820	4 820	11 450
Économie sociale et solidaire	2 940	2 940	6 980

Sources : Lifi 2011, Clap 2010, RP 2009

Note de lecture : 10 870 postes sont fournis dans l'aire urbaine par les 7 principaux groupes mutualistes ayant leur siège dans l'aire. 8 090 de ces postes sont occupés par des habitants de l'aire. Au totale, 20 740 personnes vivent dans un ménage de l'aire urbaine dont au moins un membre travaille pour ces groupes.

5 250 postes sont générés pour satisfaire aux besoins de consommation de la population concernée par au moins un emploi dans ces groupes mutualistes. Ainsi, au total, la présence des sièges de ces groupes génère environ 16 120 postes dans l'aire urbaine, concernant 33 220 personnes.

Les calculs des effets direct, induits et de la population concernée sont présentés dans l'illustration A5. L'approche par les liaisons financières au sein des groupes des quatre mutuelles-mères et des trois groupes qu'elles contrôlent majoritairement est à la fois celle qui prend le mieux en compte la spécificité niortaise et celle qui conclut au plus fort nombre de postes créés (voir méthodologie « L'enquête sur les liaisons financières entre sociétés »).

### L'inscription territoriale des mutuelles au sens de l'économie sociale et solidaire

On mesure les effets directs et induits des établissements recensés comme « mutuelles » dans l'étude de l'économie sociale et solidaire (voir méthodologie « L'ESS »).

### ***L'inscription territoriale des « activités financières et d'assurance »***

On mesure les effets directs et induits des établissements relevant du secteur d'activité « activités financières et d'assurance » réduit aux sections « assurance » et « activités auxiliaires de services financiers et d'assurance », au sens de la nomenclature d'activités (*voir définitions*), qu'ils soient ou non dépendants de la présence de sièges de mutuelles dans l'aire urbaine.

### ***L'inscription territoriale des 7 principaux groupes mutualistes de l'aire urbaine***

Approche par les liaisons financières, issues des 4 mutuelles-mères de Niort : Maaf, Macif, Maif, Smacl. À ces quatre sièges, têtes de groupe, on ajoute les trois têtes de groupe suivantes : Inter Mutuelles Assistance (IMA), Socram banque et Altima assurances, car toutes trois sont détenues à plus de la moitié par deux mutuelles-mères niortaises. On ne considère donc pas les emplois générés par d'autres assurances dont le siège est hors du territoire (exception faite des entreprises possédées en commun par plusieurs mutuelles, donc certaines niortaises). Ce choix a quelques conséquences : prise en considération de petites agences locales pour ces mutuelles niortaises, qui existeraient même si les sièges étaient ailleurs ; éviction de quelques établissements dépendant de mutuelles non-sièges ; prise en compte d'établissements minoritaires dont les activités ne relèvent pas directement du domaine des mutuelles et assurances (fondations, formations, activités immobilières, etc.).

On inclut les entreprises dont le capital est détenu (tout ou partie) par ces 7 groupes issus des 4 mutuelles-mères de Niort. On applique certains filtres pour éliminer les entreprises aux activités trop éloignées des activités financières et d'assurance (c'est-à-dire les contributions au capital d'entreprises de gestion de parkings, d'hôtels, d'imprimerie de beaux livres, etc.) et on ne conserve que les établissements présents dans l'aire urbaine de Niort.

On ajoute, enfin, le siège régional de Crama Centre Atlantique. Cette entreprise n'est pas chef de groupe, car elle dépend du groupe Groupama Holding. Ce n'est pas non plus une mutuelle fondée à Niort ou un siège national. Mais son importance et le choix d'implanter ce siège de secteur à Niort ne sont pas anecdotiques. On l'inclut donc à cette approche par les groupes.

### ***Prendre en compte les sous-traitants et l'effet cluster : perspectives d'amélioration des résultats***

L'étude de l'impact territorial des mutuelles historiques de Niort serait encore enrichie par la connaissance de leurs commandes de sous-traitance et par une prise en compte des retombées du pôle universitaire, fondé par et pour les mutuelles.

La prise en compte de l'effet indirect (postes des établissements sous-traitants et postes induits par ceux-là) nécessite une enquête spécifique. La prise en compte des retombées du pôle universitaire inclurait des emplois directs et indirects (enseignants, personnels de gestion, de restauration universitaire, de propreté, etc.) et de l'emploi induit d'une part par l'emploi direct et indirect, d'autre part par la présence d'étudiants, souvent sans emploi mais néanmoins consommateurs.

Le *cluster* niortais d'assurance et de gestion des risques doit, enfin, attirer de nombreuses entreprises, sans qu'il soit possible d'en dresser un compte précis.

## *Atouts, faiblesses, opportunités, menaces*

Une analyse AFOM contient une nécessaire part d'arbitraire. Selon le point de vue adopté, une caractéristique du territoire peut être considérée comme une force ou comme une faiblesse.

Les atouts et faiblesses sont les traits positifs et négatifs du présent.

Les opportunités et menaces sont les traits positifs et négatifs que l'avenir peut réserver, selon les choix d'action des acteurs publics.

### *Atouts de l'aire*

- Un marché de l'emploi porteur, qui a mieux passé la crise
- Fort taux d'encadrement
- Revenus élevés, faible précarité
- Des arrivants jeunes et qualifiés
- Dynamisme démographique favorable
- Cadre de vie agréable et protégé
- Foncier abordable

### *Faiblesses de l'aire*

- Faible densité du territoire, face à des emplois toujours aussi concentrés : coûts de transports élevés
- Manque de diversification économique du territoire
- Peu de retombées économiques du tourisme de loisirs
- Proximité de La Rochelle
- Faible image de Niort (sinon « à 1h de La Rochelle »)

### *Opportunités de l'aire*

- Réduire les besoins de mobilité croissants en densifiant le pôle
- Appuyer les mutuelles comme vecteur d'innovation sociale
- Voir émerger de nouvelles spécificités économiques (SSI, activités spécifiques, scientifiques et techniques intégrant l'aire dans le réseau de villes, etc.)
- S'inscrire dans un réseau de villes
- Valoriser un patrimoine naturel préservé
- Promouvoir l'image de Niort

### *Menaces sur l'aire*

- Ralentissement des créations d'emplois par les mutuelles
- Diminution de l'attractivité démographique du territoire
- Vieillesse de la population...
- ...qui pourrait être accru en cas de choc sur l'attractivité (si les jeunes partent autant mais que les familles cessent d'arriver)
- Coût croissant de la prise en charge des personnes âgées dépendantes
- Réduction du poids relatif de Niort dans le système interurbain Poitiers-Niort-La Rochelle



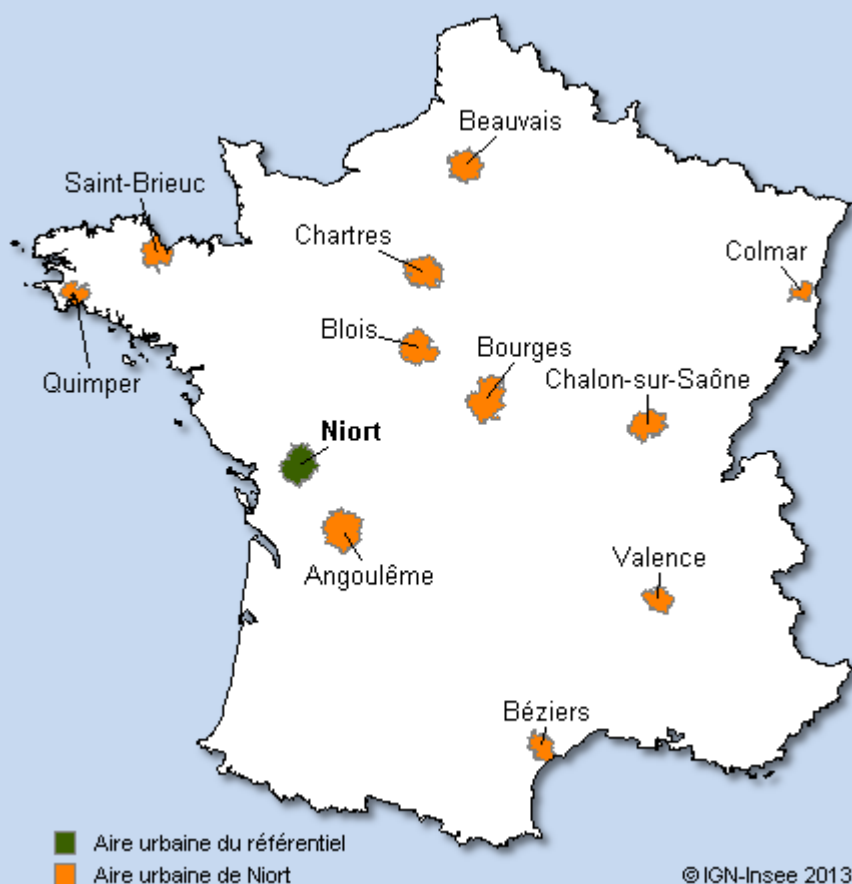
## Méthodologie

### Le référentiel

Un diagnostic de territoire a pour but de faire ressortir les atouts et les faiblesses d'un territoire, par rapport à d'autres territoires semblables. Il est donc indispensable d'utiliser un territoire de référence, un territoire « témoin », qui dispose de peu de caractéristiques singulières et de nombreuses caractéristiques communes avec l'aire urbaine de Niort.

#### Illustration B1 – Un référentiel de onze aires, adapté à l'étude

Carte des aires urbaines agrégées dans le référentiel de l'étude



Pour lisser les caractéristiques singulières de potentielles aires de référence, on compare l'aire urbaine de Niort à un agrégat d'autres aires urbaines, et non à une seule aire. Cet agrégat est nommé « référentiel ». Il est composé d'aires urbaines métropolitaines qui respectent les critères suivants :

- De 120 000 à 200 000 habitants (AU Niort : 149 220 habitants)
- La part du périurbain (couronne) est supérieure ou égale à 25% (AU Niort : 54%) : la borne a été choisie afin de permettre un nombre raisonnable d'aires dans le référentiel. Avec une part très importante de population dans sa couronne, l'aire de Niort fait figure d'exception.
- Pas de préfecture régionale : la présence de nombreuses administrations régionales impacte la structure de l'emploi.
- Pas d'université ni de co-université : elles impactent le profil migratoire des jeunes et la pyramide des âges du territoire.
- Pas d'aire urbaine transfrontalière : on souhaite limiter les effets de bord.

Le référentiel (*Illustration B1*) comprend les aires urbaines de : Angoulême, Beauvais, Béziers, Blois, Bourges, Chalon-sur-Saône, Chartres, Colmar, Quimper, Saint-Brieuc, Valence.

### *Le découpage de l'aire en 5 zones d'étude*

Il a parfois été nécessaire de disposer d'un découpage de l'aire urbaine en plusieurs zones de dimensions supra-communales. Cinq zones ont été définies (*Illustration B2*). Ce découpage se superpose souvent à des statistiques communales pour offrir de meilleurs repères territoriaux et/ou cartographiques. Le territoire d'étude a été découpé par la conciliation, autant que possible, des critères suivants :

- Contours des 4 zones internes au SCoT élaboré sur la CAN (*Bibliographie [19]*)
- Présence d'une commune offrant plus d'emplois qu'elle ne compte d'actifs occupés
- Destination des flux sortants majoritaires, pour les communes résidentielles
- Contiguïté des communes d'une même zone
- Adéquation éventuelle avec les bassins de vie

Pour l'étude des interactions avec ce territoire, on a défini pour le reste de la France des pseudoarrondissements, à savoir les arrondissements de France, sauf :

- L'arrondissement de Fontenay-le-Comte, amputé des communes de la zone, augmenté des communes de Coulonges-sur-l'Autize et St-Maixent-de-Beugné.
- L'arrondissement de Parthenay, amputé de la commune de St-Martin-La-Lande et augmenté des communes de Puihardy, Fenioux, La Chapelle Thireuil, Le Busseau, Le Beugnon, Scillé
- L'arrondissement de Niort, amputé des communes de la zone et de celles ajoutées aux arrondissements de Parthenay et Fontenay-le-Comte. On le désigne sous le libellé "Sud Deux-Sèvres".

La question du rattachement de Benet à la zone de Champdeniers-Saint-Denis a été posée. Il n'a pas semblé pertinent, considérant la direction est/sud des flux domicile-travail sortant des trois communes vendéennes (hors flux vers les très gros pôles d'emploi, i.e. Niort et Fontenay-le-Comte), de les attacher à une autre zone que celle de Mauzé-sur-le-Mignon.

## L'aire urbaine de Niort, une réelle attractivité à cultiver

La question du rattachement de Saint-Symphorien à la zone de Niort a été posée. Il n'a pas semblé pertinent pour trois raisons :

- Rupture franche de la continuité du bâti entre cette commune et les autres de la zone
- Respect du contour de la zone métropolitaine telle que définie dans le zonage du SCoT
- Facilités d'exploitations des statistiques économiques liées à la zone d'activités des Pierrailleuses, à cheval sur les communes de St-Symphorien et Granzay-Gript.

### Illustration B2 – Une zone centrale et quatre zones périphériques

Carte du découpage du territoire en cinq zones d'études



La question du rattachement de La Foye-Monjault à la zone de Mauzé-sur-le-Mignon a été posée. Il a semblé préférable, lorsque cela était possible, de conserver les contours des zones du SCoT. Les flux domicile-travail sortants accréditent cette affectation.

## *Le zonage en aires urbaines*

Le **Zonage en Aires Urbaines (ZAU)** a pour objectif d'apporter une vision de l'influence des villes sur le territoire. Ce zonage est fondé sur les données du recensement de population et plus particulièrement l'emploi et les déplacements domicile-travail.

La méthode d'élaboration de ce zonage consiste dans un premier temps à retenir les unités urbaines de plus de 1 500 emplois, qualifiées de pôles. Parmi ceux-ci, on distingue les **grands pôles urbains** (unités urbaines de plus de 10 000 emplois), les **moyens pôles** (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et les **petits pôles** (unités urbaines de 1 500 à 5 000 emplois).

La seconde étape consiste à définir les **couronnes des grands pôles urbains**, c'est-à-dire l'ensemble des communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci, par un processus itératif. L'ensemble constitué par un grand pôle urbain et sa couronne est appelé « **grande aire urbaine** ». Certaines communes ne sont pas attirées par une seule aire urbaine, mais par plusieurs.

On définit le concept de **communes multipolarisées des grandes aires** comme les communes dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. L'ensemble constitué par les couronnes des grands pôles urbains et les communes multipolarisées des grandes aires constitue l'**espace périurbain**.

On définit par ailleurs les **couronnes des moyens pôles et des petits pôles** de la même manière que les couronnes des grands pôles. L'ensemble formé par un moyen pôle et sa couronne est appelé « **moyenne aire** » et l'ensemble formé par un petit pôle et sa couronne « **petite aire** ».

Parmi les communes non présentes dans les grandes, moyennes et petites aires et qui ne sont pas multipolarisées des grandes aires, on détermine les « **autres communes multipolarisées** » dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans au moins deux aires. Les communes restantes sont nommées « **communes isolées hors influence des pôles** ».

*Pour en savoir plus, voir Bibliographie [5].*

## *Les migrations résidentielles dans le recensement de la population*

Dans cette étude, on analyse les migrations résidentielles à partir du recensement de la population 2008, dernier disponible. Dans le recensement 2008, on interroge les personnes recensées sur leur commune de résidence 5 ans auparavant. La période de 5 ans conduit à sous-estimer la mobilité des populations : par exemple, la migration d'un jeune qui quitte son territoire pour études pendant trois ans puis revient est « invisible ». Les millésimes suivants du recensement ne fournissent plus cette donnée.

Les enfants de moins de 5 ans sont exclus des données sur les migrations résidentielles. Les sorties vers l'étranger sont également inconnues. Pour pallier ces différents problèmes, les données de cette étude se limitent aux personnes de 5 ans et plus et résidant en métropole au recensement et 5 ans auparavant. Par ailleurs, les caractéristiques sociodémographiques des individus, ainsi que celles de leur logement ou de leur famille, ne sont connues qu'à la date du recensement. On ignore quelles étaient ces caractéristiques en début de période ou au moment de la migration. Il faut donc être prudent quant à l'analyse conjointe de ces caractéristiques sociodémographiques et des migrations résidentielles. Enfin, des changements de concepts entre le recensement de 2008 et celui de 1999 obligent à prendre de nombreuses précautions pour réaliser des comparaisons temporelles.

*Pour en savoir plus, Fiche conseils thématiques du RP sur les migrations résidentielles.*

<http://www.insee.fr/fr/publics/communication/recensement/particuliers/doc/fiche-migrations.pdf>

### ***Accès aux services et gammes d'équipements***

L'Insee dispose d'une source appelée BPE pour Base Permanente des Équipements. Cette base est construite à partir de diverses sources administratives. Trois gammes d'équipement sont construites à partir des équipements présents dans la BPE et d'une méthode de classification : gamme de proximité, gamme intermédiaire, gamme supérieure. La gamme intermédiaire comprend 31 équipements, celle de proximité 29 équipements et la supérieure 35.

Par convention, une commune est dite éloignée des équipements si le temps moyen d'accès aux équipements est supérieur à 7 minutes pour la gamme de proximité, 15 minutes pour la gamme intermédiaire et 30 minutes pour la gamme supérieure. Aucune commune de l'aire urbaine de Niort n'est éloignée des équipements, pas plus que dans le référentiel.

*Pour en savoir plus, grille d'analyse « Les gammes d'équipements issues de la Base Permanente des Équipements » sur insee.fr.*

[http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=grille/gamme\\_bpe.htm](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=grille/gamme_bpe.htm)

### ***L'analyse fonctionnelle des emplois***

Il s'agit d'une approche par métiers des emplois, complémentaire à l'analyse par secteurs d'activité traditionnellement utilisés. Les actifs sont ainsi répartis en 15 fonctions définies à partir de la profession exercée. En 2003, l'évolution des PCS a fait basculer certains postes d'une fonction à une autre. Globalement, ce changement de nomenclature entraîne un effet à la hausse significatif pour les fonctions Gestion (Professions techniques des assurances), Fabrication (Métiers du contrôle qualité et méthode de production), Prestations intellectuelles (une partie des informaticiens) et Entretien-Réparation et un effet à la baisse sensible pour la Conception-recherche et le Commerce Inter-entreprises.

En cohérence avec cette analyse transversale, cinq fonctions métropolitaines ont été dégagées, du fait de leur présence spécifique au sein des grandes aires urbaines. La notion d'emploi stratégique correspond aux « Cadres des Fonctions Métropolitaines » (CFM). Il s'agit des cadres et chefs d'entreprises de plus de 10 salariés exerçant un emploi dans les fonctions de gestion, de prestations intellectuelles, de conception-recherche, de commerce interentreprises ou de culture-loisirs.

*Pour en savoir plus, grille d'analyse « Analyse fonctionnelle des emplois et cadres des fonctions métropolitaines de 1982 à 2009 » sur insee.fr.*

[http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=analyse](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=analyse)

### **Les projections de population**

Les projections de population permettent de prolonger dans le futur les tendances démographiques des dernières années connues. Pour les réaliser, l'Insee dispose d'un modèle appelé « Omphale 2010 ». Ce modèle applique, par sexe et âge, des quotients d'émigration bilocalisés, ainsi que des quotients de fécondité et de mortalité propres aux populations des zones étudiées. Des hypothèses plus ou moins hautes peuvent être faites sur les quotients de fécondité et de mortalité. En conséquence, il existe plusieurs scénarios dont le scénario couramment diffusé appelé « scénario central ». En réalisant des hypothèses supplémentaires sur les taux d'activités et sur le nombre de personnes par ménage, on obtient respectivement des projections de population active et de ménages.

Ces projections, qui aident à éclairer l'avenir, ne peuvent donc pas être assimilées à des prévisions. En effet, parfois des événements locaux plus ou moins attendus peuvent modifier les comportements démographiques (fermeture d'une caserne ou d'une usine, ouverture d'un parc touristique...). Les scénarios habituels d'Omphale ne prennent pas en compte ces éléments. On ne peut donc pas parler de prévisions.

*Pour en savoir plus, voir Bibliographie [20].*

### **L'enquête communautaire sur l'innovation**

L'enquête communautaire sur l'innovation (CIS 2010), cofinancée par l'Union Européenne, est menée dans l'ensemble de ses pays membres. Elle permet de décrire le processus d'innovation, d'en mesurer les effets et d'apprécier ses mécanismes (coopération, moyens, freins...). Cette enquête, réalisée en France par l'Insee, a fait l'objet d'une extension en Poitou-Charentes afin d'obtenir des résultats régionaux fiables. Au total, 1 143 entreprises mono ou quasi-monorégionales, c'est-à-dire ayant plus de 80 % de leurs emplois en Poitou-Charentes, ont été interrogées et 954 ont répondu. Contrairement à la définition usuelle des PME (qui intègre les entreprises de moins de 10 salariés), cette publication porte exclusivement sur les entreprises de 10 à 249 salariés sans restriction sur leur chiffre d'affaire ou leur bilan. Le champ de cette étude correspond donc aux entreprises de 10 à 249 salariés dans le secteur de l'industrie manufacturière, des services technologiques et des services intellectuels.

*Pour en savoir plus, voir Bibliographie [21] et [22].*

### ***L'enquête sur les liaisons financières entre sociétés***

L'enquête sur les liaisons financières entre sociétés (Lifi) vise à identifier les groupes de sociétés opérant en France et à déterminer leur contour. Elle est la pièce maîtresse d'un dispositif consacré à la connaissance statistique des groupes d'entreprises.

Les liaisons de détention de capital entre sociétés sont recensées au 31 décembre pour reconstituer les groupes de sociétés et établir des statistiques sur ces groupes et les entreprises qui les composent. Le questionnement porte essentiellement sur la liste des filiales et des participations directes, sur la ventilation de l'actionariat en grandes catégories ainsi que sur les principaux actionnaires personnes morales des sociétés privées.

*Pour en savoir plus, définition et méthodologie de la source sur insee.fr.*

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-eng-lifi.htm>

### ***Économie sociale et solidaire (ESS)***

Cette composante importante de notre économie regroupe diverses activités en marge des logiques lucratives classiques et de la puissance publique, dont la liste est souvent discutée.

Comme sa prise en compte dans les nomenclatures habituelles n'est pas naturelle, l'Insee a stabilisé le périmètre de l'économie sociale, en collaboration avec la DIIESES (Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale) et le CNCRES (Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale). Le champ de l'économie sociale est construit à partir d'une liste de catégories juridiques (CJ), puis de l'exclusion de certaines activités (codes NAF) réputées hors champ. Les structures de l'économie sociale ainsi définies sont ensuite réparties en 4 familles : coopératives, mutuelles, associations et fondations.

De façon plus marquée que dans d'autres sphères, l'économie sociale est composée d'entités dont le champ d'action est essentiellement local. Dans un contexte de développement des emplois de services de proximité, notamment dans les secteurs du social et de la santé, l'économie sociale joue ainsi un rôle important dans l'économie locale d'un territoire.

*Pour en savoir plus, liste des catégories juridiques incluses sur insee.fr.*

[http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref\\_id=eco-sociale&reg\\_id=99](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=eco-sociale&reg_id=99)

## Références bibliographiques

[1] *Les systèmes urbains français : Synthèse*, Sandrine Berroir, Nadine Cattan, Marianne Guérois, Fabien Paulus, Céline Vacchiani-Marcuzzo, Travaux en Ligne n°10, 2012.

[http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/travaux\\_en\\_l\\_10\\_synthese\\_susm.pdf](http://www.datar.gouv.fr/sites/default/files/travaux_en_l_10_synthese_susm.pdf)

[2] *Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010*, Chantal Brutel, David Lévy, Insee Première n°1374, octobre 2011.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1374/ip1374.pdf>

[3] *Maintenir le dynamisme rochelais face aux enjeux de la périurbanisation*, Jérôme Borély, Décimal n°319, juin 2012.

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/poitou-charentes/themes/decimal/dec2012319/dec2012319.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/poitou-charentes/themes/decimal/dec2012319/dec2012319.pdf)

[4] *Le prix des terrains en France : la localisation, encore la localisation, toujours la localisation*, Pierre-Philippe Combes, Gilles Duranton, Laurent Gobillon, Le point sur n°74, février 2011.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/LPS74.pdf>

[5] *Deux Picto-Charentais sur trois résident dans un espace urbain homogène*, Jérôme Borély, Nadège Pradines, Décimal n°313, octobre 2011.

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=17924&reg\\_id=12](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=17924&reg_id=12)

[6] *Urbanisation et consommation de l'espace, une question de mesure*, Camille Blaudin de Thé, Lucie Calvet, Jean Cavailhès, Anne Charreyron-Perchet, Sébastien Colas, Frédéric Fasquel, Zahida Hassaïne, Alain Jacquot, Arthur Katosky, Élodie Lalande, Thomas Le Jeannic, Céline Magnier, François Marical, Françoise Nirascou, Dorothée Pageaud, Alexis Roy, Tarik Yaïche, la revue du CGDD, mars 2012.

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/1969/1532/urbanisation-consommation-lespace-question-mesure.html>

[7] *115 000 Picto-Charentais vivent dans un quartier prioritaire*, Julie Landreau, Nadège Pradines, Décimal n°323, décembre 2012.

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=19305&reg\\_id=12](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=19305&reg_id=12)

[8] *Consommation d'espace : une artificialisation rapide en Poitou-Charentes*, Bénédicte Chautard, Dréal Poitou-Charentes, novembre 2011.

<http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/consommation-d-espace-une-r1225.html>

[9] *Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sèvre niortaise et du Marais poitevin*, février 2011

[http://www.sevre-niortaise.fr/wp-content/uploads/47\\_110\\_pagddefinitif600dpi\\_590.pdf](http://www.sevre-niortaise.fr/wp-content/uploads/47_110_pagddefinitif600dpi_590.pdf)



[10] *La précarité énergétique dans les logements de Poitou-Charentes : 15 % des ménages concernés*, Alexandre Giraud, Étienne de Pins Loze, Décimal n°321, octobre 2012.

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=19133&reg\\_id=12](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=19133&reg_id=12)

[11] *Construire plus de 9 000 logements par an d'ici 2040, pour répondre aux besoins potentiels des ménages picto-charentais*, Aurélie Berger, Alexandre Giraud, Mélanie Matzenauer, Didier Pannetier, Décimal n°317, juin 2012.

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=18656&reg\\_id=12](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=18656&reg_id=12)

[12] « *Se rendre au travail ou faire ses courses motive toujours un déplacement quotidien sur deux. Le recours à la voiture se stabilise.* », Bernard Quételard (Cete Nord-Picardie), dans *La mobilité des Français, Panorama issu de l'enquête nationale transports et déplacements 2008*, la revue du CGDD, décembre 2010.

[http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/\\_shared/pdf/2\\_revuecgdd-entd-article2\\_mobilite\\_quotidienne\\_-08\\_12\\_10\\_cle121ea4.pdf](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/_shared/pdf/2_revuecgdd-entd-article2_mobilite_quotidienne_-08_12_10_cle121ea4.pdf)

[13] *Niort. Les mutuelles. Le pôle universitaire. Pourquoi ? Comment ?*, Association de rayonnement universitaire autour de l'assurance, L'envol, avril 2010.

[http://www.aura-niort.fr/FdsDoc/plaquette\\_Aura.pdf](http://www.aura-niort.fr/FdsDoc/plaquette_Aura.pdf)

[14] *Schéma de développement touristique de la Communauté d'agglomération de Niort 2012-2015*

[http://www.niortmaraispoitevin.com/files/niortmaraispoitevin/files/img/schema\\_de\\_developpement\\_touristique\\_de\\_la\\_can\\_2012-2015\\_1.pdf](http://www.niortmaraispoitevin.com/files/niortmaraispoitevin/files/img/schema_de_developpement_touristique_de_la_can_2012-2015_1.pdf)

[15] « Une approche sur les fonctions métropolitaines, le positionnement de l'aire urbaine de Niort et de son rôle au sein d'une dynamique nationale et européenne de métropolisation du territoire », Dominique Royoux (Aire 198), octobre 2011, dans *Note de veille n°2 : Métropolisation et urbanisation des territoires, quels impacts pour l'aire urbaine de Niort ?*, Communauté d'agglomération de Niort.

<http://www.agglo-niort.fr/IMG/pdf/note-de-veille-n2.pdf>

[16] *Le taux d'emploi des hommes et des femmes*, Hélène Guedj, Insee Première n°1462, août 2013.

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=ip1462](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1462)

[17] *Les fonctions métropolitaines des aires urbaines du Limousin et du Poitou-Charentes : une position moyenne*, Béatrice Bouin, Monique Pépin, Décimal n°299, octobre 2009.

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/poitou-charentes/themes/decimal/dec2009299/dec2009299.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/poitou-charentes/themes/decimal/dec2009299/dec2009299.pdf)

[18] *Pôle métropolitain Centre Franche-Comté : un réseau de coopérations territoriales complémentaires*, Gilles Zemis, l'essentiel n°143, février 2013.

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=16&ref\\_id=19575](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=16&ref_id=19575)

[19] *Schéma de cohérence territoriale de la Communauté d'agglomération de Niort, diagnostic territorial stratégique*

[http://www.agglo-niort.fr/IMG/pdf/rp1\\_scot\\_can\\_diagnostic\\_14012013.pdf](http://www.agglo-niort.fr/IMG/pdf/rp1_scot_can_diagnostic_14012013.pdf)

[20] *Poitou-Charentes : une population qui croît à l'horizon 2040 en dépit d'un solde naturel négatif*, Hubert Podevin, Décimal n°308, décembre 2010.

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=16909&reg\\_id=12](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=16909&reg_id=12)

[21] *Innovation en Poitou-Charentes : des PME en bonne place grâce à l'innovation de procédés et aux achats d'équipements*, Jean-François Bigot, Alexandre Giraud, Décimal n°322, octobre 2012.

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=19151&reg\\_id=12](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=19151&reg_id=12)

[22] *Les déterminants régionaux de l'innovation*, Benoît Buisson, Lionel Doisneau, Claire Kubrak, Michelle Mongo et Corinne Autant-Bernard, Insee, Document de travail n°H2012/01, juillet 2012.

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=H201201](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=H201201)

## Définitions

### Aire urbaine et pôle urbain

Une **grande aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par une unité urbaine, appelée **pôle urbain**, de plus de 10 000 emplois, et par d'autres communes formant la couronne périurbaine dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Les autres aires (moyennes, petites) ont des seuils d'emploi inférieurs (voir méthodologie « Le zonage en aires urbaines »).

### Unité urbaine, commune urbaine, commune rurale

Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Les communes constituant des unités urbaines sont des communes urbaines. À l'inverse, sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine.

### Bassin de vie et pôle de services

Ensemble de communes d'un seul tenant où les gens consomment et vivent. Chaque bassin de vie est centré sur un pôle de services disposant d'un socle minimum d'équipements de la gamme intermédiaire (voir méthodologie « Accès aux services »).

### Population active, actifs occupés, inactifs

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.

On définit conventionnellement les inactifs comme les personnes qui ne sont ni en emploi (BIT) ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler,...

### ***Domaine public***

Un établissement appartient au domaine public s'il vérifie l'une des conditions suivantes : personne morale ou organisme soumis au droit administratif, ou plus de la moitié de son effectif fait partie de la fonction publique d'État.

### ***Lit touristique***

Le nombre de lits touristiques est égal, par la convention, à deux fois le nombre de chambres d'hôtels plus trois fois le nombre d'emplacements de camping plus cinq fois le nombre de résidences secondaires (ne pas confondre avec nuitée touristique).

### ***Le concept d'attractivité démographique***

Le concept d'attractivité intègre une part offensive : la capacité à attirer des habitants sur un territoire donné ; mais aussi une part défensive : la capacité à retenir les habitants déjà présents sur ce territoire. Dans cette étude, l'attractivité sera définie comme la résultante des attractivités offensives et défensives. Un territoire est donc attractif démographiquement s'il attire plus de personnes qu'il n'en perd.

### ***Emplois, postes***

Un poste peut être occupé par deux emplois à temps partiel. Une personne peut occuper plusieurs postes. Les emplois sont donnés par le recensement de la population (donnée lissée sur 5 ans), les postes sont donnés par la source CLAP (emploi salarié). Dans l'aire de Niort, il y a 71 400 emplois et 63 600 postes.

### ***Autres définitions et concepts***

Les définitions suivantes sont disponibles sur le site *Insee.fr* dans la rubrique *Définitions et méthodes* : zone d'emploi, solde apparent des entrées-sorties, solde naturel, unité de consommation, rapports interdéciles, sphères présente et non-présente, famille monoparentale, taux de création d'établissements, nuitée (touristique) ; nomenclature d'activités française, professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) ; connaissance localisée de l'appareil productif (CLAP).